Second Session
Fortieth Parliament, 2009

SENATE OF CANADA

Proceedings of the Standing Senate Committee on

Aboriginal Peoples

Chair:
The Honourable GERRY ST. GERMAIN, P.C.

Wednesday, May 27, 2009

Issue No. 9

Sixteenth and seventeenth meetings on:

The federal government's constitutional, treaty, political and legal responsibilities to First Nations, Inuit and Metis peoples and on other matters generally relating to the Aboriginal Peoples of Canada (Issues pertaining to Indian Act elections)

WITNESSES:
(*See back cover*)

Deuxième session de la
quarantième législature, 2009

SÉNAT DU CANADA

Délibérations du Comité sénatorial permanent des

Peuples autochtones

Président :
L'honorable GERRY ST. GERMAIN, C.P.

Le mercredi 27 mai 2009

Fascicule nº 9

Seizième et dix-septième réunions concernant :

Les responsabilités constitutionnelles, conventionnelles, politiques et juridiques du gouvernement fédéral à l'égard des Premières nations, des Inuits et des Métis et d'autres questions générales relatives aux peuples autochtones du Canada (Questions relatives aux élections selon la Loi sur les Indiens)

TÉMOINS :
(*Voir à l'endos*)

47250-47253

THE STANDING SENATE COMMITTEE ON ABORIGINAL PEOPLES

The Honourable Gerry St. Germain, P.C., *Chair*

The Honourable Nick G. Sibbeston, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Brazeau
Brown
Campbell
Carstairs, P.C.
* Cowan (or Tardif)
Dyck
Hubley
Lang
* LeBreton, P.C. (or Comeau)
Lovelace Nicholas
Peterson
Raine

*Ex officio members

(Quorum 4)

LE COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES PEUPLES AUTOCHTONES

Président : L'honorable Gerry St. Germain, C.P.

Vice-président : L'honorable Nick G. Sibbeston

et

Les honorables sénateurs :

Brazeau
Brown
Campbell
Carstairs, C.P.
* Cowan (ou Tardif)
Dyck
Hubley
Lang
* LeBreton, C.P. (ou Comeau)
Lovelace Nicholas
Peterson
Raine

* Membres d'office

(Quorum 4)

Published by the Senate of Canada

Available from: Public Works and Government Services Canada
Publishing and Depository Services, Ottawa, Ontario K1A 0S5

Also available on the Internet: http://www.parl.gc.ca

Publié par le Sénat du Canada

Disponible auprès des: Travaux publics et Services gouvernementaux Canada – Les Éditions et Services de dépôt, Ottawa (Ontario) K1A 0S5

Aussi disponible sur internet: http://www.parl.gc.ca

MINUTES OF PROCEEDINGS

DAUPHIN, Manitoba, Wednesday, May 27, 2009
(19)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples met this day at 9:00 a.m., in the Dauphin Friendship Centre, Dauphin, Manitoba, the chair, the Honourable Gerry St. Germain, P.C, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Dyck, Hubley, Lovelace Nicholas, St. Germain, P.C., and Sibbeston (5).

In attendance: Tonina Simeone, Analyst, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Wednesday, February 25, 2009, the committee continued its consideration of the federal government's constitutional, treaty, political and legal responsibilities to First Nations, Inuit and Metis peoples and on other matters generally relating to the Aboriginal Peoples of Canada. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 1.*)

WITNESSES:

West Region Tribal Council:

Norman Bone, Chair, Chief of Keeseekoowenin Ojibway Nation.

Waywayseecappo First Nation:

Murray Clearsky, Chief.

Pine Creek First Nation:

Derek Nepinak, Chief.

The chair made opening remarks.

Mr. Bone made a statement and responded to questions.

At 9:59 a.m., the committee suspended.

At 10:16 a.m., the committee resumed.

Mr. Clearsky made a statement and responded to questions.

At 11:15 a.m., the committee suspended.

At 11:20 a.m., the committee resumed.

Mr. Nepinak made a statement and responded to questions.

At 11:57 a.m., it was agreed that the committee adjourn to the call of the chair.

ATTEST:

PROCÈS-VERBAUX

DAUPHIN, Manitoba, le mercredi 27 mai 2009
(19)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones se réunit aujourd'hui, à 9 heures, au Dauphin Friendship Centre, à Dauphin, au Manitoba, sous la présidence de l'honorable Gerry St. Germain, C.P. (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Dyck, Hubley, Lovelace Nicholas, St. Germain, C.P., et Sibbeston (5).

Également présente : Tonina Simeone, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mercredi 25 février 2009, le comité poursuit son examen des responsabilités constitutionnelles, conventionnelles, politiques et juridiques du gouvernement fédéral à l'égard des Premières nations, des Inuits et des Métis et d'autres questions générales relatives aux peuples autochtones du Canada. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 1 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

West Region Tribal Council :

Norman Bone, président, chef de la Première nation Keeseekoowenin Ojibway.

Première nation Waywayseecappo :

Murray Clearsky, chef.

Première nation de Pine Creek :

Derek Nepinak, chef.

Le président fait une déclaration.

M. Bone fait une déclaration préliminaire et répond aux questions.

À 9 h 59, le comité suspend ses travaux.

À 10h 16, le comité reprend ses travaux.

M. Clearsky fait une déclaration préliminaire et répond aux questions.

À 11 h 15, le comité suspend ses travaux.

À 11 h 20, le comité reprend ses travaux.

M. Nepinak fait une déclaration préliminaire et répond aux questions.

À 11 h 57, le comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

DAUPHIN, Manitoba, Wednesday, May 27, 2009
(20)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples met this day at 2:13 p.m., in the Dauphin Friendship Centre, Dauphin, Manitoba, the chair, the Honourable Gerry St. Germain, P.C, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Dyck, Hubley, Lovelace Nicholas, St. Germain, P.C., and Sibbeston (5).

In attendance: Tonina Simeone, Analyst, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Wednesday, February 25, 2009, the committee continued its consideration of the federal government's constitutional, treaty, political and legal responsibilities to First Nations, Inuit and Metis peoples and on other matters generally relating to the Aboriginal Peoples of Canada. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 1.*)

WITNESSES:

Norman Bone, Chair, West Region Tribal Council;

Derek Nepinak, Chief, Pine Creek First Nation;

Dwayne Blackbird;

Mike D. Ahmo;

Murray Clearsky, Chief, Waywayseecappo First Nation;

Joseph Maud, Councillor, Skownan First Nation.

The chair made opening remarks and started an open mike session.

Mr. Bone, Mr. Nepinak, Mr. Blackbird, Mr. Ahmo and Mr. Clearsky each made a statement and responded to questions.

At 3:23 p.m., Mr. Maud made a statement. All witnesses continued to respond to questions.

At 3:49 p.m., it was agreed that the committee adjourn to the call of the chair.

ATTEST:

DAUPHIN, Manitoba, le mercredi 27 mai 2009
(20)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones se réunit aujourd'hui, à 14 h 13, au Dauphin Friendship Centre, à Dauphin, au Manitoba, sous la présidence de l'honorable Gerry St. Germain, C.P. (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Dyck, Hubley, Lovelace Nicholas, St. Germain, C.P., et Sibbeston (5).

Également présente : Tonina Simeone, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mercredi 25 février 2009, le comité poursuit son examen des responsabilités constitutionnelles, conventionnelles, politiques et juridiques du gouvernement fédéral à l'égard des Premières nations, des Inuits et des Métis et d'autres questions générales relatives aux peuples autochtones du Canada. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 1 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

Norman Bone, président, West Region Tribal Council;

Derek Nepinak, chef, Première nation de Pine Creek;

Dwayne Blackbird;

Mike D. Ahmo;

Murray Clearsky, chef, Première nation Waywayseecappo;

Joseph Maud, conseiller municipal, Première nation Skownan.

Le président fait une déclaration et débute la tribune libre.

MM. Bone, Nepinak, Blackbird, Ahmo et Clearsky font chacun une déclaration préliminaire et répondent aux questions.

À 15 h 23, M. Maud fait une déclaration préliminaire. Tous les témoins continuent à répondre aux questions.

À 15 h 49, le comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

La greffière du comité,

Gaëtane Lemay

Clerk of the Committee

EVIDENCE

DAUPHIN, Manitoba, Wednesday, May 27, 2009

The Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples met this day at 9 a.m. to study the federal government's constitutional, treaty, political and legal responsibilities to First Nations, Inuit and Metis peoples, and other matters generally relating to the Aboriginal Peoples of Canada (topic: issues pertaining to Indian Act Elections).

Senator Gerry St. Germain (*Chair*) in the chair.

The Chair: Good morning. I am Senator Gerry St. Germain from British Columbia. As chairman of the Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples, it is my pleasure to welcome you to these hearings.

First I wish to acknowledge the Treaty One First Nation on whose ancestral and traditional lands we gather today, lands where my Metis ancestors also settled before Manitoba entered into Confederation.

Please allow me to introduce the members of the committee who are present. On my right is the vice-chair, Senator Sibbeston from Northwest Territories. Next to Senator Sibbeston is Senator Lovelace Nicholas from New Brunswick. On my left is Senator Lillian Dyck from the province of Saskatchewan. Next to Senator Dyck is Senator Elizabeth Hubley from Prince Edward Island.

Honourable senators, elders, guests, members of the audience, our mandate on this committee is to examine legislation and matters relating to Aboriginal peoples of Canada generally.

On April 1 of this year, the committee decided to launch a study to examine issues related to Indian Act elections. The committee is looking at outstanding concerns related to the two-year term of office for chiefs and council, as currently prescribed in the Indian Act.

The Senate committee is here in Dauphin, Manitoba, to seek the views of First Nation leaders and citizens regarding what changes, if any, should be made in these areas to strengthen nations in a political and accountable way.

We are on Treaty Two lands. Our role as a Senate committee is to consult and listen to what First Nation citizens have to say and to work together towards finding better ways to help First Nation communities determine better governance relationships for citizens and their government.

It is important to note that 252 First Nation band council governments conduct and hold elections in accordance with the Indian Act. This is roughly 40 per cent of all First Nations in Canada.

The committees' election study is primarily concerned with these First Nations whose election procedures are governed by the Indian Act. The other 350-plus First Nations select their

TÉMOIGNAGES

DAUPHIN (Manitoba), le mercredi 27 mai 2009

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones s'est réuni aujourd'hui à 9 heures pour étudier les responsabilités constitutionnelles, conventionnelles, politiques et juridiques du gouvernement fédéral à l'égard des Premières nations, des Inuits et des Métis et d'autres questions générales relatives aux peuples autochtones du Canada (sujet : questions relatives aux élections selon la Loi sur les Indiens).

Le sénateur Gerry St. Germain (*président*) occupe le fauteuil.

Le président : Bonjour. Je suis le sénateur Gerry St. Germain de la Colombie-Britannique. À titre de président du Comité sénatorial permanent des peuples autochtones, je suis heureux de vous souhaiter la bienvenue aux audiences aujourd'hui.

Je tiens tout d'abord à remercier la Première nation partie au Traité n° 1, car nous nous réunissons aujourd'hui sur ses terres ancestrales et traditionnelles; il s'agit des terres où mes ancêtres métis se sont aussi établis avant que le Manitoba adhère à la Confédération canadienne.

Permettez-moi de présenter les membres du comité qui sont parmi nous : à ma droite se trouve le vice-président, le sénateur Sibbeston, des Territoires du Nord-Ouest. À ses côtés, le sénateur Lovelace Nicholas, du Nouveau-Brunswick. À ma gauche, le sénateur Lillian Dyck, de la province de la Saskatchewan. À côté du sénateur Dyck se trouve le sénateur Elizabeth Hubley, de l'Île-du-Prince-Édouard.

Chers sénateurs, aînés, invités et membres de l'assistance, le comité a pour mandat d'examiner la loi et les questions liées aux peuples autochtones du Canada en général.

Le 1er avril dernier, le comité a décidé d'entreprendre une étude qui consiste à examiner les questions qui se rattachent aux élections selon la Loi sur les Indiens. Le comité se penche sur les préoccupations liées au mandat de deux ans des chefs et des conseils, comme le prévoit actuellement la Loi sur les Indiens.

Le comité sénatorial se rassemble ici à Dauphin, au Manitoba, pour obtenir l'avis des dirigeants et des citoyens des Premières nations concernant les changements éventuels qui devraient être apportés dans ces secteurs pour renforcer les nations sur le plan de la politique et de la responsabilité.

Nous nous trouvons sur des territoires visés par le Traité n° 2. Le rôle du comité sénatorial est de consulter et d'écouter les citoyens des Premières nations et de collaborer en vue de trouver de nouvelles façons d'aider les collectivités des Premières nations à définir de meilleures structures de gouvernance pour les citoyens et leur gouvernement.

Il est important de noter que 252 conseils de bande des Premières nations procèdent à des élections en application de la Loi sur les Indiens. On parle d'environ 40 p. 100 de toutes les Premières nations du Canada.

L'étude sur les élections du comité est principalement axée sur les Premières nations dont les procédures d'élection sont régies par la Loi sur les Indiens. Les autres Premières nations, plus

governance leaders as a result of self-government agreements or follow a leadership selection mechanism such as hereditary or clan.

To discuss this topic with us this morning, our first witness before us, colleagues, is Chief Norman Bone, chair of the West Region Tribal Council. He is also Chief of Keeseekoowenin Ojibway First Nation. He will speak on behalf of the tribal council and as well on behalf of his nation.

It is nice to see you here, Chief Norman, and it is nice for me to be home. The floor is yours.

Chief Norman Bone, Chair, West Region Tribal Council, and Chief, Keeseekoowenin Ojibway First Nation: Thank you very much. It is an honour to be able to talk to Canada through this process, and we hope that our information will be heard fairly. Sometimes individual presentations from different areas get lost in the general picture of Canada. I hope that our information is recorded so that we can have input in giving us direction.

I am sorry for starting out that way, but I want to welcome you. Yes, it is Treaty Two area, which is the Interlake area. That is east of us, west of us to the Saskatchewan border, and down south to Southwestern Manitoba. Approximately 19 reserves participate within that area. Most of them are Ojibway.

We also participate through three tribal council areas, Interlake Reserves Tribal Council, West Region Tribal Council and also Dakota Ojibway Tribal Council. That is all also within that Treaty Two area. We are, as I said earlier, Ojibway people within this territory, but we also have the Dakota people on the southern side of Treaty Two areas.

I know we have some of our own internal disputes from time to time about whom the territory actually belonged to, but as far as we remember, there was an original agreement. Our oral history practice within our community is that this area was entered into treaty. We made treaty with the Ojibway back in 1871, just east of here at the Manitoba post. It was a second part to, I guess, the Treaty One discussions that happened at Fort Garry or further east. But I welcome you to this area and I am glad to participate.

Our information will be similar to the Treaty One presentation that you heard. I do not have an additional document to present to you. However, in reviewing their information and knowing the work that we do along with Treaty One, in general, our positions will be very similar.

We are definitely interested in looking at making changes to the Election Act, or the elections and time frames and all of that within the current Indian legislation, the Indian Act. I think Treaty One pointed to section 78. We are supportive of, or at least I am supportive of proceeding that way.

de 350, choisissent leur gouvernement aux termes d'ententes d'autonomie gouvernementale ou ont recours à d'autres mécanismes pour élire leurs dirigeants, comme l'hérédité ou les systèmes de clan.

Pour analyser cette question, chers collègues, nous accueillons ce matin notre premier témoin, à savoir le chef Norman Bone, président du West Region Tribal Council. Il est aussi chef de la Première nation Ojibway Keeseekoowenin. Il parlera au nom du conseil tribal et de sa nation.

Je suis heureux de vous voir, chef Norman, et je suis heureux d'être chez moi. Vous avez la parole.

Le chef Norman Bone, président, West Region Tribal Council et chef, Première nation Ojibway Keeseekoowenin : Merci beaucoup. C'est un honneur que de pouvoir s'adresser au Canada de cette façon, et nous espérons que notre discours sera interprété de façon juste. Parfois, des témoignages de divers secteurs perdent leur effet lorsqu'on adopte une vue d'ensemble du Canada. J'espère que notre discours sera entendu et que nous pourrons ainsi contribuer à cet exercice visant à nous orienter.

Je vous demande pardon de commencer ainsi, et je tiens à vous souhaiter la bienvenue. Oui, nous sommes sur le territoire visé par le Traité n° 2, soit la région d'Interlake. C'est de l'est d'où nous sommes, jusqu'à la frontière saskatchewanaise, à l'ouest, et au sud, jusqu'au Sud-Ouest du Manitoba. Il y a environ 19 réserves qui participent dans cette région. La plupart d'entre elles sont ojibway.

Nous siégeons aussi à trois conseils tribaux : Interlake Reserves, West Region et Dakota ojibway. Ils sont tous situés sur le territoire visé par le Traité n° 2. Comme je l'ai dit plus tôt, les Premières nations situées sur ce territoire appartiennent au peuple ojibway, mais des membres du peuple Dakota vivent aussi dans le sud du territoire visé par le Traité n° 2.

Je sais que nous avons, de temps à autre, des disputes internes au sujet du propriétaire initial du territoire, mais, pour autant que nous nous souvenions, une entente initiale était en place. Selon l'histoire orale de notre collectivité, ce territoire est visé par un traité. Nous avons conclu un traité avec les Ojibways en 1871, un peu à l'est d'ici, au poste de Manitoba. C'était un deuxième volet, j'imagine, aux discussions relatives au Traité n° 1 qui avaient eu lieu à Fort Garry, ou plus à l'est. Mais je vous souhaite la bienvenue sur ce territoire, et je suis heureux de participer.

Nos propos seront semblables à ceux que vous avez entendus des représentants de la région visée par le Traité n° 1. Je n'ai pas de nouveau mémoire à vous présenter. Toutefois, à la lumière de leur information et du travail que nous accomplissons de concert avec les Premières nations visées par le Traité n° 1, en général, nos positions seront très semblables.

Nous sommes certainement intéressés à envisager la modification de la Loi électorale ou des modalités électorales et de la durée des mandats et de toutes les dispositions connexes de la loi qui régit actuellement les Autochtones, la Loi sur les Indiens. Je crois que les représentants du territoire visé par le Traité n° 1 ont fait allusion à l'article 78. Nous sommes — ou, à tout le moins, je suis — en faveur de cette façon de procéder.

We do not want to see First Nations getting lost in various other pieces of suggested legislation. That happens from time to time. We see that as an emptying out of the house or an emptying out of the Indian Act legislation, which makes it ineffective over the number of years.

On the interim, I am quite sure the leadership must have said earlier in the last century that when you are talking about the Indian Act, at this point in time we would use that as an interim measure to make some changes for ourselves or to promote changes for ourselves within our communities.

We want to point out that prior to treaty making, we had the authorities to be our own government. We were responsible for all aspects of our lives. Shortly after treaty was made, we were proceeding that same way. However, I guess things have changed from the larger society or from the federal government or federal systems, which have had negative impacts on us.

Actually, I think many of you know the stories of the reserve lives that we have had in the past 100 years and what happened to governance. Our ability to be in control of our lives was watered down. This time, what we would like to promote, and we have another century coming up, is that we rebuild First Nation governments, but we do that ourselves, that we work at that ourselves rather than it being handed down or instructed by another authority. We recognize ourselves as a sovereign people related to or coming from the fact that we are indigenous as people to this land and that we entered into treaty. We will still maintain that in the next century, hopefully over the next century with the educating of our children, that we would move in that direction to ensure that we are in charge of our lives, not only locally in our reserves, but at all the different levels at which we participate.

We participate at the regional levels, like the tribal council levels, the provincial levels and the national levels, but we want to maintain the ability to speak for ourselves, even at the international level. We want to maintain our ability to speak for ourselves at all of those levels right to the international level.

I know it is a problem sometimes for Canada, but we have maintained and we will continue to maintain our sovereignty in reference to how we function within this country that is known as Canada.

We are disappointed that the rights of indigenous people were not supported at the United Nations level, were not supported by Canada, and we would like to see Canada supporting that in the next short while in whatever way we can. We certainly support that. We have always maintained that we have the ability to govern ourselves and the lands around us. We did it for thousands of years. Some drastic changes happened in the past 100 and some

Nous ne voulons pas voir les Premières nations se perdre dans un dédale de projets de loi. C'est un phénomène qui se produit de temps à autre. Nous estimons que cela dilue en quelque sorte les efforts ou neutralise les dispositions de la Loi sur les Indiens, que cela mine son efficacité à long terme.

Entre-temps, je suis convaincu que les dirigeants ont déjà dit, au cours du dernier siècle, que, lorsqu'il est question de la Loi sur les Indiens, pour le moment, nous nous en servirons comme mesure provisoire pour effectuer des changements pour notre bien ou pour promouvoir ces changements au sein de nos collectivités.

Nous tenons à souligner que, avant de conclure le traité, nous étions habilités à nous gouverner nous-mêmes. Nous étions responsables de tous les aspects de notre vie. Peu après la conclusion du traité, nous procédions de la même façon. Toutefois, j'imagine qu'il y a eu des changements au sein de la société dans son ensemble ou du gouvernement fédéral, ou dans les systèmes fédéraux, qui ont eu des retombées négatives sur nous.

À l'heure actuelle, je crois que nombre d'entre vous connaissez les histoires de la vie en réserve au cours des 100 dernières années et ce qui est arrivé à notre gouvernance. Notre capacité de maîtriser notre vie s'est érodée. Cette fois-ci, l'idée que nous aimerions promouvoir, à l'aube d'un nouveau siècle, tient à la reconstruction des gouvernements des Premières nations, mais sous notre propre direction; nous allons y travailler seuls, sans qu'on nous tienne par la main ou qu'on nous dise quoi faire. Nous nous reconnaissons comme un peuple souverain, du fait que nous sommes un peuple autochtone et que nous avons conclu un traité. Nous allons poursuivre dans cette voie au cours du prochain siècle — c'est du moins ce que nous espérons grâce à l'éducation de nos enfants — et nous allons garder le cap et nous assurer que nous avons pris notre vie en main, pas seulement à l'échelon local, dans nos réserves, mais à tous les différents échelons auxquels nous participons.

Nous participons à l'échelon régional — au sein des conseils tribaux, par exemple — ainsi qu'aux échelons provincial et national, mais nous voulons conserver la capacité de parler en notre propre nom, même à l'échelon international. Nous voulons conserver notre capacité de parler en notre propre nom à tous ces échelons, jusqu'à l'échelon international.

Je sais que c'est parfois un problème pour le Canada, mais nous avons maintenu notre souveraineté et nous continuerons à le faire pour ce qui est de la façon dont nous fonctionnons au sein de ce pays connu sous le nom de Canada.

Nous avons été déçus de voir que les droits des Autochtones n'ont pas été soutenus à l'échelon des Nations Unies, qu'ils n'ont pas été soutenus par le Canada, et nous aimerions que le Canada change son fusil d'épaule dans un proche avenir, quel que soit le moyen employé. Nous sommes certainement en faveur de cela. Nous avons toujours affirmé que nous étions capables de nous gouverner nous-mêmes et prendre en charge le territoire qui nous

odd years — 135 years in this part of the woods. As First Nations, we need to get back to participating on an equal level with the federal and provincial systems.

We are not supportive of just being recognized as board members of various types of organizations within Canada, within the provinces, although that seems to have been the trend over the past 100 and some odd years. We are more than just a board of a tribal council area, more than a board of a certain program service area. Again, I guess I could be repetitive in voicing that we have the ability to be our own sovereign people and we maintain that.

I will go back to the Treaty One presentation, the Treaty One document that was presented. In closing, we would like to see an expansion or the ability to make some headway for ourselves in terms of elections through the Indian Act. I think that is where we would come from in our presentation to support that. Without repeating what I said earlier, I simply think the Indian Act would be an interim measure that we would look at for making some corrections.

We are not in opposition to accountability and transparency; we are supportive of all of those measures that in general Canada is concerned about. We have never opposed any of that. Sometimes it appears that First Nations are opposing it, but we are definitely not in opposition to that.

Our membership wants to know what is happening within our governments, and we will provide that information. We do whatever we can to try to provide that information for them.

In closing, I know that I am representative of the Keeseekoowenin area First Nation. I know a couple of other chiefs will make presentations specifically on their reserves, but in general, from the discussions I have had with those chiefs and also with chiefs of Treaty One, our approach that we want to move on is very similar. We need to maintain the authority at our level as chiefs and councils.

I am not sure how much time I had, but I think that is where I will stop for now.

The Chair: You will have time later if there is anything you want to add.

Are you involved in the Assembly of Manitoba Chiefs, AMC, process?

Mr. Bone: Yes.

Senator Sibbeston: I would be interested in your experience, in your views regarding elections under the Indian Act, this two-year provision after which there are elections. What is your experience in that regard?

entoure. Nous l'avons fait pendant des milliers d'années. Certains changements radicaux sont survenus au cours des quelque 100 dernières années — 135 ans, dans nos contrées. En notre qualité de Premières nations, nous voulons recommencer à participer sur un pied d'égalité avec le gouvernement fédéral et les provinces.

Nous ne voulons pas qu'on nous reconnaisse simplement à titre de membres de conseils au sein de différents organismes canadiens et provinciaux, bien qu'il semble que cela ait été la tendance au cours du dernier siècle. Nous sommes plus que le simple conseil tribal d'une région donnée, plus que le conseil de gestion d'un programme dans une région donnée. Encore une fois, j'imagine que je me fais l'écho de mes prédécesseurs lorsque j'affirme que nous sommes capables d'exercer notre souveraineté, et nous demeurons de cet avis.

Je vais revenir à l'exposé sur le Traité n° 1, le mémoire sur le Traité n° 1 qui a été déposé. Pour conclure, nous aimerions renforcer notre capacité de prendre en charge le processus électoral par l'intermédiaire de la Loi sur les indiens. Je crois que c'est le discours que nous tiendrions, pour ce qui est de manifester notre appui à ce chapitre. Sans répéter ce que j'ai dit plus tôt, j'estime tout simplement que la Loi sur les Indiens serait une mesure provisoire que nous pourrions utiliser pour apporter certaines corrections.

Nous ne nous opposons pas à la responsabilité et à la transparence; nous sommes en faveur de toutes ces mesures auxquelles tient généralement le Canada. Nous ne nous sommes jamais opposés à quoi que ce soit à ce chapitre. Même si parfois les Premières nations semblent s'y opposer, ce n'est certainement pas le cas.

Nos membres veulent savoir ce qui se passe au sein de nos gouvernements, et nous leur procurerons cette information. Nous faisons tout notre possible pour leur procurer cette information.

Pour conclure, je sais que je suis un représentant de la Première nation Keeseekoowenin. Je sais que vous entendrez l'exposé de deux ou trois autres chefs au sujet de leur réserve, mais, en général, à la lumière des entretiens que j'ai eus avec ces chefs et aussi avec des chefs de la région visée par le Traité n° 1, nous voulons tous adopter une voie très semblable. Nous devons conserver notre autorité à titre de chefs et de conseils.

Je ne suis pas certain du temps qui m'était alloué, mais je crois que je vais m'arrêter ici pour l'instant.

Le président : On vous accordera du temps plus tard si vous voulez ajouter quelque chose.

Participez-vous au processus de l'Assembly of Manitoba Chiefs, l'AMC?

M. Bone : Oui.

Le sénateur Sibbeston : Je suis intéressé par votre expérience, par votre opinion en ce qui concerne les élections régies par la Loi sur les Indiens, cette disposition qui prévoit la tenue d'élections après deux ans. Quelle est votre expérience à cet égard?

Mr. Bone: My experience directly with the two-year time frame has been working seven days a week, 365 days a year during that time frame. We would like to see a longer time frame for terms. I know, and checking with my committee, they have not decided yet whether it will be three or four years.

Part of the discussion we would like to entertain for ourselves is contributing to this process or other processes to determine that. We did not want anybody else to come and give us directions, saying "Here is your new term." That is what happened in the past 100 years. We were given a two-year time frame.

The four-year time frame, if we looked at that, and favouring that at the outside, would I think give the council, the staff and the community more stability, more time to be able to plan in a walking process, not trying to plan while you are running. For two years, you are moving pretty quickly. If you want to maintain your political support, it throws things off. However, if you can sit down with your membership for four years at a time, the plans for community development would be much smoother and also less controversial.

I know that with the two-year time frame, especially if it is unchanged, our community has been fairly consistent in having leadership for long periods of time. Not very many quick changes have happened in our community, so they valued having the same leaders within the community. I think it means better planning or a feeling of stability within the community.

My personal experience is that I was involved there for 10 years in the 1980s, and then again just recently for another 10 years. So I have been the chief there and been involved in chief and council for 10 years already.

When I look at the trends from my community, when the community elects the same, there is not very much change in council and chief. To me, that is a concern by the membership wanting to make sure that they maintain a degree of stability or the same approach that is being used by that particular leadership. I do not know whether I answered your question.

Senator Sibbeston: Yes. I come from the Northwest Territories, so the situation there is I am sure fairly different. Every area has got its own unique way.

What would you say the state or situation of Aboriginal people is in this area, your reserve and the other areas around here, in terms of people making a living and so forth? If you could tell us that, it would be helpful.

Mr. Bone: Well, the state is fairly critical. I live an hour out of Brandon. We are not very far from urban centres. However, my community is still at the stage of having to haul water to our houses. Mind you, we are doing it a bit differently. We are hauling better water to our houses. We are using mechanical equipment to

M. Bone : Voici mon expérience du mandat de deux ans : j'ai travaillé sept jours sur sept, 365 jours par année durant cette période. Nous aimerions qu'entre en vigueur un mandat plus long. Je sais — pour l'avoir confirmé avec mon comité — qu'on n'a toujours pas décidé si ce sera trois ou quatre ans.

La discussion que nous voulons entreprendre consiste en partie à contribuer à ce processus ou aux autres processus visant à déterminer cela. Nous ne voulons pas que quelqu'un arrive et nous impose ses directives en nous disant : « Voici votre nouveau mandat. » C'est ainsi que les choses ont fonctionné au cours du dernier siècle. On nous a accordé un mandat de deux ans.

Selon moi, le mandat de quatre ans, si nous l'examinions — et je suis d'emblée en faveur de cette mesure — permettrait au conseil, au personnel et à la collectivité de profiter d'une meilleure stabilité, de plus de temps pour planifier, dans le cadre d'un processus dont la cadence est modérée, plutôt que d'essayer de planifier hâtivement. Pendant ces deux années, on bouge assez rapidement. La volonté de maintenir ses appuis politiques peut faire dérailler les choses. Toutefois, si vous pouvez entretenir un dialogue ininterrompu avec vos membres sur une période de quatre ans, les projets de développement communautaire se feront beaucoup plus en douceur et susciteront moins de controverses.

Je sais —quant au mandat de deux ans, surtout s'il demeure inchangé — que notre collectivité, avec assez de constance, a élu des dirigeants pour de longues périodes. Très peu de changements hâtifs sont survenus dans notre collectivité, alors il lui importait de conserver les mêmes dirigeants. Je crois que cela se traduit par une meilleure planification et un sentiment de stabilité au sein de la collectivité.

Pour ma part, j'ai été actif dix ans pendant les années 1980, puis, récemment, encore dix ans. Alors, j'ai occupé le poste de chef et j'ai déjà accumulé dix ans d'expérience à titre de chef et de conseiller.

Lorsque j'observe les tendances dans ma collectivité, lorsque je la vois élire les mêmes dirigeants, il y a très peu de changements à l'égard du conseil et du chef. À mes yeux, cela témoigne de la volonté des membres d'assurer une certaine stabilité ou de maintenir l'approche adoptée par les dirigeants en question. J'ignore si j'ai répondu à votre question.

Le sénateur Sibbeston : Oui. Je viens des Territoires du Nord-Ouest, alors la situation là-bas est, j'en suis convaincu, assez différente. Chaque région a sa propre façon de faire.

À votre avis, quel est l'état ou la situation des Autochtones dans votre région, votre réserve et dans les environs, quant à leur capacité de gagner leur vie, entre autres? Cette information nous serait utile.

M. Bone : Eh bien, l'heure est assez grave. Je vis à une heure de Brandon. Nous ne sommes pas très loin des centres urbains. Pourtant, ma collectivité est encore au stade où elle doit aller chercher de l'eau à l'extérieur de la maison. Remarquez, nous procédons un peu différemment. Nous ramenons de l'eau de

do that now. We are not going down to the river anymore, but we have that kind of a system that is available for us. We are still doing that.

We still have a high unemployment rate within our community. We are an hour away. We are trying to look at an exhaustive approach about community development on-reserve. We are also looking at developing or participating off-reserve. On-reserve we are looking at planning. Off-reserve, we want to participate. We have experimented in the last year. For example, we did an employment; we created I think 18 new jobs working outside the reserve within a radius of about 150 kilometres from our reserve.

That was the first year we have done that in an organized way, and we went through some learning curves as a result. What we are trying to promote within our community as it relates to employment is that there are only so many jobs you can create within a 5,000-acre reserve, 140 homes. It is about 600 people. You can do only so much development there. Therefore we are trying to participate outside of that.

We have an interpretive centre set up at Clear Lake, which is a tourist area, and we have created some employment there. Also, we are participating in the construction of buildings and repairs outside the reserve. We needed to do that in order to create more work for ourselves, because it just does not happen if you only put your blinders on and look at developing on-reserve.

The Chair: What is the population of Keeseekoowenin?

Mr. Bone: The number is about 600, I would say. I did not bring my fact sheet.

The Chair: What river are you on?

Mr. Bone: Little Saskatchewan, also known as Minnedosa River. It drains out of Riding Mountain National Park into the Assiniboine.

The Chair: It comes out of Riding Mountain?

Mr. Bone: Yes.

Senator Lovelace Nicholas: In the event of a corrupt election, do you think the recall should be modified, or does the old system work?

Mr. Bone: It is hard to answer that from our experience because we never experienced a problem with a corrupt leader or corruption within our community. I do not remember any appeals or anything happening within our area, and being there involved in leadership for long periods of time. However, I do believe that some kind of system, if you need one, has got to be done right at our level. It cannot be left to somebody outside further away from us. I think that our community has to participate in designing or working in that appeal system.

meilleure qualité dans nos maisons. Nous utilisons des machines pour ce travail, maintenant. Nous ne nous rendons plus à la rivière, mais nous avons ce genre de système à notre disposition. Nous faisons encore cela.

Notre collectivité affiche encore un taux de chômage élevé. Nous sommes à une heure. Nous essayons de mettre sur pied une démarche exhaustive qui ouvrira la voie au développement économique de la réserve. Nous songeons aussi au développement et à la participation hors réserve. Dans la réserve, nous nous penchons sur la planification. Hors réserve, nous voulons participer. Nous avons fait des expériences durant la dernière année. Par exemple, nous avons créé — je crois — 18 nouveaux emplois à l'extérieur de la réserve, dans un rayon d'environ 150 kilomètres de la réserve.

C'était la première année que nous le faisions de façon organisée, alors nous avons dû apprendre de nos erreurs. Le message que nous essayons de véhiculer au sein de notre collectivité, en ce qui concerne l'emploi, c'est qu'il y a une limite au nombre d'emplois que l'on peut créer dans une réserve de 5 000 acres comptant 140 maisons. Cela correspond à environ 600 personnes. Les possibilités de développement sont limitées. Par conséquent, nous essayons de participer à l'extérieur.

Nous avons établi un centre d'interprétation à Clear Lake, qui est un secteur touristique, et nous avons créé des emplois là-bas. De plus, nous participons à la construction d'immeubles et nous effectuons des réparations à l'extérieur de la réserve. Nous devons faire cela pour créer des débouchés de travail, car c'est tout simplement impossible si on se met des œillères et qu'on se concentre sur le développement dans la réserve.

Le président : Combien d'habitants compte Keeseekoowenin?

M. Bone : Environ 600, je crois. Je n'ai pas apporté ma fiche de renseignements.

Le président : Quelle rivière bordez-vous?

M. Bone : La rivière Little Saskatchewan, aussi connue sous le nom de rivière Minnedosa. Elle naît au parc national du Mont-Riding et se jette dans la rivière Assiniboine.

Le président : Elle naît au mont Riding?

M. Bone : Oui.

Le sénateur Lovelace Nicholas : Dans le cas d'une élection frauduleuse, croyez-vous que le mécanisme de destitution devrait être modifié, ou l'ancien régime fonctionne-t-il?

M. Bone : Il est difficile de répondre à votre question à la lumière de notre expérience, car nous n'avons jamais connu de problèmes à cause d'un dirigeant corrompu ou de corruption au sein de notre collectivité. Je ne me souviens pas d'une contestation ou d'un problème quelconque dans notre région, et j'ai participé à l'administration de la réserve pendant de longues périodes. Toutefois, je crois que ce genre de système — si tant est que vous en avez besoin — doit être mis en place à notre échelon. On ne peut pas en charger une tierce partie extérieure à la collectivité. Je crois que notre collectivité doit participer à la conception et à l'élaboration de ce système de contestation.

Right now, I think what we have to do is write letters. I know a couple of questions were raised out of the last election, but it went up to the minister, which I understand was our connection to the minister. That is part of the process. I think that the information or the resolution to that would have to be done directly in connection with us right at the community level. I do not mean only, but also the Chief and Council, and also your membership and the grassroots people that participate in the election.

Senator Lovelace Nicholas: Do you have mail-in ballots?

Mr. Bone: Yes.

Senator Lovelace Nicholas: How does that work for you?

Mr. Bone: Well, it won all my elections. Just kidding. It worked positively that way, I guess.

There have been some difficulties with mail-in ballots. Regarding responsibility, I know that all the people who participate in the elections have to make sure that they have their new addresses in the system, so it is a bit more chaotic, I think, when you have to do it every two years. I could see it evening out if it were done over a three-year or four-year period. I think it would be less of a problem, because then you could maintain. As a community, we are trying to maintain the connection with all of our people in terms of where they live. I think I answered your question.

Senator Hubley: You made an interesting comment when you said, with regard to changes to the Election Act, that we should not be emptying out the Indian Act. I am wondering whether you might share with us from your experience the importance of the Indian Act to your community; or, on the other side, are there things about the Indian Act that bother you?

Mr. Bone: We have used the Indian Act as a guide in a sense over the past number of years. We have not gone outside of that to create anything new for ourselves. We are simply trying to make the current Indian Act work in our part of the country.

The Indian Act directly connects us to a process of treaty. I know there are probably some changes to the strategies that were considered 100 years ago for the implementation of the Indian Act. The Indian Act is like the old story about the sword with two sharp edges. We can use the Indian Act to our advantage. I guess we can also cause some problems for ourselves by using the Indian Act. However, we have not had major difficulties with the Indian Act, although that is not because it is ideal. The act is not ideal. It is all we were given. It is all we had to deal with in terms of maintaining our existence as a sovereign people or as an indigenous people of this country.

The act is a link to ourselves and to our treaty, even though it is not a positive link, viewed by some, or a negative link. It does connect us to who we are as indigenous people.

À l'heure actuelle, je crois que nous devons écrire des lettres. Je sais que les dernières élections ont éveillé quelques soupçons, mais ils ont été communiqués au ministre — et je crois comprendre que c'est là notre lien avec le ministre. Cela fait partie du processus. Je crois que l'information ou que la résolution de ce problème devrait supposer la participation directe de l'échelon communautaire. Je n'entends pas par là seulement le chef et le conseil, mais aussi les membres et les gens qui participent à l'élection.

Le sénateur Lovelace Nicholas : Utilisez-vous des bulletins de vote par correspondance?

M. Bone : Oui.

Le sénateur Lovelace Nicholas : Comment cela fonctionne-t-il pour vous?

M. Bone : Eh bien, c'est ce qui m'a permis de remporter toutes mes élections. Je plaisante. Les choses ont bien fonctionné à cet égard, j'imagine.

Il y a eu certaines difficultés se rattachant aux bulletins de vote par correspondance. Concernant la responsabilité, je sais que tous ceux qui participent à l'élection doivent s'assurer que leur adresse est à jour dans le système, alors c'est un peu plus chaotique, à mon avis, lorsqu'il faut le faire tous les deux ans. Je crois qu'on pourrait répartir ce travail un peu mieux sur une période de trois ou quatre ans. À mon avis, il y avait moins de problèmes, car on pourrait se tenir à jour. Nous essayons de rester en communication avec tous les membres de la collectivité, où qu'ils qui vivent. Je crois que j'ai répondu à votre question.

Le sénateur Hubley : Vous avez fait un commentaire intéressant lorsque vous avez dit, en parlant des modifications de la Loi électorale, que nous ne devrions pas miner l'efficacité de la Loi sur les Indiens. Je me demande si vous pouvez nous parler, à la lumière de votre expérience, de l'importance de la Loi sur les Indiens pour votre collectivité. Ou, au contraire, y a-t-il certains aspects de la Loi sur les Indiens qui vous posent problème?

M. Bone : Nous avons utilisé la Loi sur les Indiens comme une sorte de guide au cours des dernières années. Nous ne nous en sommes pas écartés pour créer quelque chose de nouveau. Nous tentons tout simplement de faire fonctionner la Loi sur les Indiens actuelle dans notre partie du pays.

La Loi sur les Indiens nous relie directement à un processus conventionnel. Je sais qu'on a probablement modifié certaines stratégies de mise en œuvre de la Loi sur les Indiens, qui remonte à un siècle. La Loi sur les Indiens est une arme à double tranchant. Nous pouvons tirer profit de la Loi sur les Indiens. J'imagine que nous pouvons aussi nous créer des ennuis en misant sur la Loi sur les Indiens. Toutefois, nous ne nous sommes jamais heurtés à des difficultés graves à cause de la Loi sur les Indiens, bien qu'elle ne soit pas parfaite. La loi n'est pas parfaite. C'est tout ce qu'on nous a donné. C'était notre seul outil pour conserver notre existence à titre de peuple souverain ou de peuple indigène du Canada.

La loi nous lie entre nous et à notre traité, même si ce n'est pas un lien positif, selon certains, ni un lien négatif. Elle nous lie à nos origines de peuple indigène.

Senator Hubley: Thank you. That clarifies it, because I did not hear anything in your presentation to say that you felt that the Indian Act should not be there or that your vision for your community was not in step with it, or that the act was not sort of interfering with how you wanted to carry on the day-to-day operations within your community.

Your elections now are held every two years?

Mr. Bone: That is right.

Senator Hubley: On a fixed date?

Mr. Bone: I think with the exception of that item, I guess you just reminded me of why we are here again.

If we wanted to change that, for example, to go to four years, I think it could be done. Reading the Treaty One material, I think they suggest making some changes. Section 78 I think was one way that we could possibly support moving along with that. It would not require a whole new legislative exercise or another piece of legislation to make some positive changes for ourselves.

Senator Hubley: What is the date of your term? When your term is up, what do you do? There was some suggestion that it might be easier to make a transition on the fiscal years. That is, as your year-end comes around, every two years you would have your election on or about that time. There would be an answering for the previous governance, and then looking forward to the next two years. I am wondering, do you choose a date to have the election, or is it just in two years, well, I think we will have an election in a while?

Mr. Bone: No, we have been using the system, and our election falls on March 31. April 9 is the official take-over date I think of council every two years in our community. I guess we have accommodated that for ourselves; we have adjusted to that, and it fits within the fiscal year.

Yes, it does have some problems, for example if a different council is approving the last budget for the coming year. However, we have found ways and I guess we have survived it. I think the spring is a time to start new initiatives, so it kind of falls in line with that.

At our AMC table, they supported the whole concept of having elections all on the same day, all the 64 reserves, and I am leaning more towards that. I would be promoting our date at that table.

Senator Hubley: Of course.

Mr. Bone: It is also in line with hearing the teachings of elders talking about when things start new, and that is in the springtime. If we would line up with that, our official date for the start of a new council every two years is April 9.

Senator Hubley: Does your fiscal year finish at the end of April?

Le sénateur Hubley : Merci. C'est une bonne explication, car, dans votre exposé, vous n'avez pas laissé entendre que vous estimiez que la Loi sur les Indiens devrait être abrogée, qu'elle entrait en conflit avec la vision que vous aviez pour votre collectivité ou qu'elle était à l'origine d'une forme ou une autre d'obstacle à la façon dont vous voulez mener vos activités quotidiennes dans votre collectivité.

Vous tenez actuellement des élections tous les deux ans?

M. Bone : C'est exact.

Le sénateur Hubley : À une date fixe?

M. Bone : Je crois que, à l'exception de ce point, vous venez de me rappeler la raison pour laquelle nous étions ici.

Si nous voulions, par exemple, faire passer le mandat à quatre ans, je crois que nous pourrions le faire. Lorsque j'ai lu les documents qui se rattachaient au Traité n° 1, je crois qu'on a suggéré certains changements. Invoquer l'article 7, à mon avis, serait l'une des façons qui pourrait nous permettre d'aller de l'avant à ce chapitre. Ainsi, on n'aurait pas besoin d'entreprendre un nouveau processus législatif ou d'adopter une nouvelle loi pour apporter des changements à notre profit.

Le sénateur Hubley : Quelle est la durée de votre mandat? Lorsque votre mandat est échu, que faites-vous? Certains ont avancé qu'il serait peut-être plus facile de fonder la transition sur les exercices. C'est-à-dire que, lorsque la clôture de votre exercice approche, tous les deux ans, vous tenez une élection aux alentours de cette date. Le gouvernement sortant serait donc responsable de ses résultats, puis on pourrait regarder en avant pour les deux prochaines années. J'aimerais savoir : fixez-vous une date pour d'élection, ou est-ce approximatif, c'est-à-dire que, dans deux ans, il y aura des sélections à un moment donné?

M. Bone : Non, nous nous sommes conformés au système, et nos élections ont lieu le 31 mars. Je crois que le 9 avril est la date officielle d'entrée en fonction du conseil, tous les deux ans, dans notre collectivité. J'imagine que nous nous sommes adaptés; nous avons pris des mesures en ce sens, et cela concorde avec notre exercice.

Certes, il y a certains problèmes, par exemple, dans le cas où un conseil différent approuve le dernier budget pour l'année à venir. Toutefois, nous avons trouvé des façons, et j'imagine que nous avons passé au travers. Je crois que le printemps est un bon moment pour entreprendre de nouvelles initiatives, alors nous allons un peu en ce sens.

À notre assemblée de l'AMC, on s'est montré en faveur de tout le concept de la tenue d'élections à date fixe; toutes les 64 réserves, et je penche davantage pour cette solution. Je ferais valoir à cette assemblée tout l'intérêt du calendrier adopté par ma collectivité.

Le sénateur Hubley : Bien sûr.

M. Bone : Cette idée est également en harmonie avec les enseignements des aînés, lorsqu'ils parlent du nouveau départ, qui a lieu au printemps. Si nous faisions cela, la date officielle d'entrée en fonction d'un nouveau conseil tous les deux ans serait le 9 avril.

Le sénateur Hubley : Votre exercice se termine-t-il à la fin d'avril?

Mr. Bone: March 31.

Senator Hubley: It ends, okay.

Mr. Bone: Yes, so it works; it fits right at that time.

Senator Dyck: You said that you have been on council or been a chief for the last 10 years?

Mr. Bone: Council initially, and then chief. The first term I was council and then after that I was chief.

Senator Dyck: You were chief for how long?

Mr. Bone: For eight of the ten years.

Senator Dyck: It sounds as though this system under the Indian Act is working well for you, that you really have not had any experience with problems, with appeals or anything along those lines.

Mr. Bone: No.

Senator Dyck: Does it work well for you?

Mr. Bone: It appears to work well for us.

Senator Dyck: How many of your membership would be on- and off-reserve, about?

Mr. Bone: We have 600 on, 400 off.

Senator Dyck: Is your voter participation high off the reserve?

Mr. Bone: Pardon me?

Senator Dyck: Have you got a high turnout from the off-reserve population?

Mr. Bone: Yes. I think 300 or 400 people participate in the election, if I remember the numbers from the last election.

Senator Dyck: I do not know whether you have talked to other chiefs who might have had difficulty with mail-in ballots. Do you think there is something about the way you do your mail-in ballots that is maybe better regulated or somehow makes it so that there is no question about the validity of the mail-in ballots?

We have heard in a number of presentations that the process for mail-in ballots was such that people were not sure that the mail-in ballots had actually come from the people they were supposed to have come from. The system was subject to abuse. Maybe your system is set up in a better way.

Mr. Bone: Well, we contracted with an electoral officer. I guess that is key. It seems like the electoral officers we have contracted with for a number of years must have been doing their work right. During our election time or shortly after, we did not have a pile of concerns raised either with us or at the community level in reference to that issue. We did not run into that in my community. There were I think some problems as a result of some people not

M. Bone : Le 31 mars.

Le sénateur Hubley : Il se termine, d'accord.

M. Bone : Oui, alors ça marche; les deux périodes correspondent.

Le sénateur Dyck : Vous avez dit que vous siégez à un conseil ou que vous occupez le rôle du chef depuis au moins 10 ans?

M. Bone : Le conseil, tout d'abord, puis je suis devenu chef. Pour le premier mandat, j'ai siégé au conseil, puis j'ai été élu chef.

Le sénateur Dyck : Pendant combien de temps avez-vous été chef?

M. Bone : Pendant huit des dix années.

Le sénateur Dyck : Il semble que le régime établi aux termes de la Loi sur les Indiens fonctionne bien pour vous, que vous n'avez vraiment pas connu de problèmes, de contestations ou de choses semblables.

M. Bone : Non.

Le sénateur Dyck : Est-ce que cela fonctionne bien pour vous?

M. Bone : Cela semble bien fonctionner pour nous.

Le sénateur Dyck : Environ combien de membres comptez-vous dans la réserve et à l'extérieur?

M. Bone : Il y a 600 membres dans la réserve, et 400 hors réserve.

Le sénateur Dyck : Le taux de participation électorale est-il élevé hors réserve?

M. Bone : Pardon?

Le sénateur Dyck : La population hors réserve participe-t-elle beaucoup?

M. Bone : Oui. Je crois que 300 ou 400 personnes participent aux élections, si je me souviens bien des chiffres de la dernière élection.

Le sénateur Dyck : J'ignore si vous avez parlé à d'autres chefs qui ont pu éprouver des difficultés relativement aux bulletins de vote par correspondance. Croyez-vous que vous prenez certaines mesures en ce qui concerne les bulletins de vote par correspondance qui font en sorte, peut-être, que l'activité est mieux réglementée et que, d'une façon ou d'une autre, il n'y a pas de doute quant à la validité des bulletins de vote par correspondance?

Nous avons entendu un certain nombre d'exposés selon lesquels le processus se rattachant aux bulletins de vote par correspondance était tel que les gens n'étaient pas certains que les bulletins de vote provenaient effectivement des personnes identifiées. Le système a fait l'objet d'abus. Peut-être que votre système est mieux établi.

M. Bone : Eh bien, nous avons retenu les services d'un agent d'élection. J'imagine que c'est d'une importance primordiale. Il semble que les agents d'élection que nous avons eus au cours des dernières années ont bien fait leur travail. Pendant les élections ou un peu après, la collectivité n'a pas soulevé un tas de préoccupations à ce chapitre. Ma collectivité ne s'est pas heurtée à cet obstacle. Je crois qu'il y a eu certains problèmes

getting their ballots in time, but from what I understand that is linked to people providing their new address information to the system. I am not sure how we do that, but I guess it is the responsibility of the electoral officer. The people we have associated with that are participating in elections. In my community, it is a matter of constantly telling people to contact the electoral officer. In my community, who the electoral officer would be is posted, and the telephone numbers are available.

Our responsibility as co-electors participating in election would be to advise those people off the reserve to call the electoral officer and provide their information.

Senator Dyck: I think you mentioned something about there being some minor appeals at one time that went to the level of minister. Did that take a long time to resolve, and did it interfere with the work of the council members or yourself as chief?

Mr. Bone: No, the last one did not. There was one. In the previous election, there was none, but in the last election, there was a concern related to, I think, an administrative matter at the band. However, that process did not interfere with the election itself. I think the electoral officer took the advantage of gathering all the information from the Manitoba region, the Ottawa office, and us in order to resolve it.

Senator Dyck: Thank you.

Mr. Bone: It did not change the election or anything.

The Chair: Who trains your electoral officers, chief?

Mr. Bone: Well, the last one we hired was an RCMP, so maybe the RCMP trained him. I do not know. I am just kidding.

I am not sure who in this region does the training of electoral officers. I think Indian and Northern Affairs Canada, INAC, does that. Certainly we were not involved in training electoral officers. We have not used one. In the previous years, another guy with one of our communities was our electoral officer, but we did not provide any training for that.

The Chair: A big question for me is whether you are getting more off-reserve people now. Many of them are going to the urban centres to seek work. There are the *Corbière* and *Gull Bay* or *Esquega* decisions. Have you any suggestions? I know a First Nations band in Northern Alberta that is drafting a constitution right now, and they are going to allow one councillor to be off-reserve, and they are going to let everybody vote, but so that they control their own destiny on the reserve.

Do you agree with that principle? Do you think it should be wide open, that anybody should be able to run? In these hearings, we have heard that people living off-reserve are making decisions by way of voting that are negatively impacting those who are penned in, the people living on-reserve. I would like your view on that.

du fait que certaines personnes n'ont pas reçu leurs bulletins de vote à temps, mais, à ce que je sache, le retard a été causé par l'absence des nouvelles coordonnées dans le système. Je ne suis pas certain de la façon dont nous procédons à cet égard, mais j'imagine que c'est la responsabilité de l'agent d'élection. Des gens avec lesquels nous avons des liens et qui participent aux élections. Dans ma collectivité, il suffit de rappeler constamment aux gens de communiquer avec l'agent d'élection. Dans ma collectivité, l'identité de l'agent d'élection est affichée, et ses coordonnées sont disponibles.

Dans le cadre de la période électorale, à titre d'électeurs, nous sommes responsables de rappeler aux personnes hors réserve de téléphoner à l'agent d'élection et de fournir leurs coordonnées.

Le sénateur Dyck : Je crois que vous avez mentionné quelque chose au sujet d'une contestation mineure à un certain moment qui s'est rendue jusqu'à l'échelon du ministre. Ce problème a-t-il pris du temps à résoudre et a-t-il fait obstacle aux travaux des membres du conseil ou à vous-même, à titre de chef?

M. Bone : Non, pas la dernière fois. Il y a eu une occasion. Au cours de l'avant-dernière élection, rien ne s'est passé, mais, à la dernière, il y a eu une préoccupation liée — je crois — à une question administrative à l'échelon de la bande. Toutefois, ce processus n'a pas fait obstacle à l'élection à proprement parler. Je crois que l'agent d'élection a pris l'initiative de recueillir toute l'information de la région du Manitoba, du bureau d'Ottawa et de notre organisme pour résoudre le problème.

Le sénateur Dyck : Merci.

M. Bone : Ça n'a rien changé aux élections.

Le président : Qui forme vos agents d'élection, chef?

M. Bone : Eh bien, la dernière personne que nous avons embauchée était un agent de la GRC, alors c'est peut-être la GRC qui l'a formée. Je ne sais pas. Je plaisante.

Je ne suis pas certain qui, dans la région, assure la formation des agents d'élection. Je crois qu'Affaires indiennes et du Nord Canada, AINC, le fait. Nous n'avons certainement pas participé à la formation des agents d'élection. Nous n'y avons pas eu recours. Par le passé, un gars d'une de nos collectivités était notre agent d'élection, mais nous n'avons pas offert de formation à cet égard.

Le président : Une des grandes questions que je me pose, c'est de savoir si vous avez de plus en plus de membres hors réserve. Bien des gens vont dans les centres urbains pour trouver du travail. Il y a les décisions *Corbière* et *Gull Bay* ou *Esquega*. Avez-vous des suggestions? Je sais qu'une bande des Premières nations du Nord de l'Alberta rédige en ce moment une constitution, qui permettra d'élire un conseiller hors réserve et de laisser tout le monde voter, tout en veillant à ce que la réserve puisse contrôler sa propre destinée.

Souscrivez-vous à ce principe? Croyez-vous qu'on devrait être tout à fait libre, que n'importe qui devrait pouvoir briguer les suffrages? Au cours des audiences, nous avons appris que le vote des personnes qui vivent hors réserve a des retombées négatives sur les personnes de l'intérieur, celles qui vivent dans la réserve. J'aimerais connaître votre opinion sur cette question.

Mr. Bone: I support the participation of all of our people from my community participating in the elections. I support the concept of their participating at the council level, even at the chief level. Over the years, we have allowed that to happen. Of course, now it is part of the practice that we live with. We were never really opposed to it, because we always take the position that we are responsible for our people off- and on-reserve, wherever they may travel.

With them participating, I know the off-reserve agenda, for example, would be taken on in my community by me and the councilors. When we develop or look at shaping our portfolio systems, we have to start looking at that. We have been doing that, but as a whole of trying to include our people through that process. They call all of our councillors anyway. They call me. My community is small enough that we still can do that; we can still be in touch with each other throughout the country. A thousand people are connected via membership through Keeseekoowenin.

I think we would be best, if we develop that, like the discussion of the constitution or the discussion of a process for ourselves. I think it would include us, because we are not excluding; we have never excluded off-reserve people from participating.

We have a problem providing them with resources, however, because they do not understand that we are funded only for on-reserve membership in our community. So we always have to go through that kind of an education exercise with many of our people who are just reconnecting with us at the community level.

I think if there is a better communication system available that says that in Canada, I think it would really work well in our favour, or else if we make agreements with First Nations where we are going to serve our people, let us say for all those people who live in Winnipeg, if we do it through some kind of coordinated approach, that is definitely an option to take a look at. For example in Brandon or Dauphin or any of the urban centres where we would do that jointly as band councils, chief and councils, I think it would best serve those people. They would feel that they are part of us. Right now I know that some people feel disconnected with us at the reserve level. There is a feeling that they are not being serviced by us.

In a sense we cannot service them, because we do not have the money. However, one suggestion I would like, one of the routes I would like to go down is if we could work with other leadership and other levels of government to set up a service centre for ourselves in an urban centre.

M. Bone : Je suis en faveur de la participation de tous les membres de ma collectivité aux élections. Je suis en faveur de leur participation au conseil, même comme chef. Au fil des années, nous avons permis cela. Bien sûr, maintenant, cela fait partie des pratiques de notre collectivité. Nous ne nous y sommes jamais vraiment opposés, car nous estimons toujours que nous sommes responsables de nos membres hors réserve au même titre que ceux qui vivent dans la réserve, peu importe où ils se déplacent.

Grâce à leur participation, je sais que les politiques relatives aux membres hors réserve, par exemple, seraient du ressort de ma collectivité, de moi et de mes conseillers. Lorsque nous élaborons nos systèmes de portefeuille ou que nous nous penchons sur cette question, nous devons tenir compte de cet aspect. C'est ce que nous faisons, mais, dans l'ensemble, nous tentons d'inclure tous nos membres dans ce processus. Ils téléphonent à tous nos conseillers de toute façon. Ils me téléphonent. Ma collectivité est assez petite pour que nous puissions encore procéder ainsi; nous pouvons toujours entretenir une communication entre nous, d'un océan à l'autre. Quelque 1 000 personnes sont reliées à la Première nation Keeseekoowenin en vertu de leur statut de membre.

Je crois que ce serait idéal, si nous allions dans cette direction, c'est-à-dire les discussions sur la constitution ou sur un processus qui nous serait propre. Je crois que cela nous inclurait, parce que nous n'excluons personne; nous n'avons jamais empêché les membres hors réserve de participer.

Nous avons un problème lorsqu'il est question de leur procurer des ressources, toutefois, parce qu'ils ne comprennent pas que le financement qui nous est consenti vise uniquement les membres de la collectivité qui vivent dans la réserve. Alors, nous devons toujours nous adonner à ce genre d'exercice d'information avec nombre de nos membres qui reprennent contact avec nous à l'échelon communautaire.

Je crois que, s'il existe au Canada un meilleur système de communication pour diffuser ce message, nous pourrions vraiment en tirer profit, ou, sinon, nous pourrions conclure des ententes avec d'autres Premières nations en vue de servir notre peuple — disons, tous les membres de notre peuple qui habitent à Winnipeg — si nous adoptions une forme d'approche coordonnée; c'est assurément une possibilité sur laquelle nous devrions nous pencher. Par exemple, à Brandon ou à Dauphin, ou dans un centre urbain donné, nous pourrions le faire dans le cadre d'une initiative conjointe des conseils de bande, des chefs et des conseils, et je crois que cela profiterait davantage à ces personnes. Elles auraient l'impression de faire partie de notre collectivité. À l'heure actuelle, je sais que certaines personnes ont l'impression que leurs liens avec la réserve sont rompus. Elles ont le sentiment que nous ne les aidons pas.

Dans un sens, nous ne pouvons pas leur offrir de service, car nous n'avons pas les fonds. Toutefois, je proposerais que — une des voies que j'aimerais explorer consisterait à voir si nous pouvons collaborer avec d'autres dirigeants et d'autres ordres de gouvernement pour établir un centre de services qui nous serait destiné dans un centre urbain.

The Chair: Some First Nations have a larger off-reserve population than their on-reserve population. I think that is the exception rather than the rule.

Mr. Bone: I believe that. I only know what I know in terms of my community, and it is the other way around.

The Chair: Yes. In theory, your entire council, your entire electoral body could be off-reserve in those cases.

Mr. Bone: That is a possibility just down the road; with some communities that could happen, yes.

The Chair: Do you think we should recommend that this be taken into consideration in the process of developing your constitution? I believe it should be outside of the Indian Act. I believe there should not be legislation. We would like to make recommendations based on the information that we accumulate right across the country, so that when you are deciding what structures you should have, you would be able to use this information.

Eventually what is here today is not necessarily what will be here tomorrow. For example, you have 600 people. Theoretically, if a major construction boom or something happened in the Brandon area, most of your people could leave the reserve and go to work off-reserve. I do not know whether it is a concern of yours, but it is a concern.

The band I referred to in Northern Alberta has only 38 members on-reserve and about 120 off-reserve. They are drafting their constitution in such a way that those who live on-reserve hold the majority of councillor positions, although off-reserve people will have the right to vote.

Mr. Bone: Yes, I definitely agree that your recommendation has to be profiled such that it has to have a direct link to our land. I am not sure how you would do that. If we participate in creating our own rules, which is what we are favouring at this point in time, I think we would try to look after that interest that way, in terms of ensuring that we are directly connected to the land.

You mentioned all the members of council who are not on the reserve; I think you will really have a disconnect, and you will have to prioritize. Some priorities will be raised differently, other than if you are living right on the land within the community.

A recommendation has to come forth from this exercise that says that there has to be some kind of direct connection to our land. I know we are seeing the value of it now. We believe that our existence is directly connected to the land. Will the new people living off-reserve maintain that same thinking?

The Chair: The other thing that concerns me is the question of how you win the confidence of the people. I know there is a lot of apprehension and fear that chiefs are just trying to lengthen their terms so that they can control the show longer. We have had

Le président : Certaines Premières nations comptent plus de membres hors réserve que dans la réserve. Je crois que c'est l'exception, et non la règle.

M. Bone : Je crois cela. Je ne connais que les caractéristiques de ma collectivité, et c'est l'inverse.

Le président : Oui. En théorie, tous les membres de votre conseil, tout votre électorat pourrait être hors réserve, dans ces cas.

M. Bone : C'est une possibilité tout à fait envisageable; dans certaines collectivités, cela pourrait se produire, oui.

Le président : Croyez-vous que nous devrions recommander de tenir compte de cette possibilité dans le cadre de l'élaboration de votre constitution? Je crois que cet aspect ne devrait pas être régi par la Loi sur les Indiens. À mon avis, il ne devrait pas y avoir de dispositions législatives à cet égard. Nous aimerions formuler des recommandations à la lumière de l'information que nous recueillons d'un océan à l'autre, afin que, au moment où vous déciderez des structures que vous voulez mettre en place, vous puissiez utiliser cette information.

Au fil du temps, la réalité d'aujourd'hui ne sera pas forcément celle de demain. Par exemple, vous comptez 600 personnes. En principe, si l'industrie de la construction connaissait une forte recrudescence ou si autre chose arrivait dans la région de Brandon, la plupart de votre population pourrait quitter la réserve et aller travailler hors réserve. Je ne sais pas si vous partagez cette préoccupation, mais c'est une préoccupation.

La bande dont j'ai parlé dans le Nord de l'Alberta ne compte que 38 membres qui vivent sur la réserve et quelque 120 membres hors réserve. Elle établit sa constitution de façon à ce que les résidents de la réserve détiennent la majorité des postes de conseiller, mais que les membres hors réserve aient néanmoins le droit le voter.

M. Bone : Oui, je souscris certainement à l'idée que votre recommandation doit être formulée de façon à ce qu'il y ait un lien direct avec notre territoire. Je ne suis pas certain de la façon dont on s'y prendrait. Si nous participons à la création de nos propres règles, ce pour quoi nous militons à l'heure actuelle, je crois que nous essaierions de sauvegarder cet intérêt de cette façon, de nous assurer qu'il y a un lien direct avec le territoire.

Vous avez mentionné tous les membres du conseil qui n'habitent pas dans la réserve; je crois qu'il y aura vraiment une rupture, et il faudra établir des priorités. Certaines priorités seront différentes de celles des membres qui vivent sur le territoire, au sein de la collectivité.

Une recommandation doit ressortir de cet exercice selon laquelle il doit y avoir une sorte de lien direct avec notre territoire. Je sais que nous en reconnaissons l'intérêt en ce moment. Nous croyons que notre existence est directement liée au territoire. Les gens qui iront vivre hors réserve conserveront-ils ce même raisonnement?

Le président : Mon autre préoccupation se rattache à la question de savoir comment vous gagnez la confiance de la population. Je sais que beaucoup craignent que les chefs tentent seulement de prolonger leur mandat pour qu'ils puissent tenir les

presentations. I have been in this file for 16 years, and I know that in 99 per cent of the cases, the intentions of the chiefs, they are frustrated because they cannot get any economic development or anything going. By the time they get anything going, they are back into another election campaign, trying to maintain continuity.

I do not know whether anything could be crafted, because one size does not fit all. First Nations are very different right across this country. The people on the East Coast are completely different than the Haida in Northwestern B.C., for example. We have got to think about that. I was wondering whether you had any thoughts about it. The last thing this committee wants to be seen doing is imposing anything on anybody. Yet, we have to come up with ideas, hopefully, that will help all First Nations be able to develop electoral structures that create more continuity and more stability. I would ask for your comments on that, chief.

Mr. Bone: That is what is spoken about. We are making those changes more because of corruption. I do not think it is all about that or only about that. It is about sound community development planning. From a business perspective, we are looking at planning within our community on- and off-reserve in two years, and I would challenge anybody in Canada to try to do that for their community in two years. That is what it is for me, and that is what it is for some of the chiefs I talk to.

You have to have that four-year term, or three- to four-year term, where you could look at creating some sound plans for your community. That would create more stability within your own community, I think. If you are trying to do that within the two-year time frame — I joked earlier about being involved seven days a week, 365 days a year, but that is how I survive politically. I have to work seven days a week to ensure I am in touch with my community for planning processes or participating that way. I think we need to build a system that would create that stability. I think if it is a longer time frame for terms, then that is what it should be.

We do hear in the news from time to time about corruption. Yes, there is some of that around, but not everybody should be painted that same picture. That is not where I am coming from: promoting a longer time frame for terms is related to sound planning, sound business planning. You need to do that.

If you try to hire a consultant, for example, to help you work with your system, that will take you a couple months itself. When you try to measure those time frames within the two-year time frame, you definitely do not have enough time to do it.

rênes plus longtemps. Nous avons entendu des témoignages. Je m'intéresse à ce dossier depuis 16 ans, et je sais que, dans 99 p. 100 des cas, les chefs éprouvent de la frustration du fait qu'ils ne peuvent pas mettre en marche des activités de développement économique, notamment. Dès qu'ils réussissent à mettre quelque chose sur pied, ils sont replongés dans une autre campagne électorale et tentent de maintenir la continuité.

J'ignore si on pourrait concevoir quelque chose, car il n'existe pas de solution universelle. Les Premières nations diffèrent considérablement à l'échelle du pays. Les peuples de la côte Est sont complètement différents des Haïdas du nord-ouest de la Colombie-Britannique, par exemple. Il faut garder cela à l'esprit. Je me demande si vous avez des idées là-dessus. La dernière chose que le comité voudrait se faire reprocher est d'imposer quelque chose à qui que ce soit. Pourtant, il faut présenter des idées qui, espérons-le, aideront toutes les Premières nations à mettre sur pied des structures électorales qui renforcent la continuité et la stabilité. J'aimerais avoir vos commentaires à ce sujet, chef.

M. Bone : C'est ce dont on parle. Ces changements sont apportés principalement en raison de la corruption. Je ne crois pas que tout revient à ce problème ou qu'il s'agit du seul enjeu. C'est une question de saine planification du développement communautaire. D'un point de vue opérationnel, nous examinons la planification de notre collectivité dans la réserve et hors réserve dans deux ans, et je mets n'importe quel Canadien au défi d'essayer d'en faire autant pour sa collectivité en deux ans. C'est ma réalité, et c'est celle de certains autres chefs avec lesquels je m'entretiens.

Il faut mettre en place ce mandat de quatre ans, ou de trois à quatre ans, qui permettra de prendre le temps de créer une planification solide pour la collectivité. Cela renforcerait la stabilité de toutes les collectivités, à mon avis. Si on essaie de le faire dans le cadre d'un mandat de deux ans — j'ai plaisanté plutôt du fait que je travaillais sept jours sur sept, 365 jours par année, mais c'est ainsi que j'ai sauvegardé ma carrière politique. J'ai dû travailler sept jours sur sept pour m'assurer d'être au diapason de ma collectivité, afin de planifier des processus ou de participer de cette façon. Je crois que nous devons bâtir un système qui engendrerait cette stabilité. Je crois que, si cela suppose de prolonger les mandats, alors c'est ce que nous devrions faire.

Il est vrai que nous entendons parfois aux nouvelles parler de corruption. Oui, cela arrive parfois, mais il ne faut pas mettre tout le monde dans le même panier. Je ne suis pas issu de cette culture : si on préconise la prolongation du mandat, c'est en vue d'améliorer la planification, de favoriser une saine planification des activités. Il faut le faire.

Si vous essayez d'embaucher un expert-conseil, par exemple, pour vous aider à faire fonctionner votre système, cette activité seule prendra quelques mois. Lorsque vous essayez de concilier ces échéanciers avec votre mandat de deux ans, vous n'avez jamais le de temps de le faire.

The Chair: Would you see an ombudsman or somebody that the rank and file could go to? It could be by region.

Mr. Bone: Yes, I think we could do something like that, by let us say your tribal area or something along those lines. I think that if there are appeal mechanisms or something like that, if you are looking for those kinds of things, or looking to make recommendations, what I would do is keep them as close to the First Nation as you can. Then I think the answer would formulate in terms of that, because they know first-hand what is happening within our communities. The people from my community know exactly what is going on there. They also know what is going on within the neighboring reserves. Our families are hooked up through that whole connection. West Region Tribal Council, for example, is a combination of families that are broken out to nine different reserves, so we have a network that is in place already.

I think if we are looking at some kind of recommendation, it has to be kept very close to the First Nations people, to be able to make the changes, suggest changes in reference to the problems around leadership.

Senator Hubley: I think it has been answered very well in most cases. I did have a question on consultation and how you keep in touch with the members of your community, especially those living off-reserve. Is it done just at election time, or do you have ways to consult with them on an ongoing basis?

Mr. Bone: Are you going to ask how my platform survives? The answer is that my community is small enough that you can do it within the home visit program, telephone program, in terms of those kinds of connections. That is how I maintained my support. That is how the councillors from my community maintained their support. The more time we sit with our people in their comfortable setting, let us say their own living rooms and kitchens, the more we will succeed in doing it. Mind you, it is a longer process, but that is only part of it.

The second piece would be putting in systems in the administration, the way that you do business for band meetings or issue meetings. That is another process.

Having people involved, even clearly my size, the promotion of using our membership on committees to assist advisory managers or advisory capacities to all of our programs is another way. If we instill that within the community, my approach is simply that you are sharing the responsibility of delivering service or monitoring services with the memberships with that exercise.

Le président : Envisageriez-vous l'établissement d'un ombudsman ou d'une personne-ressource que les membres de la collectivité pourraient consulter? On pourrait en établir un par région.

M. Bone : Oui, je crois que nous pourrions faire quelque chose comme ça, en fonction, par exemple, des territoires qui relèvent d'un conseil tribal. Je crois que, dans le cas des mécanismes de contestation ou des dispositions de cet ordre, si vous cherchez à établir ce genre de choses, ou que vous voulez formuler des recommandations à cet égard, je vous conseillerais de concevoir des mesures qui relèvent le plus possible des Premières nations. Ensuite, je crois que la réponse viendrait d'elle-même, car les collectivités savent de première main ce qui se produit chez elles. Les gens de ma collectivité savent exactement ce qui s'y passe. Ils savent aussi ce qui se produit dans les réserves avoisinantes. Nos familles font partie de tout ce réseau. Le West Region Tribal Council, par exemple, est une combinaison de familles réparties sur neuf réserves, alors nous avons déjà un réseau.

Je crois que toute recommandation à ce chapitre doit habiliter fortement les peuples des Premières nations, pour que l'on puisse apporter les changements qui s'imposent, proposer des changements qui contribueront à régler les problèmes liés au leadership.

Le sénateur Hubley : Je crois qu'on a été très réceptif dans la plupart des cas. J'avais en fait une question sur les consultations et la façon dont vous maintenez la communication avec les membres de votre collectivité, surtout ceux qui vivent hors réserve. Est-ce quelque chose qui a seulement lieu au moment des élections, ou y a-t-il toujours moyen de communiquer avec eux de façon continue?

M. Bone : Allez-vous me demander comment je m'y prends pour assurer la viabilité de ma plate-forme? La réponse, c'est que ma collectivité est assez petite pour que cette communication soit maintenue grâce au programme des visites à domicile, au programme des appels téléphoniques, pour ce genre de liens. C'est ainsi que j'ai conservé mes appuis. C'est ainsi que les conseillers de ma collectivité ont conservé leurs appuis. Plus nous passons de temps à côtoyer nos membres dans leur milieu, comme leur salon ou leur cuisine, plus nous remporterons de succès à cet égard. Remarquez, le processus est plus long que ça, mais c'en est une partie.

La deuxième étape consisterait à mettre sur pied au sein de l'administration des systèmes régissant la façon dont on mène les travaux à l'occasion des réunions de la bande ou de réunions sur une question particulière. C'est un autre processus.

Faire participer les gens, pour obtenir des conseils clairs, et promouvoir la présence de nos membres au sein des comités, pour aider les gestionnaires consultatifs ou toute personne jouant ce rôle dans le cadre de tous nos programmes est une autre solution. Si nous implantons cette culture au sein de la collectivité, à mon avis, j'avance tout simplement que c'est un partage avec les membres de la responsabilité se rattachant à la prestation de services ou à l'évaluation des services.

Senator Hubley: Do you have annual meetings as a council that are open to the public, where there is perhaps a discussion or an opportunity for people to bring forward suggestions?

Mr. Bone: That is the standard practice, yes. We have not practised them as much as we should have, but that is the answer. The answer is annual meetings, meetings via workshops on issues. I think that is the process, yes.

Senator Hubley: That issue was raised quite often, and the need for people. How do you do that consultation program? How do you let your membership know what is happening and get their input on that? With most people, it seemed to be an important feature that had to be in place.

Senator Dyck: I will continue in the same vein of talking about the on-reserve and off-reserve members. You were saying that in order to get funding from INAC, your members have to reside on-reserve. Is there a section of the Indian Act that says that is so? Does it actually say how long a person has to be there? I was thinking there are probably situations where a family or a person goes back and forth. Does it happen that people living on-reserve go off and then come back?

Mr. Bone: I guess the formality is what they have to work at within my community. For example, students go off to university or college. There is a constant flow back and forth by young people. Once they turn 18, they are off to university and college. However, there is a connection with that group fairly regularly. One way is administratively through our programs. For example, we have about 35 college and university students from my community, and that connection would be maintained fairly regularly with a post-secondary counsellor. There is a connection there, too.

Senator Dyck: Would they be considered to be on-reserve when they are off-reserve?

Mr. Bone: Well, we view them as on-reserve, yes. Their numbers are rolled up, because their original residence is on the reserve.

Senator Dyck: Is the decision yours, then, rather than some legislative section within the Indian Act?

Mr. Bone: Yes, that is correct.

Senator Dyck: That would be for people who are pursuing post-secondary education?

Mr. Bone: Yes.

Senator Dyck: What about someone who left to move to Dauphin to get a job in construction, as an example?

Le sénateur Hubley : Le conseil tient-il des assemblées annuelles ouvertes au public qui peuvent donner lieu à une discussion ou permettre aux gens de faire des propositions?

M. Bone : C'est pratique courante, oui. Nous ne l'avons pas fait autant que nous aurions dû, mais c'est la solution. La solution réside dans la tenue d'assemblées annuelles, d'ateliers sur des questions. Je crois que c'est la bonne façon de faire, oui.

Le sénateur Hubley : On a soulevé cette question assez souvent, ainsi que celle concernant le besoin de gens. Comment exécutez-vous ce programme de consultation? Comment informez-vous vos membres de ce qui arrive et comment obtenez-vous leurs commentaires à ce sujet? La plupart des gens ont laissé entendre que c'est une caractéristique importante qui doit être en place.

Le sénateur Dyck : Je vais poursuivre dans la même veine et parler des membres qui habitent dans la réserve et hors réserve. Vous avez dit que, pour obtenir du financement d'AINC, vos membres devaient habiter dans la réserve. Y a-t-il une disposition de la Loi sur les Indiens qui l'exige explicitement? La loi prévoit-elle vraiment une période durant laquelle la personne doit se trouver là-bas? J'imagine qu'il arrive parfois qu'une famille ou une personne fasse la navette. Arrive-t-il que des gens vivant hors réserve partent, puis reviennent?

M. Bone : J'imagine que, dans ma collectivité, le critère tient au travail que fait chaque personne. Par exemple, des étudiants partent pour l'université ou le collège. Il y a un va-et-vient constant de jeunes. Une fois qu'ils ont 18 ans, ils partent pour l'université et le collège. Toutefois, on entretient un lien avec ce groupe assez régulièrement. Le lien est, entre autres, de nature administrative, par l'intermédiaire de nos programmes. Par exemple, ma collectivité compte environ 35 étudiants de niveau collégial et universitaire, et le lien sera entretenu assez régulièrement grâce à un conseiller aux études postsecondaires. Il y a aussi un lien à ce chapitre.

Le sénateur Dyck : Considère-t-on que ces personnes vivent dans la réserve lorsqu'elles sont à l'extérieur?

M. Bone : De fait, oui, nous les considérons comme des personnes vivant à l'intérieur de la réserve. Ils sont pris en considération dans le décompte de la population puisque leur première résidence était à l'intérieur de la réserve.

Le sénateur Dyck : Il s'agit donc de votre décision, et non pas d'une obligation découlant d'une disposition de la Loi sur les Indiens.

M. Bone : Oui, c'est exact.

Le sénateur Dyck : Cela s'applique aux personnes qui poursuivent des études postsecondaires?

M. Bone : Oui.

Le sénateur Dyck : Et que se passe-t-il dans le cas d'une personne qui a déménagé à Dauphin pour occuper un emploi dans la construction, par exemple?

Mr. Bone: We have that scenario now, actually. Their families would still maintain a home on the reserve, because some of the family is left at home if they are operating outside, so there is a connection that way. However, some people moved off and have not been in the community for 20 years or so. They have given up their residence to somebody already within the community maybe 20 years ago. The link that we have with those people is more of an effort on our part to be in connection with them, by knowing what their address is or by knowing where they live, and also by meeting them either informally or formally. That is based on our own initiative. It is not part of legislation anymore that connects us to that.

M. Bone : En fait, nous sommes actuellement aux prises avec ce genre de situation. Lorsqu'une personne déménage pour occuper un emploi à l'extérieur de la réserve, certains membres de sa famille demeurent à la maison, dans la réserve — la personne qui est à l'extérieur conserve donc un lien avec la réserve. Cependant, certaines personnes qui ont quitté la collectivité n'y ont pas remis les pieds depuis à peu près 20 ans. Au moment de leur départ, disons il y a 20 ans, ils ont laissé leur maison à quelqu'un qui vivait déjà dans la collectivité. Il est plus difficile pour nous de conserver un lien avec ces personnes — nous devons déployer des efforts pour connaître leur adresse, savoir où ils vivent, ou pour les rencontrer de façon officielle ou non. Nous faisons tout cela de notre propre initiative. Ces démarches ne découlent plus d'une obligation législative.

Senator Dyck: In terms of counting on-reserve people, it sounds like it is more related to housing or accommodation rather than the actual person, for example how long they have actually lived in a home that has been part of their residence at some time in their life.

Le sénateur Dyck : En ce qui concerne le recensement de la population vivant dans la réserve, il semble que le décompte des personnes en tant que telles soit un facteur moins important que les facteurs liés au logement. Par exemple, on prend en considération la période pendant laquelle une personne a vécu dans un logement dans la réserve à un moment ou à un autre de sa vie.

Mr. Bone: Yes, it is a link to housing.

M. Bone : Oui, le logement est un facteur qui entre en ligne de compte.

Senator Dyck: That is not defined by the Indian Act; it is defined by each band chief and council internally. Is that right?

Le sénateur Dyck : Cela n'est pas prescrit par la Loi sur les Indiens. À cet égard, chaque chef et conseil de bande prend ses propres décisions à l'interne. Est-ce exact?

Mr. Bone: That is right, yes, as far as you can tell from our point.

M. Bone : Oui, c'est exact, du moins de notre point de vue.

Senator Dyck: If you are getting funding from INAC, would you not want to count more of the off-reserve people as on-reserve, because that would mean that you could get more funding from INAC?

Le sénateur Dyck : N'aimeriez-vous pas avoir la possibilité de comptabiliser au sein de la population vivant dans la réserve un plus grand nombre de personnes vivant hors réserve puisque cela vous permettrait d'obtenir davantage de financement de la part d'AINC?

Mr. Bone: That is our challenge.

M. Bone : C'est le défi que nous tentons de relever.

Senator Dyck: If it is under your control to say they are.

Le sénateur Dyck : Si tant est que l'on vous reconnaisse le pouvoir de les considérer comme faisant partie de votre population.

Mr. Bone: Yes. I guess we view it as under our control. We have lobbied to try to get more money for housing, for example. We have not had any successes with that. I think you have heard the stories, and you may know those stories. If you cannot get any more homes on-reserve, how can you attract your people living off-reserve who want to come home?

M. Bone : Oui. J'imagine que, à nos yeux, nous avons ce pouvoir. Nous avons exercé des pressions pour essayer d'obtenir davantage de fonds pour le logement, par exemple. Ces efforts ont été déployés en vain. Je crois que vous avez entendu des histoires à ce sujet — vous en avez peut-être entendu parler. Si nous n'avons pas les moyens de construire de nouveaux logements dans la réserve, comment convaincre les personnes qui veulent revenir vivre dans la réserve de le faire?

Senator Dyck: It sounds like INAC is saying that because those people are not there, INAC will not give you the funding. Therefore, in a sense, INAC is still the body that is in control.

Le sénateur Dyck : On dirait que AINC refuse de verser du financement parce que ces personnes ne vivent pas dans la réserve. Ainsi, dans une certaine mesure, AINC demeure maître de la situation.

Mr. Bone: That is correct, yes.

M. Bone : Oui, c'est exact.

Senator Dyck: Well, I am an off-reserve member. I have never lived on the reserve. My mother was a band member who lost her status. I have lived in small towns, in communities and cities my whole life. Membership is an interesting question, because do I

Le sénateur Dyck : Eh bien, j'ai moi-même qualité de membre hors réserve d'une Première nation. Je n'ai jamais vécu à l'intérieur de la réserve. Ma mère a perdu son statut de membre d'une bande. Toute ma vie, j'ai vécu dans des petits villages, des

decide, because my family on my mother's side is there, so that makes me a member. You are saying that membership is related more to the home as opposed to the community connection; or it is actual residency there?

collectivités et des villes. La question de l'appartenance à une Première nation est intéressante — puis-je décider de demander ma carte de membre puisque la famille de ma mère vit dans une réserve? Vous avez dit que l'appartenance à une Première nation dépendait davantage du facteur du logement que du lien avec la collectivité — ou alors faut-il habiter effectivement dans la réserve?

Mr. Bone: I am not sure I understand, but I know we have not divided that, thinking in terms of only the home.

M. Bone : Je ne suis pas certain de comprendre votre question, mais je peux vous dire que nous n'avons pas tranché cette question relative au logement.

Senator Dyck: My suspicion would be that this issue of definition of on and off-reserve will probably get more complicated as time goes on, because you are having more people leave, maybe some coming back during recession, and more people marrying out.

Le sénateur Dyck : À mon avis, toute cette question de la définition des personnes vivant dans la réserve ou hors réserve deviendra de plus en plus compliquée avec le temps — en effet, davantage de gens quittent les réserves, il y en a peut-être qui retournent y vivre pendant la récession, et plus de personnes se marient à l'extérieur des réserves.

Mr. Bone: I think you are right. You also have to look at the distance you are from the urban centre. The closer the reserve is to an urban centre, I think at least in our area, the more people want to have a home on the reserve if they are working in Brandon, for example.

M. Bone : Je pense que vous avez raison. Il faut également tenir compte de la distance entre la réserve et le centre urbain le plus près. D'après moi, à tout le moins dans notre région, plus la réserve est près d'un centre urbain, plus nos membres veulent habiter dans la réserve, par exemple s'ils travaillent à Brandon.

Senator Dyck: I know I belabored this point, but I think it is very important with respect to election regulations, as time goes on, with respect to issues about the *Gull Bay* decision.

Le sénateur Dyck : Je suis conscient du fait que j'ai beaucoup insisté là-dessus, mais j'estime qu'il s'agit d'une question très importante pour la suite des choses en ce qui concerne les règlements en matière d'élections touchant des problèmes abordés dans le cadre de la décision *Gull Bay*.

The Chair: In your view, does the current election system under the Indian Act provide for the accountability of chief and council to their community members? We have been hearing that the relationship of accountability is between the chiefs and INAC, as opposed to between the members. Have you got a view on that? I am not trying to put you in a corner. It is just something that has come up. In our recommendations, that would be a good enough reason to take this right out of the Indian Act and let you control your own destiny, as far as I am concerned. I will let you answer, chief.

Le président : À votre avis, le système électoral prévu actuellement par la Loi sur les Indiens favorise-t-il la reddition de comptes des chefs et des conseils à l'égard des membres de leur collectivité? Nous avons entendu dire que les chefs rendaient des comptes non pas à leurs membres, mais à AINC. Quelle est votre opinion à ce sujet? Je ne suis pas en train d'essayer de vous piéger. Il s'agit simplement d'une question qui a été soulevée. Pour ma part, je considère qu'il s'agirait d'une raison suffisante pour que nous recommandions qu'une telle disposition soit supprimée de la Loi sur les Indiens de manière à ce qu'on vous laisse diriger vous-même votre destinée. Je vais vous laisser répondre, chef.

Mr. Bone: Yes, you are right. We spend a lot of time reporting to Indian Affairs or First Nations and Inuit Health Branch. Doing that kind of accountability that way has become a job unto itself. It gives the optics that we have to be more occupied with ensuring our accountability with Indian Affairs or the federal departments and gets us away from being accountable to our membership and participating that way as a priority, rather than what has been happening to us.

M. Bone : Oui, vous avez raison. Nous passons beaucoup de temps à présenter des rapports au ministère des Affaires indiennes ou à la Direction générale de la santé des Premières nations et des Inuits. Effectuer ce type de reddition de comptes est devenu un travail en soi. Cela fait en sorte que nous sommes davantage occupés à nous assurer de rendre des comptes à AINC ou à d'autres ministères fédéraux qu'à rendre des comptes à nos membres et à faire de cette activité une priorité. Nous ne pouvons plus nous occuper de ce qui nous arrive.

I recognize that over the past 100 years, in our community anyway, the shape that we have become is managers of Indian Affairs, or their assistants in that sense. The natural way of things happening is that, yes, we are definitely going to be preoccupied with being accountable to Indian Affairs, or whatever department we are dealing with. However, the trend for us is to move towards being accountable to our own membership regarding the money that we receive on their behalf.

Je suis conscient du fait que, au cours des 100 dernières années, du moins dans notre collectivité, nous sommes devenus des gestionnaires ou des assistants du ministère des Affaires indiennes. Tout naturellement, de la manière dont se déroulent les choses, oui, sans aucun doute, nous allons veiller à rendre des comptes à AINC ou à tout autre ministère auquel nous avons affaire. Cependant, en ce qui a trait à l'argent versé par le gouvernement, la direction que nous avons prise, c'est de rendre des comptes à nos propres membres.

There is no objection around setting up those kinds of processes or practices. We are doing that, shaping that continuously with the help of our audit firms or different community planning consultants we hire.

Nous ne sommes pas opposés à la mise en place de ce type de procédures ou de pratiques. Nous sommes en train de le faire et nous nous rajustons continuellement avec l'aide de nos cabinets de vérification et des divers consultants en planification communautaire auxquels nous avons recours.

The Chair: Thank you very much, chief. This was enlightening. Sometimes you have to go out of the big city to hear the real story. We appreciate your taking the time. Your presentation was excellent, and we thank you for responding. Have you anything else you want to say before you go?

Le président : Merci beaucoup, chef. Cela était instructif. Parfois, il faut se rendre dans une grande ville pour entendre la vraie histoire. Nous vous savons gré d'avoir pris le temps de venir ici. Votre exposé était excellent, et nous vous remercions d'avoir répondu à notre appel. Avez-vous quoi que ce soit à ajouter avant de nous quitter?

Mr. Bone: Just one more thing. If you could organize these kinds of sessions directly within the First Nations, or our reserves, I think it would be greatly appreciated. Then you could hear directly from our people within the First Nations and take a sample. There are 64 reserves in Manitoba. I am not sure how many you will go to as part of your process, but definitely you would hear similar comments or concerns from our membership directly. Thank you.

M. Bone : J'ai juste une chose à ajouter. Je pense que nous vous serions extrêmement reconnaissants d'organiser une réunion de ce genre pour rencontrer directement les Premières nations, les membres de nos réserves. Vous pourriez ainsi entendre ce que nos populations ont à dire et prendre le pouls de nos réserves. Il y en a 64 au Manitoba. Je ne sais pas dans combien de réserves vous vous rendrez dans le cadre de vos audiences, mais il est certain que nos membres formuleraient les mêmes commentaires et soulèveraient les mêmes préoccupations que nous. Merci.

The Chair: That is good advice. Thank you very much.

Le président : C'est un bon conseil. Merci beaucoup.

Colleagues, our next witness is from the First Nation of Waywayseecappo, which is very close to where our other presenter was from. It is an hour and a half south of here. I have been on Waywayseecappo First Nation lands. It is a beautiful, beautiful area with rolling hills and rivers. We have with us Chief Murray Clearsky.

Collègues, notre prochain témoin est un membre de la Première nation de Waywayseecappo, une collectivité située à proximité de celle de notre autre témoin, à une heure et demie de route au sud d'ici. Je me suis rendu sur les terres de la Première nation de Waywayseecappo. Il s'agit d'une très, très belle région, qui regorge de collines ondulées et de rivières. Accueillons le chef Murray Clearsky.

Welcome, Chief Murray. Please proceed.

Bienvenue, chef Murray. Veuillez commencer.

Murray Clearsky, Chief, Waywayseecappo First Nation: Thank you very much for inviting me to sit down with the Senate and voice my concerns about this election, election code and the Indian Act election. I appreciate this.

Murray Clearsky, chef, Première nation de Waywayseecappo : Merci beaucoup de m'avoir invité à cette réunion du Sénat et de me permettre d'exprimer mes préoccupations en ce qui concerne cette élection, le code électoral et les élections selon la Loi sur les Indiens. Je vous en suis reconnaissant.

At one time, I was in Ottawa and I met some people from the standing committee, and they wanted me to get a bunch of information together and come to Ottawa and present myself with the concerns I had regarding our First Nation communities, as well as an election process.

Une fois, je me trouvais à Ottawa et j'ai rencontré quelques membres du comité permanent. Ils m'ont demandé de rassembler des renseignements et de me présenter à Ottawa pour faire part de mes préoccupations en ce qui concerne nos collectivités des Premières nations et le processus électoral.

This was going back three years. I have not followed up. Like Senator St. Germain says, it is a full-time job trying to stay ahead of INAC and all the problems that we have in our communities.

C'était il y a trois ans. Je n'ai pas donné suite à cette proposition. Comme l'a indiqué le sénateur St. Germain, tenter de traiter avec l'AINC et de prévenir tous les problèmes qui peuvent se présenter dans nos collectivités constitue un travail à temps plein.

With that, once again I thank you for inviting me. I hope we have a good discussion and I hope it goes somewhere.

Cela dit, je vous remercie une fois de plus de m'avoir invité. J'espère que notre discussion sera instructive et qu'elle donnera des résultats.

The Chair: Was that it?

Le président : C'est tout?

Mr. Clearsky: That is good enough.

M. Clearsky : C'est suffisant.

The Chair: You are like Winston Churchill. Your speeches are powerful and short.

Le président : Vous me faites penser à Winston Churchill. Vos discours sont courts, mais percutants.

Mr. Clearsky: Unless you want me to tell you a bit of my history.

The Chair: Let us open it up to questions. There is a litany of them, so I will start with Senator Dyck.

Senator Dyck: Is your First Nation under the Indian Act provisions right now or have you gone towards the custom method of election?

Mr. Clearsky: The Indian Act.

Senator Dyck: It is a two-year term.

Mr. Clearsky: Right.

Senator Dyck: Do you find that that works well for you? Have you had a litany of problems with appeals?

Mr. Clearsky: Oh, yes. The Indian Act is not to our favour. Maybe in my presentation I should have given you a bit of history about myself. I was elected to council back in 1984. I was in council for four years. And then after a four-year term, what I did there, I was elected chief. That was back in 1989. I had been chief since then right up till six years ago. Then I had a couple months off and got elected for a Dakota band, which was Birdtail Sioux. I became chief there. Then I went on, finished what I was doing there.

They had elections in Wayway, and I was re-elected back in Wayway. For a period of six months, I guess, I ran the two communities. I was a chief of both reserves, and went on from there, and I have been chief since. This is for Waywayseecappo alone, without counting the two years I spent in Birdtail. I have been a leader of one community for 23 years.

Regarding the process of this Indian Act election, I, too, would like to see something different. One reason is that it splits up our communities big time. Even our elders are worried now, and I hear that from our elders. I speak my language. I talk to my elders that way, and they talk about different things. I sat with some elders here about two weeks ago, five elders, one from each nationality or different native tongue. They all spoke. It was the Dakota, Cree, Ojibway, Dene and Lakota. Anyway, I sat with them. I think there were 10 of us chiefs who wanted this to happen, and we sat.

They made us aware of what is happening and what is going to become and how things have really started. There is a lot of truth to that. In fact, it kind of freaked me out after I left there. There was some good stuff that they told us to be aware of. One elder spoke about the election process.

Senator Dyck: Really?

M. Clearsky : Vous aimeriez peut-être que je vous parle un peu de mes antécédents?

Le président : Passons tout de suite aux questions. Nous en avons une kyrielle à vous poser. Commençons par le sénateur Dyck.

Le sénateur Dyck : À l'heure actuelle, votre Première nation est-elle assujettie à la Loi sur les Indiens ou a-t-elle adopté un régime d'élection selon la coutume?

M. Clearsky : Nos élections se déroulent selon la Loi sur les Indiens.

Le sénateur Dyck : Le mandat est d'une durée de deux ans.

M. Clearsky : C'est exact.

Le sénateur Dyck : Est-ce que ce système vous convient? Avez-vous eu des problèmes, par exemple un nombre incalculable de cas d'appels?

M. Clearsky : Oh, oui. La Loi sur les Indiens ne nous favorise pas. Pendant mon exposé, j'aurais peut-être dû parler un peu de mes antécédents. J'ai été élu au conseil en 1984. J'y ai siégé pendant quatre ans. À la fin de ce mandat, j'ai été élu chef. C'était en 1989. J'ai occupé ce poste jusqu'à il y a six ans. Ensuite, j'ai pris quelques mois de congé, puis j'ai été élu au conseil d'une bande de Dakota, la Première nation de Birdtail Sioux. Je suis devenu chef de cette bande. J'ai occupé ce poste un certain temps, le temps de mener à bien ce que j'avais entrepris.

Ensuite, des élections ont eu lieu à Wayway, et j'ai été réélu. Pendant six mois, si je ne m'abuse, j'ai dirigé les deux collectivités à la fois. J'étais chef des deux réserves, et depuis ce temps, j'ai toujours été chef. Je dirige la collectivité depuis 23 ans — je parle ici de la collectivité de Waywayseecappo, sans compter les deux années que j'ai passées à Birdtail.

Pour ce qui est du processus électoral aux termes de la Loi sur les Indiens, j'aimerais moi aussi qu'il soit modifié, notamment parce qu'il divise considérablement nos collectivités. Même nos aînés sont inquiets en ce moment. Ils me le disent eux-mêmes. Je parle la langue de ma nation. Je discute avec nos aînés dans cette langue, et ils me disent toutes sortes de choses. Il y a environ deux semaines, j'ai rencontré quelques aînés d'ici, plus précisément cinq aînés représentant chacun sa nation respective, à savoir la nation Dakota, la nation Crie, la nation Ojibway, la nation Dene et la nation Lakota. Chacun parlait la langue de sa propre nation. Ils ont tous pris la parole. Quoi qu'il en soit, j'ai discuté avec eux. Je pense qu'il y avait environ dix chefs qui voulaient tenir cette réunion, et nous l'avons tenue.

Les aînés nous ont dit ce qui se passait, ce qui allait se passer et comment tout a véritablement commencé. Leurs propos étaient empreints de vérité. De fait, après cette rencontre, j'étais quelque peu bouleversé. Ils nous ont indiqué certaines choses dont nous devrions être avertis. Un des aînés a parlé du processus électoral.

Le sénateur Dyck : Vraiment?

Mr. Clearsky: This took place in Fort Qu'Appelle, in our Treaty Four territory. I am a Treaty Four community member. We have a governance house in Fort Qu'Appelle. We have a big teepee there. That is where we had our little summits with Treaty Four. We usually have five elders with pipes.

I got brave enough and asked why the five pipes. I hold a pipe myself. They told me I could have brought it but not be part of the head table or whatever. It is not really a head table in this case; we all sit on a floor. He said that for all ceremonies we have happening, whoever puts the ceremony on is one pipe. He usually has four helpers, and they are all pipe holders. That is why we arrive at that five. It is either five or fewer.

There were a lot of things. The other thing the elder told me is that this election process started from Bill C-31, but he said it goes further back. He said our elections used to be only two weeks. Those were good times, good days. Nobody really had a chance to get wound up and get after anybody else. This is kind of how he explained it. All of a sudden it is 79 days, he said, and that is no good. By the time you get to go up for election, everybody is fighting, which is true. I have experienced a lot of that.

I do not have a very big family. I do not get in by family size. I get in I guess by the good deeds that I do for my community and whatever else that I do. People that are on social assistance in my community, a majority of them are because of lack of employment. I send a bunch of boys usually to go hunting and spread the meat and whatever they bring home amongst the elders first and then people who are on social assistance. I do a lot of stuff like that in my community. I help out for whatever. If somebody passes away, I am there for them, for the family. I have been like that all my life and always helped. I do not like to see any First Nation member suffer, or try not to. If I can accommodate them somehow, I will do the best I can.

I guess those are some of the reasons why I have been there a long time. Whether community members are from my community or from another, I treat them all the same until they get into trouble. Then I have to exercise my rights as a leader.

Getting back to that elder, he said, "The way I see things, we are going to be municipalized. It is coming; it is being forced on us." He said, "Look at the housing, look at everything. They are supposed to provide us with housing, but they do not." We have got to apply. We have to hire a consultant to put the package

M. Clearsky : Cela a eu lieu à Fort Qu'Appelle, sur le territoire visé par le Traité n° 4. Je suis membre d'une collectivité visée par le Traité n° 4. Nous avons un centre de gouvernance à Fort Qu'Appelle. Les Premières nations visées par le Traité n° 4 tiennent leurs petits sommets dans un grand tipi qui se trouve dans cette collectivité. Habituellement cinq aînés assistent aux réunions, et ils portent chacun un calumet.

J'ai pris mon courage à deux mains et demandé pourquoi il y avait cinq calumets. J'en porte un moi-même. On m'a répondu que j'aurais pu l'amener, mais que je n'aurais pas pu prendre place à la table principale, ou quelque chose du genre. En fait, il ne s'agit pas véritablement d'une table — nous nous assoyons tous sur le sol. L'aîné m'a indiqué que, dans le cadre de toutes les cérémonies que nous tenons, celui qui préside porte un calumet. Habituellement, cet aîné a quatre assistants, qui portent chacun un calumet. C'est la raison pour laquelle il y avait cinq calumets. Il y en a toujours cinq ou moins.

Plusieurs choses ont été dites. En ce qui concerne les élections, ce que l'aîné m'a dit, c'est que ce processus découlait du projet de loi C-31, mais qu'il fallait remonter plus loin pour en découvrir l'origine. Il a dit qu'avant, nos élections ne duraient que deux semaines. C'était le bon vieux temps. Personne ne courait le risque de s'énerver et de s'en prendre à quelqu'un d'autre. C'est un peu comme cela qu'il m'a expliqué les choses. Puis, selon lui, tout d'un coup, la durée de la campagne électorale est passée à 79 jours. Cela s'est révélé être néfaste. À la fin de la campagne, tous sont en guerre les uns contre les autres. Cela est vrai — j'en ai fait moi-même l'expérience à maintes reprises.

Je n'ai pas une famille très nombreuse. Si j'ai été élu, j'imagine que c'est non pas en raison de la taille de ma famille, mais en raison des bonnes actions que je pose pour ma collectivité et de toutes les autres bonnes choses que je fais. Une majorité des personnes de ma collectivité qui touchent de l'aide sociale sont des victimes de la pénurie d'emplois. J'ai l'habitude d'envoyer quelques hommes à la chasse et de répartir leurs prises et tout ce qu'ils ramènent entre quelques personnes de ma collectivité — d'abord entre les aînés, ensuite entre les personnes qui touchent de l'aide sociale. Je fais beaucoup de choses de ce genre dans ma collectivité. Je viens en aide aux gens de toutes sortes de façons. Lorsque quelqu'un décède, j'offre du soutien à la famille. J'ai toujours été comme cela — j'ai toujours offert de l'aide aux autres. Je n'aime pas voir un membre d'une Première nation être en difficulté ou se démener pour ne pas l'être. Si je peux lui venir en aide de quelque façon que ce soit, je tenterai de le faire du mieux que je le peux.

J'imagine que cela explique en partie pourquoi je suis chef depuis aussi longtemps. Je traite les membres de ma collectivité et les membres des autres collectivités de la même façon, jusqu'à ce qu'ils se mettent dans le pétrin. Alors, je dois exercer les droits qui me sont conférés en ma qualité de chef.

Je reviens à ce que me disait l'aîné en question. Selon lui, dans un proche avenir, nous allons être contraints de transformer nos réserves en municipalités. Il a ajouté : « Regardez ce qui se passe avec le logement et dans tous les autres secteurs. On est censé nous fournir des logements, mais on ne le fait pas. » Nous

together in order to qualify for housing for our communities. It costs anywhere from $3,000 to $6,000 per unit for a consultant to put this package together for that community. By the time that package goes in, it has got to be I would say a good two inches or three inches thick of information with all the feasibility studies and you name it. I think our community has been studied enough.

devons présenter des demandes. Nous devons embaucher un consultant pour préparer les documents requis que nous devons présenter afin d'être admissibles à une subvention en matière de logement pour nos collectivités. Nous devons payer entre 3 000 $ et 6 000 $ au consultant pour la préparation de chaque dossier. Ces dossiers sont volumineux — ils ont au moins deux ou trois pouces d'épaisseur et contiennent une tonne de renseignements, des études de faisabilité et tout le bataclan. J'estime que notre collectivité a fait l'objet de suffisamment d'études.

Every time there are a few dollars someplace from INAC, they want to do a study, and we get nothing in the community.

Chaque fois que le ministère des Affaires indiennes a quelques dollars à verser, il exige qu'on lui présente une étude, et la collectivité ne reçoit rien.

To me, it is not right how we have been treated. We always say we have rights as treaty people, treaty rights, but the loops we have to go through to prove those rights are not fair to us. There are other things that we want to do for our community but really cannot get going because we are too busy proving ourselves.

À mes yeux, on s'est mal conduit envers nous. Nous avons toujours affirmé que nous, les peuples visés par les traités, avions des droits découlant de traités, mais on nous demande de remplir toutes sortes de formalités pour le prouver, et cela est injuste. Il y a d'autres choses que nous aimerions faire pour notre collectivité, mais nous ne pouvons rien entreprendre parce que nous sommes trop occupés à fournir des preuves du bien-fondé de nos demandes.

The same thing is true for our land claims. Why do we have to find the proof that we have this claim? It is the government that should have to come up and say here is the proof that you do not have it. It is the other way around for everything.

Cela vaut également pour ce qui est de nos revendications territoriales. Pourquoi devons-nous prouver leur bien-fondé? C'est le gouvernement qui devrait avoir à prouver que nos revendications ne sont pas justifiées. Tout fonctionne à l'envers.

We do not have the money to continue doing that, continue paying people. The people we pay to do this research for us are non-treaty, because we do not have the qualified people in our communities. Sure, we will give you $10 million. Out of that $10 million, we would be lucky if $4 million comes to us. Out of that $4 million, we have to hire qualified people to do the research and so forth for us, so we are back to square one with hardly any money for our communities.

Nous n'avons pas les moyens de continuer à faire cela, de continuer à payer des gens. Les gens que nous embauchons pour mener ces recherches n'appartiennent pas à une Première nation visée par un traité. Nous ne disposons pas, au sein de nos collectivités, de personnes qualifiées pour effectuer ce genre de recherches. Bien sûr, il arrive qu'on nous accorde 10 millions de dollars. Au bout du compte, si nous sommes chanceux, nous toucherons quatre millions de dollars de cette somme. Ensuite, à même cette somme de quatre millions de dollars, nous devons embaucher des personnes qualifiées pour faire des recherches et je ne sais quoi d'autre et, en dernier ressort, nous nous retrouvons à la case départ, avec pour ainsi dire aucune somme à investir dans nos collectivités.

I will put it out there. My community gets $12 million a year from Winnipeg — not from Ottawa, from Winnipeg. When it leaves Ottawa, it is supposed to be $18 million, but by the time I get everything — and this is education programs, everything — it is around $12 million. I am not afraid to say that.

Je vais vous dire quelque chose. Ma collectivité reçoit 12 millions de dollars par année de Winnipeg — non pas d'Ottawa, mais de Winnipeg. La somme versée par Ottawa devrait s'élever à 18 millions de dollars, mais lorsque nous recevons ce financement pour nos programmes d'éducation et tout le reste, il ne reste plus que 12 millions de dollars. Je n'ai pas peur de dire cela.

This has been happening to our communities for years. Look at that big glass building they had in Winnipeg for INAC. They rented that whole building from a friend. I know that. We used to protest in that building, for different reasons. Now today, I guess they must have got wind of that and they are leasing it from a different organization. Now they are cut down.

Dans nos collectivités, des choses de ce genre se produisent depuis des années. Prenez, par exemple, ce grand immeuble de verre où se trouvaient les bureaux de l'AINC à Winnipeg. Tout cet immeuble avait été loué d'un proche du ministère. Je le sais. Nous avons manifesté devant cet immeuble, pour diverses raisons. J'imagine que le ministère a eu vent de l'affaire puisque, aujourd'hui, ils louent leurs locaux d'une autre organisation. Ils ont effectué des compressions de personnel.

I am just covering parts and parts, if you do not mind. I am not really in detail on one subject; I am just jumping all over. You guys can piece it together.

Si vous n'y voyez pas d'inconvénients, je vais sauter du coq à l'âne. Je n'entrerai pas dans les détails de tel ou tel sujet — je vais me contenter de signaler des exemples. Vous pourrez ensuite rassembler cela en un tout cohérent.

Today they are on Higgins Avenue there. It is an older building. Somebody got wind that they were leasing from a buddy of theirs and that is where they are now. Their staff is cut down. Every time we try to get hold of our FSO, our funding services officer, we cannot get a hold of him because of lack of staff. For me to do something, say my housing or whatever, I have to go through him. That delays.

Aujourd'hui, les bureaux de l'AINC se trouvent sur l'avenue Higgins, dans un immeuble moins récent. Quelqu'un avait entendu dire que les membres du ministère avaient loué un immeuble appartenant à un de leurs amis, et c'est pourquoi les bureaux de l'AINC se trouvent aujourd'hui dans l'immeuble de l'avenue Higgins. Le personnel du ministère a été réduit. Chaque fois que nous tentons de communiquer avec notre agent des services de financement, nous ne parvenons pas à le faire en raison du manque de personnel. Pour faire quoi que ce soit, en matière de logement ou dans un autre domaine, nous devons passer par l'agent des services de financement. Ce problème entraîne donc des retards.

The same thing happens with the regional director general. For example, I have some education issues that I want to deal with in my community. I was supposed to have an advertisement in the paper for new teachers for this coming fiscal year. I am waiting. I have to meet with INAC before I can really post them. In our education system, our teachers are getting $10,000 to $16,000 less than a teacher who teaches off a reserve. Yet we are expected to educate our children with a good education. I am not calling those teachers down, but they are getting the bottom of the pail with the little funding that we receive. That is not fair to our communities. I have my own band-operated school.

La situation est la même en ce qui concerne le directeur général régional. Par exemple, dans ma collectivité, il y a quelques problèmes à régler en éducation. Une petite annonce indiquant que nous sommes à la recherche d'enseignants pour le prochain exercice devait paraître dans le journal. J'attends toujours. Avant de pouvoir publier ces offres d'emploi, je dois rencontrer les représentants de l'AINC. Dans notre collectivité, les enseignants touchent 10 000 $ à 16 000 $ de moins qu'un enseignant hors réserve. On s'attend tout de même à ce que nous dispensions une bonne éducation à nos enfants. Je ne suis pas en train de blâmer les enseignants, mais avec le financement que nous recevons, nous ne pouvons leur donner que des miettes. Cela est injuste envers nos collectivités. Dans ma collectivité, j'ai mis en place une école dirigée par la bande.

That is why the other communities are going with Frontier. They are combining their school system with other organizations because of a lack of funding.

C'est la raison pour laquelle les autres collectivités s'associent à Frontier. Elles associent leur programme scolaire à celui d'autres organisations en raison d'un manque de financement.

For post-secondary, there used to be a cap on it, but now they lifted cap but left the money the same. Every time you apply, the answer is that there is no more money.

Avant, il y avait un plafond pour ce qui est des études postsecondaires. Ce plafond a été augmenté, mais pas le financement. Chaque fois que nous présentons une demande, nous nous faisons répondre qu'il n'y a plus d'argent.

My community gets $540,000 a year for post-secondary, and I have got 27 students in post-secondary. You try to divide that into them, and the hassle I get, it is not very good. I guess that is why some of them are so involved in the band politics in our communities. Those would be off-reserve people. You know, it is a way of getting to you. But it is not our fault. We are carrying out the duties of INAC and trying to do the best we can with that little bit of money that we receive for post-secondary education. There are a lot of issues.

Ma collectivité reçoit 540 000 $ par année pour les études postsecondaires. Quelque 27 membres de notre collectivité poursuivent des études postsecondaires. Divisez le financement que nous recevons par le nombre d'étudiants, en tenant compte de toutes les démarches fastidieuses que je dois faire pour l'obtenir, et vous constaterez qu'il s'agit d'un montant peu élevé. J'imagine que c'est pour cette raison que quelques-uns d'entre eux sont aussi engagés dans la vie politique de nos collectivités. Il s'agit de personnes vivant hors réserve. Vous savez, c'est un moyen de vous faire entendre notre message. Mais ce n'est pas de votre faute. Nous exécutons les tâches que nous impose AINC et nous tentons de faire de notre mieux avec le peu d'argent que nous recevons pour l'éducation postsecondaire. Il y a beaucoup de problèmes.

We have the same thing with our buses. They give us $60,000 a year to buy a bus that is worth $120,000. We have to bank that $60,000 for two years in order to have enough to purchase a bus. Things like that are just not fair to us.

Nous avons le même type de problème avec nos autobus. On nous accorde 60 000 $ par année pour l'achat d'un autobus de 120 000 $. Nous devons déposer cette somme à la banque pour deux ans de manière à amasser les sommes nécessaires pour acheter un autobus. Ce genre de chose est tout simplement injuste à notre égard.

Our membership starts calling us down, saying that we do not give a damn about our children's education, and so on. We go through all that. We go through a pile of stuff that comes from our communities.

Nos membres commencent à s'en prendre à nous et à dire que nous ne nous préoccupons absolument pas de l'éducation de nos enfants et d'autres choses du genre. Nous sommes aux prises avec tout cela. Nous épluchons des piles de documents présentés par les membres de nos collectivités.

We have our band meetings and I put everything on the table, but how many people in my own community know how to read an audit? Very few, you know. You could tell them anything. They tell us we have another set of books, stuff like that.

Pendant les assemblées de notre bande, je présente tout à nos membres, mais combien d'entre eux savent lire un rapport de vérification? Très peu, vous savez. Vous pourriez leur dire n'importe quoi. Ils nous disent que nous avons un autre ensemble de livres, des choses du genre.

I want to go back to INAC and this last investigation that they had with our department here in Winnipeg. You know, the community suffered for that. Nothing moved other than the few dollars that we are getting per month. Any new proposals that we tried to submit we could not because it is under investigation. Somebody buggered up there, and like I stated, we suffered. First Nations suffered here in Manitoba.

Je veux revenir au ministère des Affaires indiennes et à la dernière enquête qu'il a menée conjointement avec notre ministère ici, à Winnipeg. Vous savez, la collectivité en a subi les conséquences. Rien n'a changé, si ce n'est les quelques dollars que l'on nous verse chaque mois. Nous n'avons pu présenter aucune proposition parce que l'enquête était en cours. Quelqu'un a tout bousillé et, comme je l'ai indiqué, nous en avons pâti. Ici, au Manitoba, les Premières nations en ont souffert.

Now they have a posting or they did have a posting for a new regional director general, and we were dealing with the RDG that was there regarding my school. It was kind of like it was never done. I and a few other staff members kind of dreamed this one up and we were going to run it by INAC, having a pilot project with a different organization so that I could access some provincial dollars to offset our shortfall on different areas in our education program. That is what I wanted to talk about, to see if I would get the support of INAC.

À présent, on est ou on était à la recherche d'un nouveau directeur général régional, qui remplacera celui avec lequel nous traitions en ce qui concerne mon école. C'est comme si tout ce que nous avons fait n'avait jamais existé. Quelques membres du personnel et moi-même avons, en quelque sorte, rêvé à tout cela — nous allions mener un projet pilote avec une autre organisation et le faire diriger par AINC de manière à pouvoir recevoir du financement du gouvernement provincial pour combler les diverses lacunes de notre programme d'éducation. C'est de cela que je voulais parler, pour voir si AINC offrirait son soutien.

There is a school division within 30 miles of my community, so I got in touch with some of the people from there and I said, "Why do we not put something together and take it to INAC, and see if somehow you people can hire my teachers through the province? I will throw in the difference to bring them up to power as far as wages are concerned." Same with the other stuff. I wanted to do this as a pilot project. Those are things I wanted to talk to them about.

Je suis entré en communication avec quelques représentants d'une division scolaire située à 30 milles de ma collectivité, et je leur ai demandé : « Pourquoi ne pas élaborer ensemble une demande et la présenter à AINC pour voir si, d'une façon ou d'une autre, vous pourriez embaucher des enseignants pour ma collectivité par le truchement des instances provinciales? Je fournirai la somme nécessaire pour combler l'écart salarial. » J'ai fait la même chose à d'autres égards. Je voulais faire cela dans le cadre d'un projet pilote. C'est le genre de choses à propos desquelles je voulais discuter avec eux.

Anyway, all of a sudden they put up this posting for a new RDG, and we are dealing with a former guy that was there. I went back to him there two weeks ago and he said, "No, there is no sense meeting with me because I am out of here." I guess he did not make the cut. So we are back to square one, and I have to hire some teachers. Some of the teachers are leaving. I have 16, and 8 of them are leaving. That is half of the teachers. Some of them are first-year teachers. Of course they get the experience and so forth and then it is time to move on. It makes it better for them wherever they are applying.

Quoi qu'il en soit, tout d'un coup, on est à la recherche d'un nouveau directeur général régional, et nous nous retrouvons à faire affaire avec quelqu'un qui s'apprête à quitter son poste. Il y a deux semaines, je suis retourné le voir, et il m'a dit qu'il était inutile de le rencontrer parce qu'il allait quitter son poste. J'imagine qu'il ne répondait pas aux exigences. Nous sommes donc de retour à la case départ, et nous devons embaucher des enseignants. Quelques-uns des enseignants quittent leur poste. Il y a 16 enseignants dans ma collectivité, et huit d'entre eux quittent leur poste. Cela représente la moitié de nos enseignants. Certains d'entre eux en sont à leur première année d'enseignement. Évidemment, ils acquièrent de l'expérience et tout le reste, puis ils sont prêts à passer à autre chose. L'expérience qu'ils ont acquise fera d'eux de meilleurs enseignants, peu importe l'endroit où ils poursuivront leur carrière.

Anyway, those are some of the things. To me, our community has become kind of like a training centre for non-treaty people. I hate to say that, but it is true.

En tout cas, il s'agit de certaines de choses qui se passent. À mes yeux, notre collectivité est devenue en quelque sorte un centre de formation pour la population non autochtone. J'ai horreur de dire cela, mais c'est la vérité.

There are the consultants and some of the lawyers. The lawyers that we hire have gotten better over the years. Way back 20 years ago, they were not very knowledgeable about the Indian Act or treaties. I see a big difference now today.

Il y a les consultants, et il y a les avocats. Au fil des ans, les avocats que nous embauchons se sont améliorés. Il y a 20 ans, ils ne connaissaient pas grand-chose à propos de la Loi sur les Indiens ou les traités. Aujourd'hui, je constate une énorme différence à ce chapitre.

Getting back to that election, the two-week process was a hell of a lot better than it is today. As far as I am concerned, I do not think off-reserve members should — well, I guess I will put it this way: they do have a right to have some say in our communities, those who belong to that community, but I do not think they should have any influence on any other to vote. I guess what I am saying is, to me, if they want to vote like the way it was years ago, they should come to the community and vote. There should be no mail-out ballots, no ballots going here or there.

Pour revenir aux élections, l'ancien processus de deux semaines était infiniment meilleur que celui d'aujourd'hui. En ce qui me concerne, les membres hors réserve ne devraient pas... disons les choses ainsi : ces personnes qui appartiennent à la collectivité ont un certain mot à dire, mais, à mon avis, elles ne devraient pas pouvoir influencer quiconque à voter. Ce que je veux dire, je suppose, c'est que si ces personnes veulent voter comme elles le faisaient il y a plusieurs années, elles devraient venir dans la collectivité pour exercer leur droit de vote. Il ne devrait pas y avoir de vote par la poste, de scrutin se tenant à l'extérieur de la collectivité.

We are having a lot of problems with those ballots. You do not know who the hell is signing them or who is filling them out. I could swing a bunch of ballots to a certain phony address and fill them out and send them back. There is no control over that.

Nous avons énormément de problèmes avec ces bulletins de vote. Nous n'avons absolument aucune idée quant à l'identité des personnes qui les signent ou les remplissent. Je pourrais envoyer un tas de bulletins de vote à une adresse bidon, les remplir moi-même et les renvoyer. Ce processus n'est pas surveillé.

During the last election in my community, one of the candidates brought in 25 ballots. She said, "They were all mailed to me." What proof do we have? That is the same person who did not get in and wanted to appeal. I do not think it is right to have mail-out ballots or mail-in ballots. If they want to vote like the way it used to be, come and vote in our community.

Dans ma collectivité, au cours des dernières élections, l'une des candidates a présenté 25 bulletins de vote, qu'elle prétendait avoir reçus par la poste. Comment prouver que cela est vrai ou faux? Il s'agit de la même personne qui a interjeté appel parce qu'elle n'a pas été élue. Je ne pense pas qu'il est judicieux d'accepter les bulletins de vote envoyés par la poste. Les gens qui souhaitent voter comme avant sont invités à venir dans notre collectivité et à exercer leur droit de vote.

This 79 days, that is a no-no. The province and the federal government do not have 79 days, so how come it is happening in our First Nations? That is not right. It just causes a big issue. Maybe it is a way of setting us up. They have been setting us up for quite a few years. Maybe it is a way of setting us up to do away with First Nations. Maybe they will kill off each other and there will be no election. That is the way it is. We are slowly being faded out as First Nation people.

Quant à la règle de 79 jours, il n'en est absolument pas question. Cette règle ne s'applique pas à l'échelon provincial ou fédéral, alors pourquoi en serait-il ainsi pour nos Premières nations? C'est inacceptable. Cela entraîne un grave problème. C'est peut-être une façon de nous piéger. On nous piège depuis un bon nombre d'années. Il s'agit peut-être d'une façon de piéger les Premières nations pour s'en débarrasser. On espère peut-être que les populations des Premières nations s'entretuent et qu'il n'y ait aucune élection. C'est comme ça que les choses se passent : les Premières nations sont en train de disparaître tranquillement.

With Bill C-31, second generation people are not treaty. How many purebred Indians are you going to find in our communities? That is where they are ending up, a lot these things. That is what that elder says. We are getting cross-bred and we are going to end up like Senator St. Germain. The blood line is what I am talking about. Then all of a sudden they will have no treaties. They will say to us, "You have got no right." Do you know what I am saying? I hope they get to a position like he is in, but I was referring to the blood lines.

Selon le projet de loi C-31, le statut d'Autochtone se perd après deux générations de parents non autochtones. Combien y a-t-il d'Autochtones « pure race » dans nos collectivités? C'est le genre de problèmes auxquels on aboutit avec toutes ces mesures. C'est ce qu'a dit l'aîné. Nous sommes en train de nous métisser et nous allons finir comme le sénateur St. Germain. Je parle ici de la question de l'ascendance. Soudainement, plus aucun traité ne prévaudra. On dira aux Autochtones : « Vous n'avez aucun droit. » Vous voyez ce que je veux dire? Je leur souhaite d'occuper un poste comme celui du sénateur St. Germain, mais je faisais allusion à la question de l'ascendance.

Anyway, that is what has been happening and that is what our elders have been saying. Give it 20 years. I bet you there will be hardly any treaty Indians. That is what the elder said.

Anyway, next question. Sorry I took so long.

The Chair: That was an excellent answer.

Senator Lovelace Nicholas: You bet.

The Chair: That was one of the best presentations we have had.

Senator Lovelace Nicholas: Yes.

The Chair: Other than of course the presenter before you.

Mr. Clearsky: Oh, okay.

The Chair: I have been to Waywayseecappo. He has got a fully modern school and it is impressive. You have instruction in your own language too, do you not, in the school, if I recall?

Mr. Clearsky: Yes. We have an immersion program of our Ojibway language. We teach it from kindergarten to Grade 4, but again there we are running out of money. There is no money to hire. We subsidize that teacher and also the books and whatever for that immersion program.

I sat on the education resource board in Winnipeg on behalf of the chiefs in Manitoba. Going back, I believe it was about four years ago, or three years ago. Anyway, $5 million was set aside for Native language. Maybe you are not familiar with that.

The Chair: Yes, I remember.

Mr. Clearsky: Somehow we were kind of slow accessing and getting our proposals in for it. Next thing we knew, we heard that Canadian Heritage took a big portion of that money. We ended up with $280,000 out of $5 million. There was a Dakota immersion program as well as the Ojibway and the Cree. We had three immersion programs happening, and that is what we ended up with. To this day, that is what we have and it is gone.

We do a bit of consulting with our neighbours to the south, around Minneapolis. They have these conferences in that area regarding the Chippewa and they have the immersion program. Then they go to the west, to the Dakotas, okay, Lakotas. We try to consolidate everything between all the First Nations within that area. But we do not have a hell of a lot of money. In fact, we have got nothing.

I sit on the board of the Dakota Ojibway Tribal Council chiefs — I am a member of the Dakota Ojibway Tribal Council, DOTC. Just the other day one of the teachers came in wanting a donation — you know, whatever little monies we had from each community that are supposed to go our communities. We ended

Quoi qu'il en soit, c'est ce qui s'est passé et c'est ce qu'ont dit nos aînés. Les aînés nous ont dit : « D'ici 20 ans, il n'y aura à peu près plus aucun Indien visé par un traité. »

En tout cas, passons à la prochaine question. Je suis désolé d'avoir pris autant de temps.

Le président : C'était une excellente réponse.

Le sénateur Lovelace Nicholas : En effet.

Le président : C'est l'un des meilleurs exposés auxquels nous avons assisté.

Le sénateur Lovelace Nicholas : Oui.

Le président : Bien sûr, l'exposé de l'intervenant précédent était tout aussi excellent.

M. Clearsky : Oh, d'accord.

Le président : Je me suis rendu à Waywayseecappo. On y trouve une école moderne en tous points, et cela est impressionnant. Si je ne m'abuse, la langue de votre peuple est également enseignée dans cette école, n'est-ce pas?

M. Clearsky : Oui. Nous dispensons un programme d'immersion en langue ojibway. Cette langue est enseignée de la maternelle à la quatrième année, mais là encore, nous allons manquer d'argent. Nous n'avons pas les moyens d'embaucher des enseignants. Nous avons reçu une subvention pour embaucher cet enseignant, acheter les livres et tout le nécessaire pour dispenser ce programme d'immersion.

J'ai siégé au sein du conseil sur les ressources en éducation à Winnipeg pour le compte des chefs du Manitoba. Cela se passait il y a environ quatre ans, peut-être trois. Quoi qu'il en soit, cinq millions de dollars ont été affectés à l'enseignement des langues autochtones. Je ne sais pas si vous êtes au courant de cela.

Le président : Oui, je m'en souviens.

M. Clearsky : Pour une raison ou une autre, nous avons été un peu lents à élaborer nos propositions à cet égard et à les présenter. Peu de temps après, nous avons appris que Patrimoine canadien avait reçu une part importante de cette somme. Nous nous sommes retrouvés avec 280 000 $ de cette somme de cinq millions de dollars. Trois programmes d'immersion ont été mis en œuvre — un en langue dakota, un autre en langue ojibway et un dernier en langue crie — et nous nous retrouvons avec cette somme. À ce jour, c'est ce que nous avons reçu, et il n'en reste plus rien.

Nous consultons un peu nos voisins qui se trouvent au sud de la frontière, dans les environs de Minneapolis. Dans cette région, des conférences ont été tenues à propos de la Première nation de Chippewa, et des programmes d'immersion sont en place. On consulte également les Premières nations qui se trouvent à l'ouest, les Dakotas, pardon, les Lakotas. On tente de tout consolider entre l'ensemble des Premières nations de cette région. Mais nous n'avons pas beaucoup d'argent. En fait, nous n'en avons pas du tout.

Je suis membre du conseil tribal Dakota Ojibway. L'autre jour, une enseignante s'est présentée devant les membres du conseil pour demander un don — vous savez, il s'agit de ces petites sommes que nous versent les collectivités et que nous sommes censés redistribuer dans les collectivités. En fin de compte, nous

up giving her $5,000. That is all we could scrape up between us, between the communities, without jeopardizing our programs in our communities.

Senator Lovelace Nicholas: Do you think there should be a fixed election date?

Mr. Clearsky: Fixed election dates?

Senator Lovelace Nicholas: Do you agree with the four-year term?

Mr. Clearsky: No, I do not.

Senator Lovelace Nicholas: You do not?

Mr. Clearsky: No.

Senator Lovelace Nicholas: Disregard my question.

Mr. Clearsky: No, I will answer it. I am in favour of three years, but not four. It is a little too long. If you are doing a good enough job for your community, you should not have a problem getting re-elected. It is just the process of these elections happening time after time. That is where the problem seems to be. It is the election people feuding.

I think three years would be long enough. It would be nice to be in there forever like a senator's position, but we cannot have our ways. No, three years would be good, I think. A three-year term is good, but I do not like the 79-day process. That is almost three months. A two-week process would be good to get nominated, campaign for one week, and then the next week you put your name in.

Senator Lovelace Nicholas: Yes, exactly. The reason I am asking you this question is that many people have said that four years is good because, in the case of a new chief, they have to get to know the system. They have to have a plan. A lot of them have said four years is a good time to prepare for all this. Many of them have concerns about fixed election dates. Your chief comes in and gets the deficit from the old chief. That is why I asked this question.

Mr. Clearsky: Well, I have no problem with that either, but there should be a clause in there that the former chief and council to work with the new chief and council until say a month or two months after the election. There should be that transition period.

That happened to my community. When I got voted out there about six years ago, we had everything. You name it, Wayway had it. We had a motel, gas bar, grocery store, whatever. I got voted out. I got divorced. People getting involved in my personal life was the reason I got voted out, you see. Anyway, they were involved in it, so be it. Then a new chief and council came in. They had all this business and everything to look after and had no experience in doing any business like that, so everything just went

lui avons remis 5 000 $. En raclant les fonds de tiroir, c'est la somme que nos collectivités ont pu rassembler sans compromettre leurs programmes.

Le sénateur Lovelace Nicholas : Croyez-vous que l'on devrait instaurer des élections à date fixe?

M. Clearsky : Des élections à date fixe?

Le sénateur Lovelace Nicholas : Êtes-vous d'accord avec le mandat de quatre ans?

M. Clearsky : Non, je ne suis pas d'accord avec cela.

Le sénateur Lovelace Nicholas : Vous n'êtes pas d'accord?

M. Clearsky : Non.

Le sénateur Lovelace Nicholas : Oubliez ma question.

M. Clearsky : Non, je vais y répondre. Je suis en faveur d'un mandat de trois ans, mais non pas de quatre ans. Cela me semble un peu trop long. Si vous faites un assez bon travail dans votre collectivité, vous ne devriez pas avoir de problème à vous faire réélire. Le problème, c'est que nous sommes sans cesse en processus électoral. Les élections favorisent les querelles au sein de la population.

Je pense qu'un mandat de trois ans serait suffisamment long. Nous aimerions occuper notre poste jusqu'à notre mort, comme les sénateurs, mais nous sommes incapables de faire accepter cette idée. Non, sans blague, je pense qu'un mandat de trois ans serait approprié. Si je suis d'accord avec un mandat de trois ans, en revanche, je ne suis pas chaud à l'idée d'adopter un processus de 79 jours. Cela équivaut presque à trois mois. Un processus de deux semaines conviendrait — la première semaine serait consacrée à la campagne électorale, et la deuxième, au scrutin.

Le sénateur Lovelace Nicholas : Oui, exactement. Si je vous ai posé cette question, c'est que de nombreuses personnes ont indiqué qu'un mandat de quatre ans était approprié puisqu'il faut accorder à un nouveau chef un certain temps pour apprivoiser le système. Un nouveau chef doit présenter un plan, et bien des gens ont affirmé qu'une période de quatre ans permettrait d'élaborer tout cela. En outre, beaucoup de personnes ont soulevé des préoccupations quant aux élections à date fixe. Si j'ai posé une question à ce propos, c'est que le nouveau chef élu doit composer avec le déficit laissé par le chef précédent.

M. Clearsky : Eh bien, je suis d'accord avec cela également, mais il faudrait prévoir une disposition selon laquelle le chef et les membres du conseil sortants doivent collaborer avec le nouveau chef et les nouveaux membres du conseil après les élections, pendant disons un mois ou deux. Il faudrait prévoir une période de transition de ce genre.

C'est de cette façon que les choses se sont déroulées dans ma collectivité. Lorsque j'ai perdu les élections, il y a environ six ans, nous ne manquions de rien. Tout ce dont a besoin une collectivité, Wayway l'avait. Nous avions un motel, une station-service, une épicerie, et ainsi de suite. Puis, j'ai perdu les élections. Et ensuite, j'ai divorcé. Vous savez, j'ai perdu les élections parce que les gens se sont immiscés dans ma vie privée. Quoi qu'il en soit, c'est ce qui s'est passé, et je ne peux rien y changer. Puis, un nouveau chef et

downhill. We have a junior hockey team. We have all that in my community, and everything just went downhill. There was a free-for-all; you might as well call it that. Whoever kind of scared up the young chief at that time could say, "I am going to take this; I am taking that." They were not even accountable to the community.

un nouveau conseil ont pris le pouvoir. Ils devaient s'occuper de tout, mais ils n'avaient aucune expérience dans l'administration d'une collectivité — par conséquent, tout s'est mis à se détériorer. Nous avions une équipe de hockey junior. Nous avions tout cela dans ma collectivité, puis tout s'est dégradé. C'était la loi de la jungle, si je peux m'exprimer ainsi. Quiconque était arrivé à trouver le jeune chef qui était en place pouvait dire : « Je m'occupe de ceci, je m'occupe de cela. » On ne rendait aucun compte à la collectivité.

I, as a past leader of that community, really did not have say because I had respect for the new chief and council and because I was already a chief of the neighbouring reserve. I was a chief as well. If I was not a chief, I guess a lot of things might have happened. Maybe it was a good thing I became chief in another community.

En tant qu'ancien dirigeant de ma collectivité, je n'avais pas vraiment mon mot à dire puisque je respectais le nouveau chef et le nouveau conseil et parce que j'étais également chef de la réserve voisine. J'occupais déjà un poste de chef. Si je n'avais pas été chef, je suppose que bien des choses auraient pu se passer. C'était peut-être une bonne chose que je sois devenu chef d'une autre collectivité.

I really did not like coming back to the community, seeing what was happening to my community because of things missing, no accountability at all. As I stated, it was a free-for-all.

Lorsque je suis retourné dans la collectivité, je n'ai vraiment pas aimé ce que j'ai vu — toutes ces choses qui avaient disparu, et l'absence complète de reddition de comptes. Comme je l'ai mentionné, c'était la loi de la jungle.

That is why I entered into a tribal council. We had always been an independent First Nation, once I became chief. Later, after all of that happened, I got voted out. Therefore I told my council that we would join a tribal council, whether it is West Region or DOTC.

C'est la raison pour laquelle je me suis joint à un conseil tribal. À partir du moment où je suis devenu chef, nous avons toujours été une Première nation indépendante. Par la suite, après tout ce qui s'est passé, j'ai perdu les élections. J'ai donc dit aux membres de mon conseil que nous nous joindrions à un conseil tribal, qu'il s'agisse du conseil de la région de l'Ouest ou du conseil tribal Dakota Ojibway.

Going years back, the elders told us that we are one of the founders for DOTC way back. So I said okay, I will do a presentation to the tribal council and we will go from there.

Il y a quelques années, les aînés nous ont dit que notre nation avait participé, il y a bien longtemps, à la fondation du conseil tribal Dakota Ojibway. Je me suis donc décidé à m'adresser au conseil tribal pour commencer.

One reason we entered or teamed up with DOTC is that I did not want to see my community go through that again if I am not there, you see. I wanted them to have some kind of guidance. If I ever get booted out, the tribal council has enough knowledgeable people that would come along and assist the new chief and council, if I am not there. It was very bad to see what I experienced from my own community, what they were going through.

Vous savez, l'une des raisons pour lesquelles nous nous sommes joints au conseil tribal Dakota Ojibway, c'est que je ne voulais pas que ma collectivité traverse de nouveau de telles épreuves lorsque je ne serais plus au pouvoir. Je voulais que ma collectivité soit orientée, en quelque sorte. Si jamais je me fais flanquer à la porte, le conseil tribal dispose de suffisamment de gens bien informés pour prendre ma place et aider le nouveau chef et les membres du conseil. Il a été très difficile devoir ma propre collectivité traverser toutes ces épreuves.

It is funny. Not that many people were really killed, but it was very bad in my community. People were mad, and if I had not gotten re-elected after that two-year term, something very bad would have happened. That is how bad it gets in these elections. It is getting worse.

C'est étrange. Peu de personnes ont été tuées à proprement parler, mais les choses allaient très mal dans ma collectivité. Les gens étaient fous, et si je n'avais pas été réélu après le mandat de deux ans, quelque chose de très grave se serait produit. Ces élections tournent vraiment mal, et cela empire.

The Chair: As I said earlier, I have been to Wayway and I saw the infrastructure. You had just taken over again as Chief of Wayway I think when I was there. You could see the remnants of the problems that arose with a change of leadership and a lack of business acumen. It was an interesting observation. That is why I think it is so important that the continuity and the term extension

Le président : Comme je l'ai indiqué plus tôt, je me suis rendu à Wayway et j'ai vu les infrastructures. Lorsque je m'y suis rendu, vous veniez tout juste d'être réélu chef de la collectivité. On pouvait déceler des vestiges des problèmes imputables au changement d'administration et à l'absence d'expérience des affaires de ceux qui avaient pris le pouvoir. Tout cela était

be considered by First Nations, not by us. We accumulate the information and make recommendations so that they can take control of their own destiny in a better way.

intéressant à observer. C'est pourquoi j'estime qu'il est si important que les Premières nations, et non pas nous, se penchent sur la question de la continuité et de la prolongation de la durée du mandat. Nous recueillons des renseignements et présentons des recommandations de manière à aider les Premières nations à prendre elles-mêmes le contrôle de leur propre destinée.

Senator Dyck: I was thinking we should actually just have a circle. I was very interested in what you were saying about the new chief without the knowledge of how to run businesses and there was no accountability. How would you suggest that accountability be put in? I am not quite sure how you would be able to improve the situation under that kind of circumstance. Is there some way that would improve it through the elections process itself?

Le sénateur Dyck : En fait, je me disais que nous devrions organiser un cercle. Ce que vous avez dit à propos du nouveau chef, de son absence d'expérience des affaires, et de l'absence de reddition de comptes m'a grandement intéressée. Qu'avez-vous à suggérer pour ce qui est de la mise en place d'un processus de reddition de comptes? Je ne suis pas tout à fait certaine de la manière dont vous vous y prendriez pour remédier à la situation dans de telles circonstances. Le processus électoral en tant que tel permettrait-il d'une certaine façon d'améliorer les choses à cet égard?

You also suggested that that is why you joined a tribal council. Does belonging to a tribal council allow any kind of formal mechanism to help out, or is it strictly a voluntary kind of thing, if a chief is directed to do something a certain way? Could you explain that, please?

Vous avez laissé entendre que c'est la raison pour laquelle vous vous étiez joints à un conseil tribal. Est-ce que le fait d'appartenir à un conseil tribal vous permet d'avoir recours à quelque mécanisme officiel que ce soit pour obtenir de l'aide, ou s'agit-il strictement de mécanismes facultatifs auxquels on peut avoir recours pour enjoindre à un chef d'agir de telle ou telle façon? Pouvez-vous nous expliquer cela, s'il vous plaît?

Mr. Clearsky: You are not forced or obligated to stay within a tribal council. However, whoever is elected would have some kind of common sense and ask for some direction. It is kind of the route I was hoping for. For any newly elected chief, there are CEOs. The CEO can come out and do a presentation to the new chief and council and tell them, "This is how much money we get; this is what our tribal council does; and we have these qualified people. If you need help here or there, we are here."

M. Clearsky : Vous n'êtes ni forcé ni obligé de demeurer au sein d'un conseil tribal. Cependant, quiconque est élu doit être doté d'un certain sens commun et demander des conseils. C'est en quelque sorte la direction que je souhaitais imprimer. Un président-directeur général est affecté à chaque nouveau chef élu. Le président-directeur général peut aller à la rencontre du nouveau chef et lui dire : « Voici la somme d'argent que nous recevons; voici ce que fait notre conseil tribal; voici les personnes qualifiées qui sont à notre disposition. Si vous avez besoin d'aide pour ceci ou cela, nous sommes là. »

I know it was pretty tough for the newly elected chief and council of an independent band. Some of the council members who were elected never handled any more than a welfare cheque, and then they get in there and handle $12 million. They start thinking, "Hey, there is lots of money — we have lots anyway — let us spend it." There has got to be something, some clause in there.

Je suis conscient du fait que la situation était passablement difficile pour un chef et un conseil nouvellement élus au sein d'une bande indépendante. Certains des membres élus au sein du conseil n'avaient jamais eu à s'occuper d'un chèque d'un montant plus élevé qu'un chèque de bien-être social et, soudainement, ils devaient gérer 12 millions de dollars. Ils se sont mis à penser que cela représentait beaucoup d'argent, et ils se sont mis à le dépenser. Il faut mettre en place un mécanisme quelconque, une certaine disposition.

I am not very well-educated myself, but good enough that I understand what is happening, and I could see. I use the guidance of my elders a lot, and they guide me along.

Je n'ai pas fait de très longues études, mais je suis suffisamment instruit pour comprendre ce qui se passe. J'ai vu ce qui s'est passé. J'ai beaucoup écouté les conseils de mes aînés, et ils m'ont guidé.

I go to these ceremonies. I hang up our traditional flag at these ceremonies. I go to them and I pray for our people that way, for my community as well as everybody else. I have been doing that for years. But during my divorce time, that time about six years ago, I kind of forgot about things. I just let everything go and said to hell with the world. Then I recovered and they gave me a chance, I guess, a second chance, whatever you want to call it. That is where I am now.

J'assiste aux cérémonies. J'accroche notre drapeau traditionnel pour ces cérémonies. Je m'y rends et je prie pour notre population, pour ma collectivité et pour tout le monde. Je fais cela depuis des années. Cependant, à l'époque de mon divorce, il y a environ six ans, j'ai quelque peu oublié certaines choses. J'ai tout abandonné et me suis dit : « Au diable le monde. » Puis, par la suite, je me suis repris en main, et on m'a accordé une chance, une deuxième chance, je suppose, appelez cela comme vous le voudrez. C'est à ce point que j'en suis aujourd'hui.

Senator Hubley: Your presentation has been lovely and your answers to the questions have given us a lot of information.

Perhaps one of the more interesting things I heard, which I had not heard previously, was how you feel the relationship an off-reserve member has with the band, especially when it comes to the financial issues and their right to vote. I said right to vote, but I am wondering whether you might just clarify that for us again. I think there is an area that we do not want to talk about: we respect, or we try to respect, individuals' rights, however they feel them; but, in fact, we may see that the importance of that right is not conducive to the better government of the band. What I am saying is that an off-reserve vote can sometimes sway. They may be in another jurisdiction.

My second question is this: If you moved to Winnipeg as a First Nations person and you bought a property or you established yourself, you would go on the census. In other words, they would come around and you would then appear on the voters list. Can you vote there or can you not vote there?

Mr. Clearsky: Yes, you can vote there, but it is an expense of the community.

Senator Hubley: It is at the expense of?

Mr. Clearsky: The First Nation.

Senator Hubley: The First Nations community. In what way, sir?

Mr. Clearsky: Are you talking about in a provincial election or a federal election?

Senator Hubley: It does not matter. I think what I was trying to ask is whether voting in a place is a resident's right because you live in a certain area, or is it attached somehow to your culture?

Mr. Clearsky: No. To me, if you are living in Winnipeg, if you want to vote for someone in my community, you come to my community and vote. Why should I take the ballot and all these people to accommodate you in Winnipeg?

That is the way it used to be years ago. You came to the reserve to vote. You paid your own way to come and vote, you know. If you are that interested, show us your part, do your part. Come to my community and vote. I do not believe in setting up ballot boxes in each city, in each town. Some of those people had their reasons to move off because of lack of housing or poor housing, but that is their choice.

Sure, I realize that our housing is not the best, even though it goes through the CMHC program. If you want to live in Winnipeg or in Ottawa, obviously you are doing well for yourself

Le sénateur Hubley : Il était très agréable d'écouter votre exposé, et vos réponses étaient riches en renseignements.

Dans ce qui a été dit, l'une des choses qui ont semblé les plus intéressantes, et que je n'avais jamais entendue auparavant, c'était votre opinion quant aux liens entre les membres hors réserve et le reste de la bande, particulièrement en ce qui concerne les questions financières et le droit de vote. Je dis « droit de vote », mais j'aimerais que vous tiriez cela au clair pour nous, encore une fois. J'estime qu'il y un aspect dont nous ne voulons pas parler : nous respectons, ou tentons de respecter, les droits des personnes, peu importe leur opinion à cet égard; toutefois, dans les faits, nous pouvons constater que l'importance de ce droit ne favorise pas l'élection d'un meilleur gouvernement pour la bande. Ce que j'essaie de dire, c'est que le vote d'un membre hors réserve peut parfois faire la différence. Il arrive que ces personnes se trouvent dans une autre administration.

Ma deuxième question est la suivante : si un membre d'une Première nation déménage à Winnipeg et achète une propriété ou s'installe dans un logement, il figurera dans le recensement. En d'autres termes, il remplira le formulaire de recensement, et son nom sera inscrit sur la liste électorale. Cette personne peut-elle voter dans votre collectivité?

M. Clearsky : Oui, elle le peut, mais cela est aux frais de la collectivité.

Le sénateur Hubley : Aux frais de qui?

M. Clearsky : De la Première nation.

Le sénateur Hubley : La collectivité des Premières nations. De quelle façon, monsieur?

M. Clearsky : Parlez-vous d'une élection provinciale ou d'une élection fédérale?

Le sénateur Hubley : Cela n'a pas d'importance. Je pense que ce que je voulais savoir, c'était si le droit de vote d'une personne était lié à la qualité de résident — c'est-à-dire au fait de vivre dans un lieu en particulier — ou si cela était lié, d'une façon ou d'une autre, à l'appartenance culturelle?

M. Clearsky : Non. À mes yeux, si vous vivez à Winnipeg et que vous voulez voter pour quelqu'un qui se présente aux élections de ma collectivité, vous devez venir dans ma collectivité et déposer votre bulletin de vote. Pourquoi devrais-je tenir un scrutin par la poste pour me montrer accommodant envers toutes ces personnes qui se trouvent à Winnipeg?

Il y a bien des années, les choses se passaient ainsi : vous vous rendiez à la réserve pour voter. Vous deviez vous-même assumer les frais liés à l'exercice de votre droit de vote, vous savez. Si vous êtes véritablement intéressé par l'élection, montrez-le et faites votre part. Venez dans ma collectivité et votez. Je ne suis pas chaud à l'idée d'installer des boîtes de scrutin dans chaque ville et chaque village. Certaines personnes ont quitté la collectivité en raison de la faible quantité de logements, ou en raison de leur piètre qualité, mais c'est un choix qu'ils ont fait.

Bien sûr, je suis conscient du fait que nous avons d'importantes lacunes en matière de logement, même si nous avons recours au programme de la SCHL. Les personnes qui déménagent à

to live in those areas. I am very proud of you; I am happy for you. But if you want to vote in my community, then come down and vote. If not, well, so be it.

I lived off-reserve for many years. I moved back to my community 1981. In 1977 or 1978, I got a letter from the government saying that I had been off the reserve for so long that they were not going to recognize me any longer as a treaty Indian. That was in the 1970s, and I remember that letter. I was living in Saskatchewan all those years. I showed that letter to a guy who used to be an MLA from Regina. He said, "You write back and just tell them who you are and what is going to happen here." I am a descendant of the first chief of my community, way back.

They are going to start kicking people off the reserve because they have not lived there for a number of years. Anyway, that is the letter I got, and I wish I would have kept it, but I was young then and, you know, enjoying life.

At that time, I did not come back to vote. I said so be it; whoever gets in, well, the people living on the reserve have a better idea of who they want than I do out here. The problem here is that if you have relatives off the reserve, you have to get ballots out and get them to vote for you. That seems to be a big thing.

Senator Hubley: Yes, it does.

Mr. Clearsky: To me, if you have to use outside voters and not the people who are living in the reserve to vote for you, you should not even be there. That is the way I look at it. Of course, I am a different kind of a politician here.

Senator Hubley: We also are looking for a fixed date. Is there a date in your calendar that the elections are held every two years? Does it come at the end of March, or April 1? Is that the tradition?

Mr. Clearsky: No, not ours. We have ours now in February, every two years.

However, going way back, the older people have told me that in my community it used to happen in the fall. Then something happened — the chief got sick or had a battle with somebody or something — and the election date kept getting moved back. Now it is in February.

Also, with the new election process, the 79-day process, INAC sends you a list of people that can run your elections, and you have to select from that list. You have to pay out of your band funds to pay these people to run the election, which is probably anywhere from $8,000 to $15,000, yet they get the envelopes and ballots from INAC; they Xerox everything there. So why do we pay so damn much money for them to run an election and all they do is mail these things out? Things like that should not be. Before,

Winnipeg ou à Ottawa prennent, de toute évidence, une décision pour améliorer leur vie. Je suis très fier d'elles. Je suis content pour elles. Mais si elles veulent voter dans ma collectivité, elles devront venir déposer leurs bulletins de vote. Sinon, eh bien tant pis.

J'ai vécu hors réserve pendant de nombreuses années. Je suis retourné vivre dans ma collectivité en 1981. En 1977 ou en 1978, j'ai reçu une lettre du gouvernement selon laquelle j'allais perdre mon statut d'Indien visé par un traité parce que j'habitais hors réserve depuis trop longtemps. Cela se passait dans les années 1970, et je me souviens de cette lettre. Je vivais en Saskatchewan depuis plusieurs années. J'ai montré cette lettre à un ancien député de Regina, et il m'a dit : » Répondez à cette lettre en leur disant qui vous êtes et ce qui va se passer. » Je suis un lointain descendant du premier chef de ma collectivité.

On s'apprête à retirer le statut d'Indien à des personnes qui vivent hors réserve depuis un certain nombre d'années. Quoi qu'il en soit, j'ai reçu cette lettre, et j'aurais dû la conserver, mais j'étais jeune et, vous savez, je ne pensais qu'à profiter de la vie.

À cette époque, je ne retournais pas dans ma collectivité pour voter. Plus tôt, j'ai dit tant pis pour ceux qui ne veulent pas revenir voter. Peu importe qui remporte les élections — les gens qui vivent dans la réserve ont une meilleure idée que les membres hors réserve des représentants qu'ils veulent élire. Là où le bât blesse, c'est si des membres de votre famille vivent à l'extérieur de la réserve — dans ce cas, vous devez leur envoyer des bulletins de vote et leur demander de voter pour vous. Cela semble poser de gros problèmes.

Le sénateur Hubley : Oui, en effet.

M. Clearsky : À mon avis, si vous devez compter sur le vote de gens de l'extérieur et non pas de ceux qui habitent dans la réserve, vous ne devriez même pas y être. C'est comme cela que je le vois. Bien sûr, je suis un politicien d'un autre type.

Le sénateur Hubley : Nous parlons d'une date fixe. Y a-t-il dans votre calendrier une date où les élections sont tenues, tous les deux ans? Est-ce à la fin de mars, sinon le 1er avril? Est-ce là la tradition?

M. Clearsky : Non, pas chez nous. Nous tenons notre scrutin en février, maintenant, tous les deux ans.

Par contre, si on remonte très loin dans le passé, les élections se tenaient à l'automne dans ma communauté, selon ce que les plus vieux ont pu me dire. Puis, il est arrivé quelque chose — le chef est devenu malade ou il s'est battu avec quelqu'un ou quelque chose — et la date du scrutin a été plusieurs fois repoussée. Maintenant, c'est en février.

De même, étant donné le nouveau processus électoral, le processus de 79 jours, AINC vous envoie une liste de personnes éligibles, parmi lesquelles vous devez choisir. Vous devez débloquer les fonds de la bande pour l'organisation du scrutin, ce qui coûte probablement entre 8 000 et 15 000 $, même si on reçoit les enveloppes et les bulletins de vote d'AINC; les fonctionnaires photocopient tout. Pourquoi est-ce que cela nous coûte si diablement cher de faire organiser une élection si les

when we had the two-week election, we would pay somebody maybe a $1,000 and this helper and that was it. Like I stated, getting to the 79 days is a no-no.

Getting back to this election, ours was supposed to be the first Friday of every February. INAC's people that we had to pay buggered up on the election, so they moved it back two weeks. So now it is in the middle of February. I said, "We have no chief and council for those two weeks? It is not my fault; it is not our fault here. What are you going to do? We have to have a chief and council, signing authority to continue payroll, continue on with business." They told us to sign a bunch of cheques and postdate them. The other alternative they suggested was making me a co-manager for two weeks. They did that to me, I think it was about four years ago. I am registered as a co-manager for INAC. If anybody goes into receivership, I can go in and put in my bid and be a co-manager for that community.

Yet I have never been through the process they have to go through. I am not an accountant. I will admit that. Yet this is what they came forth with.

Those are things that we as First Nation communities have to go through, and we go along with it because we have no other choice. Maybe I have to take over for that new senator that you guys appointed.

The Chair: Unfortunately, my recommendation did not carry the day.

Senator Hubley: You used the term "municipalizing." Could you explain that to us? What I think of as a municipality might be the same or quite different for you. Why do you use that term?

Mr. Clearsky: That term is similar to a municipality. That is what the elder was referring to.

Senator Hubley: Okay.

Mr. Clearsky: We will be put into blocks, like Ward 1, Ward 2. That is what he said. And that is how the voting system is in that municipality.

To go a step further, he said we will be paying tax. As I said, two weeks ago I met him and then we had our assembly, some place along the line. I hear one of the communities is already implementing that tax on their people.

Senator Hubley: It has to do with the tax structure and taxation and such?

Mr. Clearsky: Yes. However, we are supposed to be tax-free. There is no agreement anywhere that we, as First Nation people, are supposed to pay tax to live in our own country. Right?

Senator Hubley: True.

responsables n'ont qu'à envoyer les documents par la poste? Ce genre de chose ne devrait pas exister. Avant, à l'époque de la période électorale de deux semaines, nous versions quelque chose comme 1 000 $ à un assistant, et c'était tout. Comme je l'ai fait remarquer, les 79 jours, il n'en est absolument pas question.

Pour revenir à ce scrutin, le nôtre devait avoir lieu le premier vendredi du mois de février. Les gens d'AINC que nous avons dû payer ont gâché le scrutin, qui a été mis deux semaines plus tard. C'est donc à la mi-février qu'il se tient maintenant. J'ai dit : « Nous n'avons pas de chef ni de conseil pendant ces deux semaines-là? Ce n'est pas ma faute; ce n'est pas leur faute à eux. Qu'allez-vous faire? Il nous faut un chef et un conseil, le pouvoir de signature pour continuer à payer les gens, pour continuer à exercer nos activités. » On nous a dit de signer une série de chèques postdatés. L'autre option qu'on a proposée, c'est que je devienne cogestionnaire pendant deux semaines. Ils m'ont fait cela, je crois, il y a quatre ans environ. Je suis inscrit comme cogestionnaire d'AINC. Si une communauté est mise sous séquestre, je peux faire une soumission et devenir cogestionnaire dans cette communauté-là.

Néanmoins, je n'ai jamais reçu la formation qu'ils doivent recevoir là-bas. Je ne suis pas comptable. Je l'admettrai. Néanmoins, c'est ce qu'ils ont proposé.

Il y a des choses que nous devons subir en tant que communautés des Premières nations et que nous acceptons, n'ayant pas d'autre choix. Peut-être que je devrai prendre le relais de ce nouveau sénateur que vous venez de nommer.

Le président : Malheureusement, ma recommandation n'a pas été acceptée.

Le sénateur Hubley : Vous avez parlé de réserves qui seraient transformées en municipalités. Pouvez-vous nous expliquer ce que cela veut dire? Ce que je conçois comme étant une municipalité peut être pareil ou bien très différent dans votre esprit à vous. Pourquoi employez-vous ce terme-là?

M. Clearsky : Le terme ressemble à « municipalité ». C'est ce que l'aîné évoquait.

Le sénateur Hubley : D'accord.

M. Clearsky : On va nous mettre dans des blocs, le bloc 1, le bloc 2, et cetera. C'est ce qu'il a dit. Et c'est la façon dont le système électoral est fait dans cette municipalité.

Et encore, il a dit que nous allions payer de l'impôt. Comme je l'affirmais, il y a deux semaines de cela, je l'ai rencontré, puis nous avons tenu notre assemblée, à un moment donné. Il paraît qu'une des communautés a déjà commencé à imposer ses gens.

Le sénateur Hubley : Cela a trait à la structure fiscale et à la fiscalité?

M. Clearsky : Oui. Cependant, nous sommes censés être libres d'impôt. Il n'y a nulle part une entente qui dise que nous, gens des Premières nations, sommes censés payer de l'impôt pour vivre dans notre propre pays. N'est-ce pas?

Le sénateur Hubley : Cela est vrai.

Mr. Clearsky: I would like to see that letter where the Queen released us to the government. I asked for that letter and nobody ever showed me that letter where the Queen said, "Okay, I am leaving my little Indians behind, and the government, the Crown, takes over." I would like to see that agreement. I always asked about that agreement. To this day, nobody has ever shown it to me. Maybe the Crown has no jurisdiction over us Indians; they just assumed they have.

The other thing is that we bought some land just outside of Brandon to develop economic development projects for our communities to employ our opportunities. Three communities purchased that land to benefit our reserves and others. However, somehow we got put aside, pushed aside. Somebody gave jurisdiction to the provinces over gaming back in 1987, I believe, without consulting with the First Nations, without the First Nations' input. Many of those issues have been passed on to the provinces. That should never have happened.

I would like to see a process put in place so that we First Nations people can appeal those decisions that were made. It is not fair to us.

Back then, not much was happening in our communities to really benefit our communities. No bank wanted to lend us money, unless the government had some money coming. However, today we are trying to get ahead in a lot of this stuff. We understand the business; we understand the concept of the white man's world today. That is why I would like to see an appeal process for many of those issues.

When we met with the province, I believe about a month ago, Dave Chomiak, the provincial NDP leader gave us direction from the higher-ups that we have got to try to get more casinos out for Manitoba, because they promised us five, but we only got two. The higher-up he meant was Ottawa; someone in Ottawa is steering the NDP provincial leader here, and I would like to speak to that person. Chief Bone, Chief McKay and I spent $4 million to purchase some land between the three communities, just outside of Brandon. There is a big economic venture there to benefit our First Nations, to try to get them off social assistance.

However, every time we try to do something like that, we get shot down, whether by our own people or by the province. Jealousy is a big thing within the First Nations. Jealousy is what kills us, divides us. Of course, somebody puts a little bit more gas in the fire and divides us even more.

Am I speaking too long?

M. Clearsky : J'aimerais voir la lettre où la Reine nous remet entre les mains du gouvernement. J'ai demandé de voir cette lettre-là, mais personne ne m'a jamais montré une lettre où la Reine affirme : « Bon, j'abandonne mes petits Indiens et c'est le gouvernement, la Couronne, qui s'en occupe désormais. » J'aimerais voir cette entente-là. J'ai toujours demandé de voir cette entente-là. À ce jour, personne n'a pu me la montrer. Peut-être que nous, Indiens, ne relevons nullement de la compétence de la Couronne; celle-ci a simplement présumé que c'était le cas.

Autrement, nous avons acheté des terrains tout juste à l'extérieur de Brandon afin d'aménager des projets de développement économique pour nos communautés, pour saisir les occasions qui se présentent à nous. Trois communautés ont acheté les terrains en question au profit de nos réserves et d'autres. Par contre, nous avons fini par être tassés, d'une façon ou d'une autre. Quelqu'un a accordé aux provinces la compétence en matière de jeux du hasard, c'était en 1987, je crois, sans consulter les Premières nations, sans l'apport des Premières nations. Bon nombre des dossiers en question ont été refilés aux provinces. Cela n'aurait jamais dû se produire.

J'aimerais qu'il y ait en place un processus qui nous permettrait, à nous, gens des Premières nations, d'en appeler des décisions en question. C'est injuste envers nous.

À l'époque, au sein de nos communautés, il n'y avait pas grand-chose qui nous était vraiment profitable. Aucune banque ne voulait nous prêter de l'argent, à moins que le gouvernement verse une somme d'argent. Aujourd'hui, au contraire, nous essayons de gagner du terrain dans bon nombre d'affaires du genre. Nous comprenons l'affaire; nous saisissons le concept du monde de l'homme blanc aujourd'hui. Voilà pourquoi j'aimerais voir un processus d'appel en rapport avec bon nombre de ces questions-là.

Au moment où nous avons rencontré le représentant de la province, il y a un mois environ, le chef provincial du NPD Dave Chomiak nous a porté un message venant des hauts rangs : nous devons essayer d'obtenir plus de casinos au Manitoba, étant donné que nous n'en avons eu que deux, alors qu'on nous en avait promis cinq. En parlant de hauts rangs, il voulait dire Ottawa; quelqu'un à Ottawa manœuvre le chef provincial du NPD ici, et j'aimerais bien parler à cette personne-là. Le chef Bone, le chef McKay et moi-même, nous avons dépensé 4 millions de dollars pour acheter des terrains entre les trois communautés, tout juste à l'extérieur de Brandon. Voilà un grand projet économique au profit de nos Premières nations, pour que les gens cessent de vivre de l'assistance sociale.

Par contre, chaque fois que nous nous engageons dans un projet de ce genre, nous nous faisons torpiller, soit par nos propres gens, soit par la province. La jalousie est très présente au sein des Premières nations. C'est la jalousie qui nous tue, qui nous divise. Bien entendu, il y a toujours quelqu'un qui vient verser un peu plus d'huile sur le feu et qui nous divise encore plus.

Est-ce que je prends trop de temps?

The Chair: It is good; you did well. Both you and the former witness have really enlightened our organization. We want to thank you.

I was thinking that a lot of corporations, and I realize they are not elected, have immediate past presidents, immediate past chiefs, and they refer to the immediate past presidents. If I am the president of a corporation and I decide I am going to retire, I become the immediate past president and am often held in a consultative way. I am wondering whether that has ever been thought of in this context. I know it is different, because if I become president I am picked by the board of directors, generally, and I do not have to get elected. There is no confrontation.

If you went to a two-week pre-election period again, as opposed to 79 days, maybe something like that could work. I know from being at your place exactly what happened. My expertise is not First Nations. Before I entered this realm of my life, I was a businessman. I know how business is conducted. I still sit on boards and conduct business.

Thank you very much again, chief.

Senators, we now have with us Chief Derek Nepinak from the Pine Creek First Nation.

Chief, if you would like to make a few opening comments, we would be obliged to receive them, and the senators I am sure will have some questions for you.

Derek Nepinak, Chief, Pine Creek First Nation: Thank you, Mr. Chairman, distinguished guests; thank you for coming to Western Manitoba to the land of the Anishinabe.

I am the Chief of Pine Creek First Nation. I will make some brief comments here, and I am going to be very frank and open. I do not mean any disrespect in the things that I say; but sometimes the things I say come from the dark corners of my heart and they are not always pleasant to hear, but I say them with all due respect.

When you are speaking with me, you are speaking with someone who has walked successfully in two different worlds. Now, I say that, and let me explain a little bit about that. When I was a little boy, when I was an infant, my mother gave me a great gift, and that was beyond the gift of life: she gave me to my great-grandparents, my Anishinabe grandparents in Pine Creek. I lived with them until I was ready to go to school.

Now, we know that by the age of five or so, who you are going to become has already been forged. To me, that was a tremendous gift.

I went to school. I went to the best schools that Canada has. I graduated first class with an honours degree in Native Studies from the University of Alberta, under the tutelage of people like Dr. Frank Tough. Then I went to the University of Saskatchewan, and I graduated with a law degree from the University of Saskatchewan. I also took the Intensive Program in

Le président : C'est bien, vous vous en êtes bien tiré. Vous et le témoin précédent, vous avez vraiment éclairé notre organisation. Nous tenons à vous remercier.

Je songeais au fait que, dans un grand nombre de sociétés, et je sais que ce ne sont pas des gens élus, il y a un président sortant, un chef sortant. On parle du président sortant. Si je suis président d'une société et que je décide de prendre ma retraite, je deviens le président sortant et, souvent, je demeure au sein de l'organisation à titre de conseiller. Je me demande si vous avez déjà envisagé cela dans le contexte. Je sais que c'est différent; si je deviens président, je suis choisi par le conseil d'administration, de manière générale, et je n'ai pas à être élu. Il n'y a pas d'affrontement.

Si vous retourniez à une période préélectorale de deux semaines, par opposition à 79 jours, un truc comme celui-là serait peut-être viable. Pour avoir été à votre place, je sais tout à fait ce qui s'est produit. Mon expertise ne concerne pas les Premières nations. Avant d'entamer l'étape de la vie que je vis en ce moment, j'étais homme d'affaires. Je sais comment on traite en affaires. Je siège toujours à des conseils d'administration et je fais des affaires.

Merci beaucoup, chef.

Mesdames et messieurs les sénateurs, nous accueillons maintenant le chef Derek Nepinak, de la Première nation de Pine Creek.

Chef, si vous souhaitez présenter une déclaration liminaire, nous sommes prêts à vous écouter, puis les sénateurs voudront sûrement vous poser quelques questions.

Derek Nepinak, chef, Première nation de Pine Creek : Merci, monsieur le président, distingués invités; merci d'être venus dans l'ouest du Manitoba sur le territoire des Anishinabes.

Je suis chef de la Première nation de Pine Creek. Je vais présenter quelques observations, brièvement, et je vais être très franc et très ouvert. Je ne veux pas manquer de respect en tenant ces propos; par contre, je dis des choses qui peuvent venir des recoins les plus sombres de mon cœur et qu'il n'est pas toujours agréable d'entendre, mais je les dis avec tout le respect que je dois aux gens.

En discutant avec moi, vous discutez avec une personne qui a réussi dans deux mondes différents. Bon, je dis cela, et permettez-moi d'expliquer un peu de quoi il retourne. Quand j'étais garçon, à l'époque où j'étais un petit enfant même, ma mère m'a fait un cadeau extraordinaire, au-delà du seul fait de m'avoir donné la vie : elle m'a remis à mes grands-parents, mes grands-parents anishinabes à Pine Creek. J'ai vécu avec eux jusqu'au moment où j'étais prêt à aller à l'école.

Bon, nous le savons, dès l'âge de cinq ans, plus ou moins, le caractère a été forgé. À mes yeux, c'était un cadeau extraordinaire.

J'ai fréquenté l'école. J'ai fréquenté les meilleures écoles du Canada. J'ai obtenu un baccalauréat spécialisé avec mention « très bien » en études autochtones de l'Université de l'Alberta, sous la tutelle de gens comme M. Frank Tough. Puis, j'ai fréquenté l'Université de la Saskatchewan, où j'ai obtenu un diplôme en droit. J'ai aussi pris le cours intensif « Terres,

Aboriginal Lands, Resources and Governments from Osgoode Hall University under Shin Imai. So my education is there. I have also worked on a master's degree in the Aboriginal Governance Program with Dr. Paul Chartrand, which many of you might be aware of.

Although I was just recently elected into the role of chief in Pine Creek, I have the educational background to go with it.

In terms of the Indian Act — and I know we are here to discuss election reform — I sit on the governance committee at the Assembly of Manitoba Chiefs. In January of 2009, we passed a resolution stating that, notwithstanding other Canadian jurisdictions, we are going to proceed with discussions on election reform, such as common election day and extending the term.

Now, when we say "notwithstanding other Canadian jurisdictions," essentially we are saying that we will take an inherent rights approach to political development.

I say "political development" because our development as indigenous people in our own land cannot be viewed in isolation. Our political development cannot be viewed in isolation from the economic factors, the social factors, and the cultural factors that affect our development as people. I say that in reference to the United Nations Declaration on the Right to Development, which states that all people have the right to participate in and develop their own ways politically. We are peoples as First Nations peoples in Canada.

I find it very interesting that Minister Strahl would then send a letter saying that they are sorry that we are not going to participate with them, and they are going to deny us; they are going to pull out of the process. Then a few weeks later, you guys come around.

I am not sure whether this process was planned in advance of the perceived collapse of our partnership with INAC and the discussion of common election, or whether you had planned this process at some time in the past. That is a question I would like to put forward.

The Chair: Very quickly, I can respond to that. The Standing Senate Committee on Aboriginal Affairs definitely is not an arm of government. It is part of government, but it is not an arm. It is part of Parliament, a parliamentary body, but it is not directly attached to government. In my case, I happen to be of the party of government. This was brought up before by some of us who have been on this committee for a long time and who have been concerned about governance. We have heard the concerns about terms and set election dates. Actually, I heard it most emphatically through Grand Chief Ron Evans, but I had heard it right across the country. Our study then is coincidental; it is not

ressources et gouvernement autochtones » de l'Université Osgoode Hall, sous Shin Imai. Voilà pour mes études. J'ai aussi travaillé à une maîtrise dans le programme de gouvernance autochtone dirigée par Paul Chartrand, que bon nombre d'entre vous connaissez peut-être.

Je viens tout juste d'être élu chef à Pine Creek, mais j'ai la scolarité nécessaire pour faire le travail.

Quant à la Loi sur les Indiens — et je sais que nous sommes là pour discuter de réforme électorale —, je siège au comité de gouvernance de l'Assemblée des chefs du Manitoba. En janvier 2009, nous avons adopté une résolution pour affirmer que, quoi qu'il en soit des autres administrations au Canada, nous allons aller de l'avant et discuter de réforme électorale, et notamment de l'idée de tenir des élections à date fixe et de prolonger le mandat des élus.

Quoi qu'il en soit des autres administrations au Canada : nous entendons par là que, essentiellement, notre approche du développement politique sera centrée sur le concept de droits inhérents.

Je dis « développement politique » étant donné que notre développement en tant que peuple autochtone sur notre territoire ne peut être considéré isolément des autres facteurs qui entrent en jeu. Notre développement politique ne peut être pris isolément des facteurs économiques, des facteurs sociaux et des facteurs culturels qui ont une incidence sur notre développement en tant que peuple. En disant cela, je me reporte à la Déclaration des Nations Unies sur le droit au développement, selon laquelle tous les peuples ont le droit de participer à leur propre développement politique et d'élaborer leurs moyens d'action en ce sens. Nous sommes des peuples, nous sommes les peuples des Premières nations au Canada.

Je trouve cela très intéressant que le ministre Strahl envoie une lettre pour dire : nous sommes désolés d'apprendre que vous n'allez pas participer, votre demande est refusée; nous nous retirons du processus. Puis, quelques semaines plus tard, voilà que vous débarquez.

Je ne sais pas très bien si le processus a été prévu bien à l'avance de l'effondrement perçu de notre partenariat avec AINC et de la discussion sur les élections communes, ou si vous aviez prévu le processus à un moment donné, dans le passé. C'est une question que je voudrais soulever.

Le président : Je peux répondre à cette question-là, très rapidement. Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones n'est pas un organe gouvernemental. C'est un organe de l'État, mais pas un organe gouvernemental. Il fait partie du Parlement, c'est un organe du Parlement, mais il n'est pas rattaché directement au gouvernement. Dans mon cas à moi, il se trouve que je suis membre du parti qui forme le gouvernement. Certains parmi nous qui siègent depuis longtemps au comité et qui se soucient de la gouvernance ont soulevé la question. Nous avons compris que les gens s'inquiètent des mandats et des élections à date fixe. De fait, c'est le grand chef

driven by government in any way, shape or form. I can assure you that at this table there is greater representation by the official opposition than there is government.

We operate at arm's length. We make recommendations, like we did on specific claims. These people created such a good report that the legislation virtually mirrored the report that was drafted by the senators at this table. Be assured that this is not something being engineered — not that the minister is opposed to us being here, but it was this committee that made the decision to study the subject.

Mr. Nepinak: Thank you for that clarification. I appreciate it. It was not without a bit of concern that we anticipated your arrival here. So thank you for that.

I will try to focus on the Indian Act legislation. I am a new chief. I am very well aware of the Indian Act. I have studied it thoroughly in the past. I know that at its genesis in 1876, it was the culmination of colonial legislation on Indian people in the various colonies that are now Canada. Since then, it has transformed over time to subjugate political development of First Nations people. We know that strategic amendments have been made in the past to undermine the authority of women in the political development of First Nations people. We know amendments to the Indian Act have been made to undermine economic ventures of Indian people.

We are very well aware that there are considerable challenges to the way it has developed. If there is any way to get out of it, I am sure many of us would choose that road.

Coming into leadership, I feel like I am a bit of a living paradox here because I feel very much in pursuit of independence for our people. However, at the same time, in order to pursue that I have to jump into the Indian Act and become an Indian Act chief. I think the two concepts are a little bit oppositional. In our election we had in December, 600 votes were cast for chief. I received 190, which was 58 more than the person below me. That is less than a third of the popular vote. Can I walk around and call myself the leader of Pine Creek, really? I can call myself chief because I won the election, but can I call myself leader?

In our communities, we call Indian Act chiefs *ogemahkan*. *Ogemah* is the root word and means leader, but when we add "kan" to the end that is artificial; it means "artificial leader." That is how we interpret it in Anishinabe language.

Regarding four-year terms instead of two-year terms, I think I would like to see longer terms. I think that they can be effective. But it has to be at the behest of the community. None of these processes can be top-down; they have got to be grassroots initiatives. I have expressed interest and have spoken to

Ron Evans que j'ai entendu exprimer la chose avec le plus de force, mais j'ai entendu cela partout au pays. Notre étude arrive donc en même temps; le gouvernement ne nous a poussés à agir d'aucune façon. Je peux vous l'assurer : à la table où vous vous trouvez, l'opposition officielle est mieux représentée que le gouvernement.

Nous fonctionnons de manière indépendante. Nous formulons des recommandations, comme cela a été le cas pour des revendications particulières. Les sénateurs présents ici ont rédigé un si bon rapport que le législateur l'a quasiment reproduit. Rassurez-vous : ce n'est pas un coup monté — le ministre ne s'oppose pas à ce que nous soyons là, de toute façon, mais c'est le comité qui a pris la décision d'étudier le sujet.

M. Nepinak : Merci de la précision. J'apprécie. Nous attendions votre arrivée avec une certaine appréhension. Merci.

Je vais essayer de m'attacher d'abord et avant tout à la Loi sur les Indiens. Je suis nouveau comme chef. Je suis très au courant de la Loi sur les Indiens. Je l'ai étudiée rigoureusement dans le passé. Je sais qu'elle a été conçue en 1876, que c'était le point culminant des lois coloniales imposées aux Indiens dans les diverses colonies qui composent aujourd'hui le Canada. Depuis, elle s'est transformée au fil du temps pour que les gens des Premières nations soient subjugués sur le plan du développement politique. Nous savons que des modifications stratégiques y ont été apportées dans le passé pour miner l'autorité des femmes dans le développement politique des gens des Premières nations. Nous savons que des modifications ont été apportées à la Loi sur les Indiens pour miner les projets économiques des Indiens.

Nous savons très bien que l'évolution de cette loi pose des difficultés de taille. S'il y avait une façon quelconque de s'y soustraire, je suis sûr que nous serions nombreux à faire ce choix-là.

En accédant à un poste de direction, j'ai un peu l'impression de vivre un paradoxe, étant donné que je suis vraiment engagé en faveur de notre indépendance. En même temps, pour faire cela, je dois être partie prenante de la Loi sur les Indiens et devenir un chef au sens de la Loi sur les Indiens. Je crois que les deux concepts s'opposent quelque peu. Au terme du scrutin que nous avons tenu en décembre, 600 bulletins avaient été déposés. J'ai eu droit pour moi-même à 190 voix, soit 58 de plus que mon plus proche rival. C'est moins du tiers des suffrages exprimés. Est-ce que je peux parader et me proclamer grand leader de Pine Creek? Je peux me dire chef, étant donné que j'ai remporté l'élection, mais est-ce que je peux me dire leader?

Dans nos communautés, nous qualifions les chefs relevant de la Loi sur les Indiens d'*ogemahkan*. Cela vient du mot *ogemah*, qui veut dire « leader », mais nous ajoutons « kan » pour indique que c'est artificiel, cela veut dire : « leader artificiel ». C'est comme cela que nous le concevons en langue anishinabe.

Quant à l'idée de remplacer le mandat de deux ans par un mandat de quatre ans, je crois que nous préférons les mandats prolongés. À notre avis, ils peuvent permettre de travailler efficacement. Mais il faut que ce soit au nom de la communauté. Ces démarches ne doivent jamais être imposées depuis le sommet;

Ron Evans about this: I would be more than willing to be a participant in conducting consultation within Pine Creek. As a leader, I think it is my responsibility to bring these options to the community and engage in dialogue on them. And yes, a longer term is definitely necessary in order to be effective.

elles doivent naître de l'initiative populaire. J'ai manifesté mon intérêt pour la question et j'en ai parlé à Ron Evans : nous sommes tout à fait prêts à participer à l'organisation d'une consultation à Pine Creek. En tant que leader, je crois qu'il m'appartient de proposer ces options à la communauté et d'engager avec elles un dialogue à leur sujet. Et oui, il faut certainement un mandat prolongé pour être en mesure de faire un travail efficace.

As a new chief, I have two years. I am already almost one quarter of the way through my term. Although changes have been made in our community that I hope are for the better, the changes we make are very slow and they are incremental, because we are working within a bureaucracy that is very slow-moving. As quickly as we want to move, many of the processes and the reporting requirements and the way money moves within the department slow down our process and progress.

En tant que nouveau chef, j'ai reçu un mandat de deux ans. J'en ai achevé presque le quart. S'il y a des choses qui se sont améliorées au sein de notre communauté, il demeure que les changements que nous faisons sont très lents et progressifs, étant donné que nous avons affaire à une bureaucratie qui avance très lentement. Si pressés que nous puissions être, souvent, les procédés, les exigences en matière de rapports et la circulation de l'argent au sein du ministère ont pour effet de ralentir notre démarche et notre progression.

I am all for a common election day. I think that there should be processes for a common election day. I do not mind that at all. I think that if we were all elected on the same day, we would become more effective regionally and more effective provincially, at the AMC table. And I think we need to be effective that way, because it seems to be regionally and provincially that we can make the most noise in our pursuits.

Je suis tout à fait en faveur d'élections à date fixe. Je crois qu'il devrait y avoir des processus en ce sens. Cela me convient tout à fait. Je crois que si nous étions tous élus à la même date, cela nous donnerait une plus grande efficacité à l'échelle régionale et une plus grande efficacité à l'échelle provinciale, à la table de l'Assemblée des chefs du Manitoba. Et je crois que nous devons rechercher cette efficacité-là, car c'est à l'échelle régionale et à l'échelle provinciale que nous pouvons créer la plus grande clameur en faveur de nos projets.

I do not have much more to say, other than to answer specific questions people might have.

Je n'ai pas grand-chose à dire à part cela, sinon que je répondrai aux questions particulières que vous voudrez bien poser.

The Chair: I would like you to comment on the accountability aspect, and the question of recall. How do you see that?

Le président : J'aimerais que vous abordiez la question de la responsabilité et la question de la destitution. Comment les entrevoyez-vous?

Colleagues, is this an appropriate question? Are you comfortable with that question? Obviously, they are.

Chers collègues, est-ce une question appropriée? Cette question vous paraît-elle convenir? Visiblement, la question leur convient.

Chief, do you have a comment?

Chef, avez-vous quelque chose à dire.

Mr. Nepinak: Sure, yes.

M. Nepinak : Oui, bien sûr.

The Chair: Because that is one of the aspects that we see as part of the package.

Le président : Cela fait partie de l'ensemble des questions que nous avons.

Mr. Nepinak: Right. Accountability can mean many different things. When I think of accountability, I think of what I am doing to make sure that I am accessible and I have answers for community members who come to see me. That is how I express my accountability in the community. I have taken many steps and I have worked very hard to make sure that I am in my office as often as I can be. Even though many of the responsibilities are outside of the community, I always have an open door and people come and see me whenever they want. That is how I express accountability.

M. Nepinak : D'accord. La responsabilité peut désigner bien des choses différentes. Quand je pense à la responsabilité, je pense à ce que je fais pour m'assurer d'être accessible et de répondre aux questions que me posent les membres de la communauté. C'est comme cela que j'exprime ma responsabilité au sein de la communauté. J'ai pris beaucoup de mesures, j'ai trimé très dur pour m'assurer d'être à mon bureau le plus souvent possible. Même si bon nombre de mes responsabilités m'amènent à l'extérieur de la communauté, ma porte est toujours ouverte; les gens viennent me voir quand ils le veulent. C'est comme cela que j'exprime ma responsabilité.

Now, if we are talking about financial accountability, I know this has been discussed and I know that certain people within leadership have expressed issues around accountability in First Nations communities. Part of the impetus for these times of

Bon, il peut être question aussi de responsabilité financière; je sais que les gens en ont parlé et que certains dirigeants ont exprimé des réserves à propos de la responsabilité dans les communautés des Premières nations. Les processus dont il est

processes is that there has been a lack of accountability, some people might say. I strongly disagree that there has been a lack of accountability in the communities. I know that not one dollar makes it into our communities from Indian Affairs unless we do $2 or $3 worth of reporting. And every time we spend a dollar in a way that it was not supposed to be spent or it has not been spent effectively in the eyes of Indian Affairs officials, they take that dollar back. So it costs us. Every dollar spent wrong costs us another dollar. It is an arduous system, a system that is laden with bureaucracy. There is no way to be unaccountable to the dollars, you know.

However, in terms of accountability of the people, we are stretched very thin as Indian Act chiefs. One minute I will get a phone call about a band member who needs a new door because his door has been kicked in. Then the next minute, I will be talking to Hydro about multi-million dollar developments in the western part of Manitoba. We are spread very thin. We have a very wide range of responsibilities. Certainly, if you take a very close look at every single thing we do, you will find issues of accountability, because we are spread too thin.

Senator Hubley: I have a question on the common election day. You said you were in agreement with moving to having one date for your band elections. I am wondering, because that is one of the main features we are looking at in our study, whether you would elaborate on the ways that you see that this would be of advantage to you.

Mr. Nepinak: Certainly. Common election day, as I said, will make us more effective regionally and provincially. The reason I say that is because whenever we hold an assembly, there are always new chiefs at the table. I was the new chief at the table in January at our AMC assembly. At our more recent one last week, there was other new chief there. Therefore everybody is becoming oriented to a new process every time we come around the table. Then sometimes long-time leaders who have been involved in initiatives for a long time get ousted in an election back home, and then we are back at square one again.

I think if we had a common election day, everybody would come to the table with a fresh perspective, with the optimism that we can move forward together.

I guess in many ways, what we might be looking at here, what we might be discussing is more effective government at a provincial level, at a regional level. It might be construed as maybe giving up some of our local autonomy, some of our local power and politics, but I do not think it is. I think that we are only ever going to be as strong as the political will of the people who vote for us at the grassroots level in our communities. That is, we are aware as leadership that that is where our power comes from. If we have any power as leaders, it comes only from those people who vote for us in our community. It will always be that way, and

question s'expliquent en partie par le fait qu'on a constaté un manque de responsabilités, comme le diraient certains. Je suis tout à fait en désaccord avec ceux qui disent que la responsabilité fait défaut dans les communautés. Je sais qu'Affaires indiennes ne remet pas un seul dollar à nos communautés tant que nous n'avons pas produit l'équivalent de deux ou trois dollars en rapports. Et chaque fois que nous dépensons un dollar autrement que de la façon prévue ou d'une façon qui n'est pas efficace à leurs yeux, les responsables d'Affaires indiennes reprennent ce dollar. Nous en faisons donc les frais. Chaque dollar mal dépensé nous coûte un autre dollar. C'est un système ardu, un système alourdi par la bureaucratie. Il n'est pas possible d'utiliser l'argent sans rendre de comptes, voyez-vous.

Quant à la responsabilité des gens, tout de même, nous, les chefs relevant de la Loi sur les Indiens, étirons l'élastique au maximum. À un moment donné, je suis au téléphone avec un membre de la bande qui a besoin d'une porte neuve, car quelqu'un a défoncé sa porte. Ensuite, je discute avec Hydro d'aménagements qui coûtent des millions et des millions de dollars dans la partie ouest du Manitoba. Nous étirons l'élastique au maximum. Nous avons un très vaste éventail de responsabilités. Certes, si vous décidez d'examiner de très près chaque microtâche, vous allez trouver des problèmes de responsabilité, étant donné que nous étirons l'élastique au maximum.

Le sénateur Hubley : J'ai une question à poser à propos des élections à date fixe. Vous avez dit être en faveur d'élections à date fixe pour votre bande. Comme c'est un des aspects principaux de notre étude, je voulais vous demander de préciser de quelle façon ce sera un avantage pour vous.

M. Nepinak : Certainement. Les élections à date fixe, comme je le disais, nous permettront d'accomplir un travail plus efficace à l'échelle régionale et provinciale. Si je dis cela, c'est que, chaque fois que nous tenons une assemblée, il y a toujours des chefs nouveaux qui sont présents. Le nouveau chef à la rencontre de l'assemblée des chefs du Manitoba en janvier, c'était moi. À une rencontre plus récente, tenue la semaine dernière, il y avait un autre nouveau chef. Chacun doit donc s'acclimater à une nouvelle façon de faire, chaque fois que nous nous rencontrons. Puis, il arrive que les chefs qui sont en place depuis longtemps qui travaillent à des projets depuis longtemps se fassent évincer par les électeurs chez eux; alors, nous revenons à la case de départ.

À mon avis, s'il y avait des élections à date fixe, tout le monde arriverait à la rencontre animé d'un point de vue nouveau, de l'optimisme nécessaire pour que nous avancions.

À bien des égards, il est peut-être donc question ici d'une plus grande efficacité gouvernementale à l'échelle provinciale, à l'échelle régionale. Nous pourrions le concevoir comme une façon de renoncer à une partie de notre autonomie locale, à une partie de notre pouvoir local, de nos moyens d'action politiques, mais je ne crois pas que c'est le cas pour moi-même. À mes yeux, notre force correspondra toujours à la volonté politique des gens qui votent pour nous, à la base. Autrement dit, nous savons, en tant que leaders, que c'est de là que vient notre pouvoir. Si nous avons quelque pouvoir que ce soit en tant que leaders, c'est

we always have to be aware of it. We cannot allow a four-year term or a common election to empower our regional and provincial processes to the point where we forget about where we come from, because that is a risk. We do not want to see our provincial body become accountable only to itself. We always have to maintain that grassroots level recognition of where our power comes from.

Senator Hubley: Could you also comment on the 79-day election period?

Mr. Nepinak: I heard briefly about the 79-day election period, but I am not quite certain what that entails. In our election, the nominations were held in early November and then the election was mid-December. I am not sure about the 79 days that you are referring to.

Senator Hubley: It was mentioned a couple of times, with reference to the Indian Act, I think, that the election period would be 79 days, which is long by most electoral standards these days. I was wondering whether you felt that was a necessary length of time to be prepared for an election. The two-week period was also mentioned. That seems very fast, I guess, given today's ways of communicating with people. Do you have any length of time that you feel would be suitable?

Mr. Nepinak: In terms of administrative processes, I think the date the election is called and the date the election happens are inconsequential to a politician, because every time we step up to the mic when we are in our community or when we are speaking regionally or provincially, we are campaigning in some way; we are relying on our people to believe in the things we say.

Our most recent election was called in November, but I began to campaign in late September. I was completely on the outside looking in and I had the time to put in to go campaigning.

Now, for an incumbent, it might be better to have a shorter time frame to work within, because we are stretched so thin. As I said before, you can dedicate more of your efforts as you get closer to election time. Therefore, it might make sense for an incumbent, but for someone who is just running for election, who has no involvement currently, I think the time frame is inconsequential, because you are going to be running and building your campaign platform all through a term anyway.

The Chair: For clarification, section 4.1(1) of the Indian Band Election Regulations states:

> At least 79 days before the day on which an election is to be held, the band shall provide the electoral officer with the last known addresses, if any, of all electors who do not reside on the reserve.

That is the 79 days.

seulement parce que ces gens-là ont voté pour nous, au sein de notre communauté. Il en sera toujours ainsi, et nous devrons toujours en être conscients. Le mandat de quatre ans et les élections à date fixe ne doivent jamais renforcer nos processus régionaux et provinciaux au point où nous perdons contact avec nos racines, car il y a là un risque. Nous ne voulons pas que notre organisme provincial finisse par être responsable de personne si ce n'est lui-même. Nous devons aussi maintenir à la base même la reconnaissance de cette source de pouvoir pour nous.

Le sénateur Hubley : Pouvez-vous parler de la période électorale de 79 jours?

M. Nepinak : J'ai entendu parler brièvement de la période électorale de 79 jours, mais je ne suis pas très certain de quoi il s'agit. Pour ce qui est de notre scrutin à nous, les mises en candidature ont eu lieu début novembre, puis le scrutin a eu lieu à la mi-décembre. Je ne sais pas très bien de quels 79 jours vous parlez.

Le sénateur Hubley : On a dit, à quelques reprises, en rapport avec la Loi sur les Indiens, je crois, que la période électorale serait de 79 jours, ce qui est long selon l'usage électoral en ce moment. Je me demande si, selon vous, c'est la période nécessaire aux préparatifs d'une élection. Il a aussi été question d'une période de deux semaines. Ça me semble très court, compte tenu des façons de communiquer qui existent aujourd'hui. Y a-t-il une durée particulière qui vous paraît convenable, à vous?

M. Nepinak : Pour ce qui touche les processus administratifs, je crois que la date de déclenchement des élections et la date de tenue du scrutin sont sans importance du point de vue de politiciens : chaque fois que nous approchons du micro, au sein de notre communauté ou ailleurs dans la région ou dans la province, nous sommes toujours en campagne, en quelque sorte. Nous comptons sur le fait que les gens vont croire ce que nous avançons.

Nos élections les plus récentes ont été déclenchées en novembre, mais j'avais déjà commencé à faire campagne, fin décembre. Je regardais la situation comme de l'extérieur; j'avais le temps de faire campagne.

Bon, pour le chef en fonction, il vaut peut-être mieux qu'il s'agisse d'une période relativement plus courte, étant donné que l'élastique est étiré à ce point. Comme je l'ai déjà dit, plus on approche du moment du scrutin, plus on peut consacrer d'efforts à cela. C'est peut-être logique du point de vue de l'élu en place, mais, de celui du simple candidat, qui ne participe pas du tout à l'administration pour l'instant, je crois que la période est sans importance. De toute manière, vous allez faire campagne et élaborer votre programme tout au long du mandat.

Le président : À titre de précision, voici le libellé du paragraphe 4.1(1) du Règlement sur les élections au sein des bandes d'Indiens :

> Au moins soixante-dix-neuf jours avant l'élection, la bande fournit au président d'élection la dernière adresse connue, le cas échéant, de chacun des électeurs qui ne résident pas dans la réserve.

Voilà les 79 jours.

Senator Hubley: That is what that refers to.

The Chair: I guess this triggers the campaign; it is like dropping the writ. Is that right? Is that how you would see it, chief?

Mr. Nepinak: Yes. I say that having not received a list of mailing addresses for our off-reserve voters last election, however.

Senator Hubley: I want to go back to my previous question on the common election day for a moment. In your answer, you talked about bringing in all of the new chiefs and starting off with that positive anticipation of things to be done, and you also suggested provincial and federal voices. Does that mean that by looking, by joining other nations and having a common, making some decisions within your own group to take it to the provincial government and then take it to the federal government, that you see a stronger voice for yourselves?

Mr. Nepinak: I think I am of that opinion, but my opinion is informed a lot by what I have seen. In the Northwest Territories, for example, I have seen tribal councils be very effective in their impact on the MacKenzie Valley pipeline discussions. An individual band is not always effective, but when you come together at a tribal council level, and the voice of all the community is heard, I think it is more effective.

Senator Hubley: I wanted to clarify that with the tribal councils, having sort of the one-voice approach would be of benefit I think to each of the bands.

Mr. Nepinak: I think so. I agree that coming together and working collectively will always advance our cause more effectively. I think there is a critical point, though, where you have to ask whether your interests as an individual band or community interests are being undermined at the cost of the collective. I think there is a critical point somewhere, although I do not know where it is. I do not think we have explored that enough.

Senator Hubley: We have been talking about the four-year term. Some of the chiefs we have spoken to have not quite gone to the four-year term; they say maybe three. They find that the work required of them is very onerous; it is almost a burnout situation where they do not feel they have the energy even to do another year.

You are new to this position, but you certainly have experience within the tribal councils. Is that a factor? Is the work that is required of you and the expectations and the responsibilities that you have to administer as a chief so onerous that you really could not go on for another year? Does the shorter term seem to be more manageable? The situation does not necessarily relate always to what is the most effective way of governance.

Le sénateur Hubley : C'est ce dont il est question.

Le président : J'imagine que ça déclenche alors la campagne; c'est comme le décret d'élection. C'est bien cela? Voyez-vous les choses ainsi, chef?

M. Nepinak : Oui. Je dis cela, mais je n'ai pas reçu la liste des adresses postales des électeurs en dehors de la réserve au moment du dernier scrutin.

Le sénateur Hubley : Je veux revenir pour un moment à la question que je posais auparavant sur les élections à date fixe. En répondant, vous avez parlé de tous les nouveaux chefs qui arrivaient aux rencontres et évoqué l'idée d'un commencement animé d'un esprit positif, et vous avez parlé de voix provinciales et fédérales. Est-ce dire que, ainsi, en se joignant à d'autres nations et en ayant des élections communes, en prenant certaines décisions en tant que groupe, pour aborder le gouvernement provincial, puis le gouvernement fédéral, vous êtes à même de mieux défendre votre point de vue?

M. Nepinak : Je crois être de cet avis-là, mais mon avis repose sur ce que j'ai vu moi-même, pour une grande part. Par exemple, dans les Territoires du Nord-Ouest, j'ai vu des conseils tribaux participer avec une grande efficacité aux discussions sur le pipeline de la vallée du MacKenzie. La bande individuelle ne travaille pas toujours de manière efficace. Si les éléments s'unissent au conseil tribunal et que toute la communauté arrive à se faire entendre, je crois que ça devient plus efficace.

Le sénateur Hubley : Je voulais préciser le fait que, avec les conseils tribaux, faire cause commune profiterait, je crois, à chacune des bandes.

M. Nepinak : Je crois. J'en conviens : faire cause commune et travailler ensemble servira toujours à faire progresser notre cause plus efficacement. Par contre, je crois qu'il y a un moment critique où vous devez vous demander si le prix à payer pour agir collectivement ne mine pas les intérêts de la bande particulière dont vous faites partie ou les intérêts de la communauté. Je crois qu'il y a un moment critique, mais je ne sais pas très bien où il se trouve. Je crois que nous n'avons pas suffisamment exploré cette question-là.

Le sénateur Hubley : Nous parlons d'un mandat de quatre ans. Certains des chefs auxquels nous avons parlé ne sont pas allés jusque-là; trois, peut-être, disent-ils. Le travail qu'ils sont appelés à accomplir leur paraît très lourd; c'est presque un cas d'épuisement professionnel, où ils n'ont pas l'impression d'avoir l'énergie nécessaire pour traverser même une autre année.

Vous êtes nouveau au poste que vous occupez en ce moment, mais vous avez certainement une expérience de travail au sein des conseils tribaux. Est-ce un facteur? Le travail que vous êtes appelé à accomplir et les attentes et les responsabilités auxquelles vous devez satisfaire en tant que chef sont-ils à ce point lourds que vous ne pourriez travailler pendant une autre année encore? Le mandat court semblait-il plus viable? La situation ne renvoie pas forcément toujours à ce qui représenterait le mode de gouvernance le plus efficace.

Mr. Nepinak: My feeling on that is that the position of leadership in the community is a huge responsibility and it should not be undertaken lightly. If you are going to sign up for this, you are going to sign up for the good and the bad.

Personally speaking, I had a lot of opportunity as a young First Nations person. I am young in terms of my role right now, a young First Nations person, a law graduate who has received national awards for my writing and so forth. I had a lot of opportunity in Toronto, Vancouver, Edmonton, Calgary, Winnipeg and Saskatoon to make a decent living for myself, but I forwent that so that I could be in the service of my people. That is what we are talking about here I think. We are talking about being in the service of your people, and whether you do that for two or three years, it is a very onerous job, like I mentioned before. Our tasks are very demanding.

I think you have to be healthy; you have to maintain a balance in your life somehow. I participate in ceremony, I live a clean lifestyle. I think that is critically important to maintaining health. You have to pray; you have to have people in the community praying for you. It is an onerous task, but if it is three years and you are elected, you sign up for three years, and you should not walk away from that.

Senator Hubley: Because you are a new chief, and you certainly are familiar with other ways of governance, do you see putting in administrators that would handle, or do you have that now, or is it all done within your chief and council? Do you have a staff besides chief and council?

Mr. Nepinak: Yes. One of the big questions in First Nations governance is where do you draw the line between politics and administration. We do have chief and council, but we also have an administrative team. My personal position is that you have to let the administrators be the administrators, because they are also in leadership roles in the community. Whether you have an education director, health director or social development director, these are leadership roles in the community, and you have to give them the discretion to make the decisions. The decisions they have to make are for the betterment of program and service delivery in the community.

I cannot involve myself every day in those processes. I cannot make the financial decisions every day for every program and service being delivered. I cannot intervene in individual issues around social development. That is not my role.

From what I have seen, sometimes chief and council become too involved in these administrative processes, too involved in program and service delivery. I think that leads to a demoralized

M. Nepinak : J'ai l'impression que le poste de chef de la communauté représente une responsabilité énorme qui ne devrait pas être prise à la légère. Si vous présentez votre candidature, vous acceptez de devoir composer avec ce qu'il y a de bon et ce qu'il y a de mauvais.

Personnellement, j'ai eu accès à beaucoup d'occasions en tant que jeune Autochtone. Je suis jeune si on songe au rôle que je joue maintenant, je suis un jeune Autochtone, diplômé en droit, qui a reçu des prix nationaux pour ses écrits et ainsi de suite. J'ai eu accès à beaucoup d'occasions à Toronto, Vancouver, Edmonton, Calgary, Winnipeg et Saskatoon, et qui m'ont permis de m'aménager une vie décente, mais j'y ai renoncé pour servir mon peuple. C'est de cela que nous parlons ici, je crois. Nous parlons de l'idée de servir son peuple, de l'idée de le faire pour deux ou trois ans, c'est un travail très lourd, comme je l'ai déjà mentionné. Nos tâches sont très exigeantes.

Je crois qu'il faut être en santé; il faut que vous parveniez à avoir une vie équilibrée. Je participe à des cérémonies, j'ai un mode de vie sain. Je crois que cela revêt une importance capitale pour qui souhaite demeurer en santé. Il faut prier; il faut qu'il y ait des gens dans la communauté qui prient pour vous. C'est une tâche lourde, mais si vous êtes élu pour un mandat de trois ans, vous vous engagez pour trois années et vous ne devriez pas abandonner avant le temps.

Le sénateur Hubley : Vous êtes nouveau comme chef et vous êtes certainement au fait d'autres modes de gouvernance : croyez-vous que le fait d'engager des administrateurs pour assumer certaines tâches serait utile, sinon l'avez-vous déjà fait ou est-ce que tout est pris en main par le chef et le conseil? Disposez-vous d'employés, à part le chef et le conseil?

M. Nepinak : Oui. Voilà une des grandes questions touchant à la gouvernance au sein des Premières nations : où faut-il tracer la ligne entre la politique et l'administration? Nous avons bien un chef et un conseil, mais nous avons aussi une équipe administrative. Mon point de vue personnel à moi, c'est qu'il faut permettre aux administrateurs d'administrer, étant donné qu'ils jouent eux aussi un rôle de leader au sein de la communauté. Qu'il s'agisse d'un directeur des études, d'un directeur de la santé ou d'un directeur du développement social, ce sont là des rôles de direction au sein de la communauté, et il faut donner aux gens la marge discrétionnaire voulue pour prendre des décisions. Les décisions qu'ils prennent visent à améliorer l'exécution des programmes et la prestation des services au sein de la communauté.

Je ne peux me mêler de ces choses-là quotidiennement. Je ne peux prendre les décisions financières quotidiennes touchant chaque programme et chaque service. Je ne peux intervenir sur des questions particulières concernant le développement social. Ce n'est pas là mon rôle.

D'après ce que j'ai pu observer, il arrive que le chef et le conseil se mêlent de trop près aux procédés administratifs en question, de trop près à l'exécution des programmes et à la prestation des

state within your administrative body, because all of a sudden people do not know what they are supposed to do. I think there has to be some delineation of the two roles.

services. Je crois que cela a un effet démoralisant sur le corps administratif; subitement, les gens ne savent plus ce qu'ils sont censés faire. Je crois qu'il faut délimiter quelque peu les rôles de part et d'autre.

Senator Dyck: You obviously have the background, both traditionally and academically, to understand all the various ins and outs of the Indian Act. In your view, for elections, what would be the preference, to stay with the way things are under the Indian Act, or to move towards the so-called custom code, which would be regulated, in essence, by INAC during the approval stage? Or do you see a separate system that might have existed pre-contact? What kind of election system do you think would be the ideal?

Le sénateur Dyck : De par la tradition et la formation qui vous ont façonné , vous êtes visiblement à même de comprendre toutes les arcanes de la Loi sur les Indiens. À votre avis, dans le cas des élections, que faudrait-il préférer : la situation telle qu'elle est prévue actuellement dans la Loi sur les Indiens ou l'adoption d'un code reposant sur la coutume, qui serait réglementé, essentiellement, par AINC à l'étape de l'approbation? Sinon, croyez-vous qu'il y avait un système distinct qui existait peut-être avant la rencontre avec les Blancs? Quel type de système électoral vous paraîtrait idéal?

Mr. Nepinak: Well, as we sit here in Dauphin, we sit here within a new political and economic infrastructure built from the ruins of what was here before. The ruins are represented by who we are today. The ruins that I am talking about are our political, economic, social, cultural systems that were here for tens of thousands of years, and we have seen them quiet for 100 years or so, maybe a little more than 100 years. I like to think that we have been asleep. I guess we have not seen them destroyed or anything like that; they have just been quiet, and they are reviving themselves.

I view electoral reform as an exercise of inherent rights of First Nations people. I think it has to happen at arm's length from the will of the federal government — at arm's length, but still in partnership. There is an onus on the federal government, Minister Strahl's department, to help fund these processes. For far too long we have been sitting at the margins of economic growth in Canada, and it has come at great expense. We do not have the money in our communities to fund these processes towards political development.

I believe there is an onus on the Government of Canada to help fund these processes, an onus borne from our inherent rights, an onus borne from treaty recognition of our inherent rights to self-government, and an onus borne from international covenant, such as the one I mentioned before, the international right to development, which includes political development of indigenous people.

I hope that answers your question. We are pursuing a process, as I said, an inherent rights process, but we need money to do that. We need money to get the message into the community so that the grassroots people can participate fully in the process.

M. Nepinak : Eh bien, ici à Dauphin, nous évoluons dans une nouvelle infrastructure politique et économique aménagée sur les ruines de l'ancienne. Les ruines sont représentées par ce que nous sommes aujourd'hui. Par ruines, j'entends les systèmes politique, économique, social et culturel qui ont existé pendant des dizaines de milliers d'années et qui sont devenus latents pendant une centaine d'années, peut-être un peu plus d'une centaine d'années. J'aime penser que nous dormions. Nous ne nous sommes pas aperçus qu'ils ont été détruits, j'imagine; ils étaient simplement devenus latents, et voilà qu'ils renaissent.

J'assimile la réforme électorale à un exercice des droits inhérents des peuples autochtones. Je crois qu'elle doit se faire indépendamment de la volonté du gouvernement fédéral — indépendamment, mais tout de même en partenariat. Il appartient au gouvernement fédéral, au ministère du ministre Strahl, d'aider à financer ces procédés-là. Cela fait trop longtemps que la croissance économique nous est inconnue au Canada, ce pour quoi nous avons payé un fort prix. Dans nos communautés, nous n'avons pas l'argent nécessaire pour financer les procédés d'un développement politique en question.

Je crois qu'il appartient au gouvernement du Canada d'aider à financer les procédés en question, sa responsabilité découlant de nos droits inhérents, sa responsabilité découlant de la reconnaissance dans les traités de nos droits inhérents à l'autonomie gouvernementale et sa responsabilité découlant des conventions internationales, comme celles que j'ai mentionnées auparavant, prévoyant le droit international au développement, ce qui comprend le développement politique des Autochtones.

J'espère avoir bien répondu à votre question. Nous sommes engagés dans une démarche, comme je l'ai dit, une démarche pour exercer un droit inhérent, mais il faut de l'argent pour cela. Il faut de l'argent pour lancer le message et faire en sorte que les gens à la base participent pleinement à la démarche.

Senator Dyck: It has been suggested that the Indian Act be amended by removing the sections regarding elections. In your opinion, would that be the best way to proceed?

Le sénateur Dyck : Certains ont proposé de modifier la Loi sur les Indiens en y supprimant les articles touchant les élections. À votre avis, serait-ce là la meilleure façon de procéder?

Mr. Nepinak: I think we may arrive at a point where we add a new election regulation to the existing Indian Act. To me, that is less than what we had hoped for. However, we cannot completely

M. Nepinak : Je crois que nous allons peut-être finir par ajouter à la Loi sur les Indiens une nouvelle disposition relative aux élections. À mes yeux, cela représente moins que ce que nous

remove ourselves, based on our elections, from the Indian Act. I do not see any way that that can happen, because the Indian Act is comprehensive legislation.

Even if we do legislation outside of the Indian Act to do our elections, what is the federal authority? What is the federal jurisdiction that will affect the rest of how we operate? Will there be an entirely new piece of legislation that is as comprehensive as the Indian Act? What will the net result be?

Sometimes we talk about that. A couple of chiefs have mentioned that it is kind of a cart-before-the-horse process. Maybe we should be talking about comprehensive self-government and election reform as incidental to that process, as opposed to putting all our eggs in the election reform basket.

The Chair: Just for clarification, with the modern-day treaties, are their election processes outside the Indian Act? Do you think that if for example the Assembly of Manitoba Chiefs decided that they were going to set up a constitution and an electoral process with a chief electoral officer and so on they could operate and yet maintain the fiduciary responsibility of the Crown through the Indian Act, just excluding the elections process?

Mr. Nepinak: That is a good question. As I said, the election processes in the comprehensive claims that are being settled today are part of a bigger initiative, a grander-scale initiative within the AMC right now. We do have a constitution and amending formulas that we have been discussing recently. However, I am not certain that our constitution or the function of the AMC right now could be looked at as comprehensive in nature. I do not know whether it could be considered a comprehensive land claim in the same light as in other regions further west.

The Chair: Could it be done at the treaty level, as opposed to at the AMC? You are part of Treaty Four, is it?

Mr. Nepinak: Yes.

The Chair: That segment of Treaty Four, or tribal councils, I do not know how you do the amalgamation, but let us use Treaty One because it is simple. The seven bands are all in the southern part of Manitoba. I use this only as an example. Do you not see being able to create a structure in an entity like this that could operate outside the Indian Act for electoral purposes?

Mr. Nepinak: If we are working from within the treaty framework, I think that is the preferential route. I think Treaty One represents the best-case scenario because they all are within Manitoba's boundaries. Our Treaty Four boundaries transcend

avions espéré. Tout de même, pour le fait de tenir des élections, nous pouvons nous soustraire entièrement à la Loi sur les Indiens. Je ne vois pas en quoi il serait possible de le faire, étant donné que la Loi sur les Indiens est une loi exhaustive.

Même si nous adoptons une loi à part de la Loi sur les Indiens pour traiter nos élections, quel pouvoir fédéral permettrait d'agir? Dans quel champ d'action fédéral se situeraient alors le reste de nos activités? Y aura-t-il une loi tout à fait nouvelle qui serait aussi exhaustive que la Loi sur les Indiens? Quel sera le résultat net?

Nous discutons parfois de cela. Quelques chefs ont souligné que c'est un peu comme mettre la charrue avant les bœufs. Peut-être devrions-nous parler d'une réforme globale des principes inhérents à l'autonomie gouvernementale et aux élections en rapport avec cela, plutôt que de mettre tous nos œufs dans le même panier et de traiter uniquement de réforme électorale.

Le président : À titre de précision, dites-moi : les procédés électoraux prévus dans les traités modernes se situent-ils en dehors de la Loi sur les Indiens? Si, par exemple, l'Assemblée des chefs du Manitoba décidait de concevoir une constitution et une démarche électorale avec un directeur général des élections et ainsi de suite, croyez-vous qu'ils pourraient fonctionner sans que cela n'entame la responsabilité fiduciaire de la Couronne qui est prévue dans la Loi sur les Indiens, le processus électoral étant le seul élément qui serait exclu?

M. Nepinak : Voilà une bonne question. Comme je l'ai dit, les démarches électorales prévues dans les accords sur les revendications territoriales globales qui se négocient de nos jours s'inscrivent dans un projet plus vaste, un projet à plus grande échelle qu'il y a à l'Assemblée des chefs du Manitoba en ce moment. Nous avons bien conçu une constitution et nous discutions de formules d'amendement ces derniers temps. Cependant, je ne crois pas que notre constitution ni la fonction de l'Assemblée des chefs du Manitoba ne puissent être envisagées comme exhaustives de nature en ce moment. Je ne sais pas si ça pourrait être assimilé à un accord sur une revendication territoriale globale de la même façon que d'autres accords plus à l'ouest.

Le président : Est-ce que ça pourrait être rattaché à un traité plutôt qu'aux affaires de l'Assemblée des chefs du Manitoba? Vous êtes signataires du Traité n° 4, c'est bien ça?

M. Nepinak : Oui.

Le président : Ce segment du Traité n° 4 ou encore les conseils tribaux... Je ne sais pas comment amalgamer le tout, mais prenons comme exemple le Traité n° 1, car il est simple. Les sept bandes se trouvent toutes dans la partie sud du Manitoba. Ce n'est qu'un exemple que je donne. Ne croyez-vous pas qu'il serait possible de créer une structure, à l'intérieur d'une telle entité, structure qui fonctionnerait en dehors de la Loi sur les Indiens à des fins électorales?

M. Nepinak : Si le travail se fait dans le cadre des traités, c'est ce qu'il faut privilégier, selon moi. Je crois que le Traité n° 1 renvoie au meilleur scénario possible, étant donné que toutes les bandes se trouvent dans les limites du territoire du

provincial boundaries, so we have several bands in Saskatchewan as well. How would those issues be addressed in that type of process?

In my short time in leadership here, I have not seen much strong treaty-based perspective. I have not seen the formalization of our organizations around treaty. I believe that we need to move in that direction. Absolutely, I believe that.

The Chair: Have you any other closing comments, sir?

Mr. Nepinak: In closing, as I said before, I am very glad that you are here to hear us out. I look forward to the recommendations that come out of this process.

I do believe that this is an inherent rights process, and it will be an exercise that we undertake as First Nations people here in Manitoba. I look forward to your recommendations informing us, as well as informing the federal government regarding what should happen. It is an inherent rights process, and we will proceed here in Manitoba based on the framework that we establish.

Meegwetch for coming to Dauphin and safe travels.

The Chair: Thank you very much.

Regarding your initial question, when we do a report in the Senate, we report it back to the Senate. When we report it back, we normally ask for a response from the government. That is an indication of how arm's length we are. We ask the government to respond to our report. By virtue of that, we can gain some sense of where the government is. I wanted that just for clarification.

The last thing I am going to say, after listening to the three chiefs, I think INAC creates a bird, a big dark bird that has a red head I think on it. With all due respect, these birds are the lawyers and consultants in many cases. If it takes you $2 to $3 of consultation and legal fees to get $1, it does not make sense. This is aggravating to me, but I can see how it can happen. I think the other prior witnesses laid that out. To me, that has to change, because this is penalizing the people on the ground in our First Nations communities across Canada.

(The committee adjourned.)

Manitoba. La zone visée par le Traité n° 4 fait fi des limites du territoire des provinces; il y a plusieurs bandes qui se trouvent aussi en Saskatchewan. Comment aborderait-on ces questions-là avec ce genre de processus?

Depuis que je suis chef, ce qui représente peu de temps, je n'ai pas vu beaucoup de travail qui prend pour perspective les traités eux-mêmes. Je n'ai pas vu d'officialisation de nos organismes autour de la notion de traité. Je crois que nous devons aller dans ce sens-là. Absolument, j'y crois.

Le président : Avez-vous d'autres observations à formuler pour terminer, monsieur Nepinak?

M. Nepinak : Pour terminer, comme je l'ai déjà dit, je suis très heureux du fait que vous soyez là pour nous entendre. J'ai hâte de voir les recommandations que vous allez formuler à la suite du processus.

Je crois qu'il s'agit quand même d'un processus qui est lié à nos droits inhérents et qui renvoie à un exercice que nous allons entreprendre en tant que Premières nations ici au Manitoba. J'ai espoir que vos recommandations vont nous éclairer le chemin, à nous comme au gouvernement fédéral. C'est un processus lié à des droits inhérents, et nous allons procéder ici au Manitoba à partir du cadre que nous établissons.

Meegwetch d'être venus à Dauphin, et soyez prudents.

Le président : Merci beaucoup.

En réponse à votre question initiale, lorsque nous produisons un rapport au Sénat, nous le déposons au Sénat. Lorsque nous le renvoyons au Sénat, en temps normal, nous demandons au gouvernement de réagir. Voilà qui indique notre degré d'indépendance face au gouvernement. Nous demandons au gouvernement de réagir à notre rapport. Par le fait même, nous pouvons jauger la position du gouvernement. Je voulais seulement donner cette précision-là.

Après avoir entendu les trois chefs, je dirai une dernière chose. Je crois qu'AINC crée en quelque sorte un grand oiseau, un grand oiseau noir qui, je crois, a une tête rouge. Avec tout le respect que je vous dois, ces oiseaux-là, ce sont les avocats et les experts-conseils, dans de nombreuses affaires dont il est question. S'il vous faut dépenser 2 à 3 $ en frais de consultation et en frais juridiques pour obtenir 1 $, cela est absurde. Cela m'exaspère, même si je sais pourquoi il en est ainsi. Je crois que les témoins précédents ont exposé la situation. Je suis d'avis que cela doit changer, car la situation a pour effet de pénaliser les gens, concrètement, dans nos communautés des Premières nations partout au Canada.

(La séance est levée.)

DAUPHIN, Manitoba, Wednesday, May 27, 2009

The Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples met this day at 2:13 p.m. to study the federal government's constitutional, treaty, political and legal responsibilities to First Nations, Inuit and Metis peoples and other matters generally relating to the Aboriginal Peoples of Canada (topic: issues pertaining to Indian Act Elections).

Senator Gerry St. Germain (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: Senators, we will proceed with an open-mike session with the five participants we have here at this time. I will give you five minutes each to make whatever points you want. You do not have to take five minutes, but we will not let it go over five minutes because that is something that we set up, and we have to be uniform right across the country. When you speak, I would like you to identify yourself and where you are from. We will start with the grand chief.

Chief Norman Bone, Chair, West Region Tribal Council: You will get paranoid calling me grand chief; I am chair of West Region Tribal Council.

The Chair: Chair of West Region Tribal Council.

Mr. Bone: Another role I play is spokesman for the Treaty Two band.

The Chair: You are higher than a grand chief. I am sorry, I insulted you. It was not my intention.

Mr. Bone: What makes me higher than a grand chief is Chief of the Keeseekoowenin Ojibway Nation.

The Chair: Now I have that straight.

Mr. Bone: That is what I wanted to speak about anyway.

When you asked me at the beginning of the session if I would to make an overall presentation, I said that, no, I would not. I think that the exercise that we went through was that we wanted to participate. Then you get a true picture from different leadership and people from the West Region area. Therefore, it was not a complete presentation for myself, which I had forgotten to clarify earlier. That is the process that was followed.

I wanted to talk about the term, chief and the positions we hold. Over the past 130 years, our positions have become watered down to administrators and as, you know, board members, committee members. We had been referred to as every name in the book as leadership from within our community, and even from outside of our community. However, our original existence in terms of leadership came prior to treaty making, where we were recognized by our families as leaders. Many of us around the table

DAUPHIN (Manitoba), le mercredi 27 mai 2009

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones se réunit aujourd'hui à 14 h 13 pour étudier les responsabilités constitutionnelles, conventionnelles, politiques et juridiques du gouvernement fédéral à l'égard des Premières nations, des Inuits et des Métis et d'autres questions générales relatives aux peuples autochtones du Canada (sujet : questions relatives aux élections selon la Loi sur les Indiens).

Le sénateur Gerry St. Germain (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Honorables sénateurs, nous allons entreprendre une séance à micro ouvert avec les cinq participants présents pour l'instant. Je vais vous accorder, à chacun, cinq minutes pour nous parler de ce que vous voulez. Vous n'avez pas à utiliser les cinq minutes, mais nous ne vous laisserons pas dépasser cette durée parce qu'il s'agit d'une caractéristique que nous avons établie et que nous avons appliquée de façon uniforme partout au pays. Quand vous prenez la parole, j'aimerais que vous vous identifiiez et que vous nous disiez d'où vous venez. Nous allons commencer par le grand chef.

Chef Norman Bone, président, West Region Tribal Council : Vous allez devenir paranoïaque si vous me traitez de grand chef; je suis le président du West Region Tribal Council.

Le président : Le président du West Region Tribal Council.

M. Bone : Je suis aussi porte-parole pour les bandes parties au Traité n° 2.

Le président : Vous êtes plus important qu'un grand chef. Je m'excuse, je vous ai insulté. Je n'en avais pas l'intention.

M. Bone : Ce qui fait que je suis plus important qu'un grand chef, c'est que je suis chef de la nation Ojibway de Keeseekoowenin.

Le président : Maintenant, je comprends.

M. Bone : C'est de cela que je voulais vous parler, de toute façon.

Quand vous m'avez demandé, au début de la séance, si j'allais faire un exposé général, j'ai répondu que non, je ne le ferais pas. Je crois que l'exercice auquel nous avons procédé, c'est que nous voulions participer. De cette façon, vous obtiendrez un portrait fidèle des divers leaderships et des peuples du secteur de la région de l'Ouest. Ce n'était donc pas un exposé détaillé qui m'était entièrement consacré, ce que j'avais oublié de préciser précédemment. C'est le processus que nous avons suivi.

Je voulais parler du terme que nous employons — chef — et de la position que nous occupons. Au cours des 130 dernières années, notre position a été édulcorée, et nous sommes devenus de simples administrateurs et, comme vous le savez, des membres de conseil et des membres de comité. Nous avons été désignés par tous les noms qui existent à titre de dirigeants de la part de membres de notre collectivité, mais aussi de la part de membres d'autres collectivités. Nous avons néanmoins été désignés comme des

will have links to those old leaderships through family relatives. I think that is a way that our leadership has survived the changes, the introduction of the Indian Act legislation.

dirigeants initialement au moment de signer des traités; c'était alors les membres de notre famille qui nous reconnaissaient comme dirigeants. Bon nombre d'entre nous, qui sommes présents aujourd'hui, sommes liés à ces anciens dirigeants par des membres de notre famille. Je crois que l'adoption de la Loi sur les Indiens a été l'une des choses qui ont permis à nos dirigeants de survivre aux changements.

One of the things I wanted to be clear on though, as part of this presentation, is if you make a recommendation on our behalf that it does not remove our authority, our current understanding of authority as chief and council at this present time to another level, to a regional level, to a provincial level or anything of that nature.

L'une des choses que j'aimerais toutefois tirer au clair, dans le cadre de cet exposé, c'est que, si vous formulez une recommandation en notre nom, cela n'élimine en rien notre autorité, selon la vision actuelle de l'autorité à titre de chef et de conseil, à l'heure actuelle, à tout autre niveau, que ce soit au niveau régional, au niveau provincial ou à quelque niveau que ce soit.

We are the ones who are closest to the grassroots people. Many times we get attacked by saying that other chiefs are not grassroots representatives, but we are the only ones that are actually elected into our positions by the grassroots people. Those people are within our communities, and, of course, the practice now has been from our communities, the ones who have membership to our reserves; they participate in the elections. They are the only grassroots people who are involved in selection of leadership who can operate not only at their grassroots level but at their tribal or council regional level and at the provincial level, the national level, and also now at the international level. We have the ability to move all through all those lines.

Ce sont nous qui sommes les plus près de notre peuple. On nous reproche souvent de dire que les autres chefs ne représentent pas le peuple, mais c'est que nous sommes les seuls à être véritablement élus à notre poste par les gens du peuple. Ces gens font partie de nos collectivités et, évidemment, la pratique actuelle a été élaborée par nos collectivités, par les membres de nos réserves; ils participent aux élections. Ce sont seulement eux, les gens du peuple, qui participent à la sélection des dirigeants qui agiront non seulement au sein de leur collectivité, mais aussi au niveau régional, au sein du conseil ou de la tribu, et à l'échelle provinciale et nationale, et même, maintenant, à l'échelle internationale. Nous sommes maintenant en mesure d'atteindre tous ces niveaux.

If you are going to make a recommendation on our behalf in reference to any possible change to leadership selections, or elections, keep in mind that we are still of the opinion to retain our current status with a direct connection to the grassroots people, whether they are on- or off-reserve.

Si vous décidez de formuler une recommandation en notre nom concernant tout changement possible à la sélection des dirigeants ou aux élections, n'oubliez pas que nous souhaitons toujours conserver notre statut actuel, en lien direct avec les gens du peuple, qu'ils se trouvent dans les réserves ou à l'extérieur de celles-ci.

I wanted to leave that with you as part of our presentation. I think that, aside from the common themes, yes, we are in support of — at least Keeseekoowenin is — the longer terms of three to four years. We are even supportive of shortening the activity around the time for elections. You know, up to 70 some odd days is quite a long time for any community. Therefore, we are looking at something that is more practical in the sense that it will make us work because we do not want to spend two months out of every two years or out of every so many years doing an overall campaign. We have some cases within our area where we know every band member or we know every household within our community. We need that to be looked at.

Je voulais le souligner à votre intention dans le cadre de notre exposé. Je crois que, mis à part les thèmes communs, nous appuyons — à tout le moins Keeseekoowenin — la prolongation du mandat à trois ou quatre ans. Nous sommes même en faveur d'une réduction des activités aux environs de la période électorale. Vous savez, une période électorale qui peut durer jusqu'à quelque 70 jours, c'est très long pour n'importe quelle collectivité. Nous sommes donc à la recherche d'une solution plus pratique, c'est-à-dire d'une solution qui nous permettra de travailler puisque nous n'aurons pas à passer deux mois tous les deux ans ou deux mois par tranches de quelques années, pour procéder à une campagne en entier. Il y a des problèmes dans notre région, où nous connaissons tous les membres de la bande et chaque ménage de la collectivité. Il faut s'occuper de cet aspect.

In closing, I wanted to just say that with whatever recommendations you make on our behalf, do not change our powers. Do not try to work at delegating our authority from us to another level. I think we would prefer to retain it at the current level that we have right now; that is the key thing.

Pour conclure, j'aimerais simplement dire que, quelles que soient les recommandations que vous formulerez en notre nom, nous ne voulons pas que nos pouvoirs changent. N'essayez pas de nous enlever nos pouvoirs pour les déléguer à un autre niveau. Je crois que nous préférerions conserver nos pouvoirs actuels; c'est l'essentiel de mon message.

Someone asked about concerns with respect to on-reserve or off-reserve people participating, and I think we have to keep that in mind.

Quelqu'un a mentionné les préoccupations concernant la participation des gens qui vivent dans les réserves et de ceux qui vivent hors réserve, et je crois qu'il faut en tenir compte.

Meegwetch. That is all I have to say today.

The Chair: Thank you.

Chief Derek Nepinak, if you would make some brief comments, sir.

Derek Nepinak, Chief, Pine Creek First Nation: What I have to say will be along the same lines of what Chief Bone was just stating about the authority and the power of chief and council in our communities.

At the assembly last week, I reminded all of the chiefs around the table that we, as chiefs, are living, breathing, walking, talking examples of the expression of the political will of our grassroots people. We can never lose sight of that. We can never let go of that. The true power in our governments rests with the people who live in our communities, the people who put us here.

In saying that, I think it is important that whatever recommendations you do make maintain the respect and recognition for where the power of First Nations people rests, and that is with each and every individual in our First Nation communities.

The other thing I wanted to mention was the United Nations Declaration on the Rights of Indigenous Peoples. I know that, to date, the Conservative Government has taken a position on that. They have come out with an apology. My feeling is that if the apology is to mean anything to us here on the ground, there has to be processes put into place to show the meaning of what it is to say, "I am sorry." If I could make any recommendation to the people who are will be providing recommendations, which are yourselves, it would be to please inform your perspective by incorporating the declaration in some format. In particular, the declaration components I am talking about are the ones that recognize the inherent rights of indigenous peoples to self-determination and self-government.

With that, that is all I have to say.

I once again thank you for coming into the community and sitting down with us. The end of the day, regardless of the recommendations that are made, to be able to sit down and eat together and get to know one another is nothing but good because we learn a little more about one another whenever we do that.

Meegwetch.

The Chair: Thank you, chief.

Dwayne Blackbird, as an individual: I am Dwayne Blackbird from Keeseekoowenin Ojibway First Nation. I will not speak in particular about the Indian Act. I will talk more along the lines of treaty.

We signed a treaty in 1871, but you have to go back and think about the days before treaties, how we governed all aspects of our lives. We handled our membership; we handled marriages; we

Meegwetch. C'est tout ce que j'ai à dire pour aujourd'hui.

Le président : Merci.

Chef Derek Nepinak, c'est votre tour, monsieur, de faire un bref commentaire.

Derek Nepinak, chef, Première nation Pine Creek : Mes propos rejoindront ceux que le chef Bone vient de formuler à propos de l'autorité et du pouvoir d'un chef et d'un conseil au sein d'une collectivité.

À l'assemblée, la semaine dernière, j'ai rappelé à tous les chefs qui étaient présents que nous, les chefs, devons tenir compte de la volonté politique exprimée par les gens de nos peuples dans chaque aspect de notre vie, quand nous respirons, quand nous marchons et quand nous nous exprimons. Il ne faut pas perdre de vue cette réalité. Il ne faut jamais l'oublier. Le véritable pouvoir de nos gouvernements vient des gens qui vivent dans nos collectivités, des gens qui nous ont élus.

Cela dit, je crois qu'il est important, quelles que soient les recommandations que vous formulerez, de conserver le respect et la reconnaissance de la source du pouvoir des peuples des Premières nations, c'est-à-dire de chacune des personnes qui font partie des collectivités des Premières nations.

Je souhaitais aussi aborder la question de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones. Je sais que, à ce jour, le gouvernement conservateur a pris position à ce sujet. Il a ensuite dû s'excuser. Ce que j'en pense, c'est que, pour que les excuses aient un sens pour nous, sur le terrain, il doit y avoir des processus mis en place pour illustrer ce que le gouvernement voulait dire quand il a dit « Je m'excuse ». S'il y a une recommandation que je pourrais faire à l'intention des gens qui formuleront des recommandations, c'est-à-dire vous, je leur dirais d'inclure la déclaration, sous quelque forme que ce soit, dans leur point de vue sur la question. Je pense plus particulièrement aux dispositions de la déclaration qui reconnaissent les droits inhérents des peuples autochtones à l'autodétermination et à des gouvernements autonomes.

Cela étant dit, je n'ai rien à ajouter.

Je vous remercie, encore une fois, d'être venus dans la collectivité et de vous asseoir avec nous. Au bout du compte, quelles que soient les recommandations qui seront formulées, le fait que nous puissions nous asseoir ensemble, partager un repas et apprendre à nous connaître ne peut être que positif puisque cela nous permet, chaque fois, d'en apprendre un peu plus les uns sur les autres.

Meegwetch.

Le président : Merci, chef.

Dwayne Blackbird, à titre personnel : Je suis Dwayne Blackbird de la Première nation Ojibway de Keeseekoowenin. Je ne parlerai pas précisément de la Loi sur les Indiens. Je vais plutôt aborder des sujets liés au traité.

Nous avons signé un traité en 1871, mais il faut retourner plus loin dans le temps et se rappeler comment nous vivions avant les traités, comment nous administrions tous les aspects de notre vie.

handled everything. Then when you talk about the Indian Act, I was never one to study the Indian Act. I have learned over the years from the beginning of the residential schools and so on, about putting that responsibility onto someone else. I know the responsibility belongs with us as treaty people.

Nous décidions qui était membre de la collectivité; nous décidions des mariages; nous décidions de tout. Donc, vous parlez de la Loi sur les Indiens, mais je n'ai jamais étudié la Loi sur les Indiens. J'ai appris, au fil des ans, d'abord dans les pensionnats, puis dans d'autres établissements, à rejeter cette responsabilité sur quelqu'un d'autre. Je sais que la responsabilité nous revient, à titre de peuple visé par le traité.

Just by listening to the elders through the years, they have always told me that if you want to set something up, begin a new foundation, to build it on a treaty basis. That was our first relationship with the Crown; in that case it was for settlement and immigration.

J'ai écouté les aînés au fil des ans, et ils m'ont toujours dit que, si je voulais mettre sur pied quelque chose, créer quelque chose de nouveau, il fallait que je m'appuie sur le traité. Cela a donné lieu à nos premières relations avec la Couronne; dans ce cas, c'était pour des questions d'établissement et d'immigration.

I guess the biggest benefit of our treaty is the newcomers, yet I knew from the teachings of elders that that is what the relationship was all about. I think in the treaty, there were provisions that said that they would not interfere with our governance, if you want to call it that. That is why I was not always one to take the Indian Act and amend it. I always wanted to get out of the Indian Act. It is hard to step into something when we do not know really what we are stepping into. What is the alternative?

Je suppose que le principal avantage de notre traité concerne les nouveaux arrivants; en fait, les aînés m'ont appris que c'était là tout le fondement de la relation. Je crois que des dispositions du traité prévoyaient que ces nouveaux arrivants ne s'ingéreraient pas dans notre gouvernance, si vous voulez utiliser ce terme. C'est pourquoi je ne me suis pas toujours prononcé pour un amendement de la Loi sur les Indiens. J'ai toujours voulu qu'on s'éloigne de la Loi sur les Indiens. Il est toujours difficile de s'appuyer sur quelque chose quand on ne sait pas vraiment ce sur quoi on s'appuie. Quelle est la solution de rechange?

We went through a number of years with the Penner Report and the Report of the Royal Commission on Aboriginal Peoples, which cost millions of dollars. I know for a fact that if you were to hold these self-government discussions, they cannot be held under the Indian Act because there is no trust with that department because of what happened to our people ever since it was created in 1876.

Ensuite, un certain nombre d'années se sont écoulées à la suite du Rapport Penner et du Rapport de la Commission royale sur les peuples autochtones, qui ont coûté des millions de dollars. Une chose dont je suis sûr, c'est que, si vous décidiez de tenir ces débats sur l'autonomie gouvernementale, ceux-ci ne pourraient avoir lieu dans le contexte de la Loi sur les Indiens parce que nous n'avons aucunement confiance en ce ministère à cause de ce qui est arrivé à notre peuple depuis l'adoption de cette loi en 1876.

Therefore, that is why I do not speak too much about the Indian Act because I always wanted to get out of the Indian Act. Then what do we get into? We talk about self-government agreements, comprehensive land claim agreements that bottom out other than being under the Indian Act.

C'est pour cette raison que je ne parle pas beaucoup de la Loi sur les Indiens; j'ai toujours voulu m'en éloigner. Avec quoi se retrouve-t-on dans ce cas? On se retrouve avec des accords sur l'autonomie gouvernementale, avec des ententes sur la revendication territoriale globale qui ne décolle pas, plutôt que de parler de mesures aux termes de Loi sur les Indiens.

When we talk about mandates, our organizations, I am not here to speak against them, but they have a mandate to only do certain things. They have a mandate when we bring forth our interests or concerns in sort of a collective way. However, if you really want to get back to true meaningful discussions, I think you have to bring it back closer to the grassroots people. For example, thank you for being here instead of being in these big urban centres.

Au sujet des mandats, nos organisations — je ne veux pas parler contre elles, mais leur mandat leur permet de faire seulement certaines choses. Leur mandat leur permet de parler de nos intérêts et de nos préoccupations d'un point de vue, disons, collectif. Cependant, si vous voulez avoir un débat véritablement fructueux, je crois que vous devez vous rapprocher des gens du peuple. Par exemple, je vous remercie de vous être rendus ici plutôt que d'avoir organisé la rencontre dans un grand centre urbain.

I think we have tried. A few years ago, we had a framework agreement initiative, FAI, which was supposed to lead up to a self-government agreement, but it did not work from a huge regional position, if you want to call it that. Therefore, you have to get right back to the people who you want to change for their betterment. I do not think you can amend it, the Indian Act; we have done our job. I think we have to get out from under the Indian Act because all the Indian Act did for us was just take

Je crois que nous avons essayé. Il y a quelques années, il y avait l'Initiative sur l'Entente-cadre, l'IEC, qui devait mener à un accord sur l'autonomie gouvernementale, mais cela n'a pas fonctionné en raison d'une forte opposition régionale, si on peut dire. En conséquence, vous devez vous adresser directement aux gens pour qui le changement signifiera une amélioration. Je ne crois pas que vous pouvez modifier la Loi sur les Indiens; nous avons fait notre travail. Je crois qu'il faut s'éloigner de la Loi sur

away our responsibility, so to speak. You have to give that responsibility back to the people. We saw what happened when we are under the Indian Act.

Thank you for trying to amend it. However, if we are going to do something, we have to get back to the original relationship. In that case, it is the treaty relationship that we would uphold the peace and make us good neighbours.

That is all I will say.

The Chair: Thank you very much, Mr. Blackbird.

We will go now to Mr. Ahmo.

Mike D. Ahmo, as an individual: My name is Mike Ahmo; I am from the O-Chi-Chak-Ko-Sipi First Nation, Crane River, Manitoba. I am an off-reserve member, I live in Ste. Rose. However, I get involved with my band only through the band audits that are provided. That is the only involvement I have with my band because my chief and council do not speak to me.

The Chair: Could you repeat that please? You said your band and council?

Mr. Ahmo: The chief and council of my band have not spoken to me since June of last year.

The Chair: Okay. Thank you.

Mr. Ahmo: With respect to the terms of office for chief and council, I would think that four years is a little too long, and two years is not long enough. I think three years would be sufficient.

I had a discussion with Chief Clearsky about the election regulations under the Indian Act. They are flawed because they do not have a mechanism in there as to how a chief and council can be removed from office, say, for corrupt practices. I have read that part of the Indian Act about elections, and I just could not find anything in there if I wanted to do something about the chief and council. I could find nothing in there that can help me.

As far as accountability is concerned, I think there should be some type of a clause in there that will dictate how our chief and council should be accountable to Indian and Northern Affairs Canada, INAC, and to the people also. In my band, the last band membership meeting we had was back in about 2005 or so. We do not get any information whatsoever as to what happening in our band. Everything is kept to the chief and council and the administrative staff. It is a big problem.

As far as mail-in ballots are concerned, we had a discussion. I have had quite a number of discussions with different people about mail-in ballots. What does a person in Vancouver know about what is happening at the reserve level? They know nothing, yet that person will vote for the first person that gets his or her phone number, not knowing what that person is all about.

les Indiens puisque tout ce qu'elle fait pour nous, essentiellement, c'est nous retirer nos responsabilités, pour ainsi dire. Il faut que le peuple assume ses responsabilités. Nous avons vu ce qui s'est passé lorsque nous sommes assujettis à la Loi sur les Indiens.

Je vous remercie de tenter de la modifier. Cependant, si vous voulez vraiment faire quelque chose, vous devriez retourner à la relation initiale. Dans le cas présent, il faudrait revenir à la relation établie dans le traité, selon laquelle nous nous engagions à maintenir la paix et à entretenir des relations de bon voisinage.

Je n'ai rien à ajouter.

Le président : Merci beaucoup, monsieur Blackbird.

Passons maintenant à M. Ahmo.

Mike D. Ahmo, à titre personnel : Je m'appelle Mike Ahmo; je suis de la Première nation O-Chi-Chak-Ko-Sipi de Crane River, au Manitoba. Je suis un membre qui vit à l'extérieur de la réserve. Je vis à Ste. Rose. J'ai toutefois des liens avec ma bande, essentiellement dans le cadre des vérifications effectuées par celle-ci. C'est le seul lien que j'ai avec ma bande parce que mon chef et mon conseil ne me parlent pas.

Le président : Pouvez-vous répéter cela, s'il vous plaît? Vous avez dit que votre bande et que votre conseil...

M. Ahmo : Le chef et le conseil de ma bande ne m'ont pas parlé depuis le mois de juin, l'an dernier.

Le président : D'accord. Merci.

M. Ahmo : En ce qui concerne la durée du mandat du chef et du conseil, je crois que quatre ans est un peu long, mais que deux ans n'est pas suffisant. Je crois que trois ans serait parfait.

J'ai discuté du Règlement sur les élections associées à la Loi sur les Indiens avec le chef Clearsky. Ce Règlement contient des failles puisqu'il ne prévoit pas, par exemple, de mécanisme pour destituer un chef ou un conseil dans un cas, par exemple, de corruption. J'ai lu cette partie de la Loi sur les Indiens, qui porte sur les élections, et je n'y ai rien trouvé qui peut m'aider si je veux faire quelque chose en ce qui concerne le chef et le conseil. Le Règlement ne m'était d'aucune aide.

En ce qui concerne la reddition de comptes, je crois qu'il devrait y avoir une disposition ou quelque chose de ce genre qui déterminera de quelle façon nos chefs et nos conseils devront rendre des comptes au ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, le MAINC, ainsi qu'au peuple. Dans ma bande, la dernière rencontre portant sur l'appartenance à la bande que nous avons eue remonte à 2005, ou à peu près. Nous n'avons aucune information sur ce qui se passe au sein de notre bande. Il n'y a que le chef, le conseil et le personnel administratif qui a accès à l'information. C'est un grave problème.

En ce qui concerne les bulletins de vote envoyés par la poste, il y a eu un débat. J'ai eu de nombreuses discussions avec différentes personnes à propos de l'envoi des bulletins de vote par la poste. Qu'est-ce qu'une personne qui habite à Vancouver sait de ce qui se passe dans la réserve? Elle ne sait rien; pourtant, elle votera pour la première personne qui réussira à obtenir son numéro de téléphone, sans même savoir de qui il s'agit.

The late Chief John MacDonald and I had said that they should let the people come in and vote. Just as Chief Clearsky had said, if the people are that interested in the band, band elections, band issues, they can come down to the reserve and cast their vote then. Never mind the mail-in ballots because there are many problems with the mail-in ballots. People down on the reserve have seen candidates walking in there with handfuls of mail-in ballots right on election day. Therefore, something needs to be done about the mail-in ballots. The election regulations should have a provision stating that the people will be allowed to vote, off-reserve members, whoever, are allowed to vote, that you still have to abide by the Corbière decision, but it has to be in writing. That is one of the things that Chief MacDonald and I had talked about.

Comme l'ancien chef John MacDonald et moi l'avons dit, il faudrait laisser les gens venir dans la réserve et voter. Comme l'a dit le chef Clearsky, si les gens sont vraiment si intéressés par la bande, par les élections et par ce qui s'y passe, ils peuvent venir dans la réserve et déposer eux-mêmes leurs bulletins de vote. Il faut oublier l'envoi par la poste des bulletins de vote parce que cette méthode est associée à un grand nombre de problèmes. Des gens de la réserve ont vu des candidats se promener dans les rues le jour de l'élection les mains pleines de bulletins de vote envoyés par la poste. Il faut donc faire quelque chose à ce sujet. Le règlement sur les élections devrait contenir une disposition selon laquelle les gens auront le droit de voter — les membres qui vivent à l'extérieur des réserves, ou qui que ce soit, auront le droit de voter — et qu'il faut toujours respecter la décision *Corbière*, mais que le vote doit se faire par écrit. C'est l'une des choses dont le chef MacDonald et moi avons discuté.

Other than that, I think one of the other things that should happen with this is that it should go down to the reserve level, let the people have a say in these things because I am pretty sure there are other people out there that have the same opinion as I do about this whole elections issue. Thank you very much.

La dernière chose que j'aimerais dire, et la dernière chose que je recommanderais de faire, ce serait de se rendre jusqu'au niveau de la réserve et de laisser les gens donner leur avis sur ces questions parce que je suis à peu près sûr qu'il y a d'autres personnes, dans la réserve, qui ont le même avis que moi sur toute cette question des élections. Merci beaucoup.

The Chair: Last but not least, Mr. Clearsky, Waywayseecappo.

Le président : Le dernier, mais non le moindre, M. Clearsky, de la Première nation de Waywayseecappo.

Murray Clearsky, as an individual: Murray Clearsky, Waywayseecappo First Nation, and I am also a member of the Dakota Ojibway Tribal Council.

Murray Clearsky, témoignage à titre personnel : Murray Clearsky, de la Première nation de Waywayseecappo; je fais aussi partie du conseil tribunal Dakota-Ojibway.

Once again, I would like to express my two cents, my common sense about this election process. I know for a fact that we are supposed to have a Grand Chief of Manitoba who is supposed to speak on behalf of Manitoba chiefs. That is why I got a little excited when you were mentioning grand chief. I thought, "Oh-oh, another grand chief."

Encore une fois, j'aimerais ajouter mon grain de sel, mon bon sens, au sujet de ce processus électoral. Je sais avec certitude que nous sommes censés avoir un grand chef du Manitoba, qui est censé parler au nom des chefs du Manitoba. C'est pourquoi ça m'a un peu énervé quand vous avez parlé d'un grand chef. Je me suis dit : « Oh, oh! Un autre grand chef. »

If there is to be a change or any consultation done here in Manitoba with respect to the Indian Act elections, I would like to see that direction be given to our First Nation communities. The grand chief does not speak on behalf of our communities; he works for us as chiefs here in Manitoba. I understand there should be one spokesperson from this province. However, in my opinion, as Bill Traverse puts it, in my humble opinion, I think it should come from ourselves, from each chief. If it has to be split up in different nationalities, such as the Ojibway, the Dakotas, the Cree and so forth, if we have to have a representative such as that, then so be it. Our ways and our ways of thinking from how our grand chief thinks are completely different. I have nothing against his nationality, which is Cree, but we are Ojibway. I have nothing against people who preach or any reference to the Bible, but I see quite often in different areas that our elders always go by the sage, the sweet grass and so on. If you are by the Bible and so forth, they do not allow that.

Si un changement devait être apporté, ou si des consultations devaient avoir lieu, ici, au Manitoba, concernant les élections conformément à la Loi sur les Indiens, j'aimerais que l'on s'oriente vers nos collectivités des Premières nations. Le grand chef ne parle pas au nom des collectivités; il travaille pour nous, les chefs du Manitoba. Je comprends qu'il devrait y avoir un porte-parole pour la province. Cependant, à mon avis, comme le dit Bill Traverse, à mon humble avis, je crois que le message devrait venir de nous, de chacun des chefs. S'il faut diviser les choses en fonction des diverses nationalités, comme les Ojibway, les Dakotas, les Cris, et cetera, s'il faut nommer les représentants de cette façon, alors faisons cela. Nos méthodes et nos façons de penser sont tout à fait différentes de celles de notre grand chef. Je n'ai rien contre sa nationalité — il est cri — mais nous sommes ojibway. Je n'ai rien contre les gens qui prêchent ou qui citent la Bible, mais je constate souvent, dans diverses régions, que nos aînés se tournent toujours vers la sauge, le foin d'odeur et ce genre de choses. Ils ne permettent pas que vous respectiez la Bible et ce genre de choses.

A good example is that we had an assembly meeting in Fort Alexander last week, and not once have I seen that happen there, other than the opening ceremony. He was not a part of that

Un bon exemple de ce que j'avance, c'est l'assemblée que nous avons tenue à Fort Alexander la semaine dernière; je n'ai rien vu de tout cela pendant l'assemblée, sauf à la cérémonie d'ouverture.

opening ceremony to share the pipe and so forth, which how we were supposed to start, because he is against a process such as that, our traditional ways. That is why I am bringing this forth. You know, the Ojibway. If there is going to be any more consultation and any more dollars given toward this process, I would like to see it given to different organizations or tribal councils, or whatever.

Il n'a pas participé à la cérémonie d'ouverture pour partager le calumet et ce genre de choses, même si c'est de cette façon que nous étions censés commencer, parce qu'il est contre ce type de processus, contre nos méthodes traditionnelles. C'est pourquoi je soulève ce problème. Vous savez, celui auquel les Ojibway font face. Si on a l'intention d'organiser encore plus de consultations et d'investir encore plus dans ce processus, j'aimerais qu'on donne une chance à divers organismes ou à des conseils tribaux, ou à ce type de groupe.

I heard about the discussions you had with the students here, which was very good, I appreciate that. I think more of that should be done at our own local levels. That is where we need to promote our children. They cannot see beyond the boundaries of their reserves, the First Nations, because of the situations we live in. All they know is, we will go to school today and then wait for the end of the month, the thirtieth, and have a celebration because that is when it is welfare day. That is how our students are being taught right now. Sure, they will go all the way and get their grade 12 and so forth, but that seems to be the end of it. You know, many us here try our damndest to promote them, to give them some advice and so forth; but what do you do? It should start with the parents and work all the way down, but it seems to be stopping there, with our children. They are not going beyond. They cannot see beyond, for whatever reason, because of the social life that our First Nation communities live in.

J'ai entendu parler du débat que vous avez eu avec les étudiants, ici; c'est très bien, j'apprécie la démarche. Je crois qu'on devrait faire de même plus souvent à l'échelle locale. C'est à l'échelle locale que nous devons donner une place à nos enfants. Ils ne peuvent pas voir au-delà des frontières de leurs réserves et des Premières nations en raison de la situation dans laquelle ils se trouvent. Tout ce qu'ils connaissent, c'est un mode de vie selon lequel ils doivent aller à l'école aujourd'hui pour, plus tard, attendre la fin du mois, le 30, puis faire la fête parce que c'est le jour où l'aide sociale est versée. C'est comme ça que pensent actuellement nos étudiants. Bien sûr, ils iront jusqu'au bout et obtiendront leur diplôme de douzième année, et cetera, mais pour eux, cela semble être la fin. Vous savez, nous sommes nombreux, ici, à nous débattre comme de beaux diables pour les aider à aller de l'avant et pour les conseiller; mais vous, que faites-vous? Tout devrait commencer par les parents, puis suivre son chemin, mais tout semble s'arrêter là, avec nos enfants. Ils ne vont pas plus loin. Ils ne peuvent pas voir plus loin, pour quelque raison que ce soit, à cause du mode de vie social des collectivités des Premières nations.

That is bad, and it will get worse before it gets better. Gangs, drugs, you name it, are starting to come into our communities. They are even getting as good at it now as hiring planes to land in the local lakes in our surrounding communities. They are supposed to be serving a purpose for our communities; they are not doing their part. It seems as though those detachments are scared, you know. Other than seeing a plane take off from one of the bigger lakes in our communities and seeing it in the air, there has got to be someone big behind that organization. That is happening right now in our areas.

Les choses vont mal et elles s'aggraveront bien davantage avant de s'améliorer. Les gangs, la drogue — tout ce que vous voulez —, tout cela commence à arriver dans nos collectivités. Ils sont si efficaces, maintenant, qu'ils embauchent des pilotes d'avion pour qu'ils se posent sur les lacs locaux situés près de nos collectivités. Ces personnes sont censées jouer un rôle positif pour nos collectivités; ce n'est pas ce qui s'est produit. Vous savez, les membres de ces détachements semblent anxieux. Ce n'est pas qu'un avion qui s'envole à partir d'un des plus grands lacs de nos collectivités et qu'on peut voir passer dans les airs; il faut qu'il y ait quelqu'un d'important derrière cette organisation. Cela se produit maintenant, dans nos régions.

The Chair: I have to be fair.

Le président : Je dois être juste.

Mr. Clearsky: If you are going to be fair, I heard you talk about $130,000.

M. Clearsky : Si vous voulez être juste, je vous ai entendu parler de 130 000 $.

The Chair: Yes, sir. Do you want me to share it with you?

Le président : En effet, monsieur. Voulez-vous que je partage avec vous?

Mr. Clearsky: Yes, if you do not mind.

M. Clearsky : Oui, si vous le voulez bien.

Thank you for listening to me and coming out here to do this presentation. I did not know we had to give you a letter so that we can host this. Maybe the next time around we will. Thank you very much.

Je vous remercie de m'avoir écouté et de vous être rendu jusqu'ici pour écouter mon exposé. Je ne savais pas qu'il fallait vous remettre une lettre pour l'organisation de la rencontre. Nous le ferons peut-être la prochaine fois. Merci beaucoup.

The Chair: I would like to start off with two points, if I may, senators. Saying that you invited us to your Waywayseecappo First Nation to listen to the grassroots, how do we not get into a

Le président : Si vous me le permettez, mesdames et messieurs les sénateurs, j'aimerais commencer par soulever deux points. À propos du fait que vous nous avez invités dans votre Première

position where we get only that side that opposed you in the election? That is the danger. I would love to be able to go and sit down at Waywayseecappo, but the only problem is that all we would have is a beef session from the people who did not win.

I do not know how you would deal with that because I have given this a great deal of thought. I would really like to hear from the people you serve as chiefs because from there, you get the real feel of what is happening; not that I doubt you. In 90 per cent of the cases of chiefs, they take on the responsibility with the idea of doing well for their people. However, that is one of the challenges that I see, that we do not get into just a beef session from the opposition that is not in power. Does that make sense?

Mr. Clearsky: I will ensure that I have supporters there.

The Chair: All right. If we could be assured of a balance of your supporters and your opponents, I would not think twice.

My second point is that Mr. Blackbird brought up the fact that we should get out of the Indian Act. I think you should, because as long as you are under it, it is the same as my kids coming to me and saying, "Dad, give me something, I need this, I need that." It is a parental type of mentality; it is a paternal situation.

I would work day and night if I could find someone who could give me an alternative system that we could institute and eliminate and push out the Indian Act. However, the moment you go to push it out, you get a person that is living on welfare, and panic sets in. They say, "Holy smokes, what is happening? They are trying to destroy my livelihood." They lose sight of the fact that their kids, grandkids and great-grandkids will not have a chance, other than to be on welfare and go to INAC saying, "Please give me this; please give me that; I have been a good person."

Those are the two things that come to mind. I would love to go to your First Nation and sit down with your people. I believe I could get the authority at this table of these members, and the other members of the committee who are not here.

Maybe you would like to comment on that, or does anyone else have any questions?

Mr. Bone: I am glad that we are having this exchange because I agree with what Mr. Blackbird was saying, namely, that it is time we get out of the Indian Act. One of the comments I made earlier was in retrospect, but I think it has to be. We have to do that through a process; you are right. Ultimately, our objective is to do that. Somehow we have to ensure that the reserve land we have and the land that we might obtain through treaty land entitlements, TLEs, claims or land we purchase are all locked

nation de Waywayseecappo pour écouter les gens du peuple, comment pouvons-nous nous assurer de ne pas obtenir seulement le point de vue de ceux qui se sont opposés à vous aux élections? C'est un risque. J'aimerais beaucoup pouvoir me rendre à Waywayseecappo et rencontrer les gens, mais je crains qu'on se retrouve en pleine séance de défoulement de la part des personnes qui n'ont pas gagné.

Je ne sais pas comment vous pouvez régler le problème, et j'y ai beaucoup pensé. J'aimerais beaucoup entendre le point de vue des personnes dont vous êtes les chefs, puisque ce sont elles qui peuvent nous dire véritablement ce qui se passe. Ce qui ne veut pas dire que je ne vous fais pas confiance. Dans 90 p. 100 des cas, les chefs assument leurs responsabilités avec l'idée de servir leur peuple. C'est tout de même une difficulté à surmonter si nous ne voulons pas nous retrouver en pleine séance de défoulement de la part des opposants qui ne sont pas au pouvoir. Qu'en pensez-vous?

M. Clearsky : Je vais m'assurer d'avoir des supporters présents.

Le président : D'accord. Si nous pouvions être certains qu'il y aura un équilibre entre vos supporters et vos opposants, je n'hésiterais pas.

Mon second point concerne la remarque de M. Blackbird selon laquelle nous devrions nous éloigner de la Loi sur les Indiens. Je crois que vous devriez le faire, puisque, tant que vous serez assujettis à cette loi, ce sera un peu comme quand mes enfants viennent me voir et me demandent : « Papa, donne-moi quelque chose. J'ai besoin de ceci, j'ai besoin de cela. » C'est une mentalité de parent; c'est une situation parentale.

Je serais prêt à travailler jour et nuit si je pouvais trouver quelqu'un qui me donnerait un système de rechange que nous pourrions mettre en place afin de remplacer et d'éliminer la Loi sur les Indiens. Cependant, si vous éliminez cette loi, il y a de gens qui vivent de l'aide sociale qui risquent de paniquer. Ils vont se dire : « Bon sang, que se passe-t-il? Ils veulent détruire mon mode de vie. » Ils ne se rendent pas compte que leurs enfants, leurs petits-enfants et leurs petits-petits-enfants n'auront aucune chance et qu'ils n'auront pas le choix que de dépendre de l'aide sociale et d'aller vers le MAINC pour demander : « S'il vous plaît, donnez-moi ceci; s'il vous plaît, donnez-moi cela. Je me suis bien comporté. »

Ce sont les deux points qui me viennent à l'esprit. J'aimerais beaucoup me rendre dans votre Première nation et rencontrer votre peuple. Je crois que les membres du comité présents aujourd'hui, ainsi que les autres membres qui sont absents, me donneraient le pouvoir de le faire.

Vous avez peut-être des commentaires à formuler à ce sujet, ou est-ce que quelqu'un aimerait poser une question?

M. Bone : Je suis heureux que nous ayons cette discussion parce que je suis d'accord avec que disait M. Blackbird, c'est-à-dire qu'il est temps, pour nous, de nous détacher de la Loi sur les Indiens. L'un des commentaires que j'ai formulés précédemment était fait en rétrospective, mais je crois que cela doit se produire. Nous devons y parvenir à l'aide d'un processus, vous avez raison. Au bout du compte, c'est là notre objectif. Nous devons toutefois trouver le moyen de nous assurer que les terres

into the system so that we do not lose that. The danger down the road is that, from whatever type of initiatives, we could lose some small gains we have made.

sur lesquelles sont situées les réserves et les terres que nous pourrions obtenir conformément aux droits fonciers issus des traités, les DFIT, ou par des revendications, ou encore les terres que nous achetons, sont prises en compte dans le processus afin que nous ne perdions rien. Le danger qui nous guette, avec tous les types d'initiatives, c'est que nous risquons de perdre certains des petits gains que nous avons réalisés.

I would agree that the process for us is to look at getting out of the Indian Act. I think that there is a procedure to do that. We have been locked into it for 100 years. Let us look at getting out over the next short while.

Je serais d'accord pour dire que nous devrions viser à nous détacher de la Loi sur les Indiens. Je crois qu'il y a une procédure qui permettrait d'y arriver. Nous avons été assujettis à cette loi pendant une centaine d'années. Il faut trouver une façon d'en sortir rapidement.

There are ways of gathering more information a balance of information from our membership. I would like to ensure that that is done with our agreement; I would not like to participate in a session that bypasses chief and council to get that information. You would probably have to ask the federal government for permission to be able to do that, but we would also say to you that you would have to ask us, as chief and council, for permission to do that because we would want to ensure that the information gathered is balanced.

Il existe des façons de recueillir plus de renseignements, des renseignements équitables, de la part de nos membres. J'aimerais m'assurer que cela est fait avec notre accord; je n'aimerais pas participer à une séance visant à obtenir des renseignements qui auraient été organisée sans l'aval du chef et du conseil. Vous auriez probablement à obtenir l'autorisation du gouvernement fédéral pour organiser une telle séance, mais j'aimerais souligner que vous auriez aussi à nous demander, à nous, les chefs et conseils, l'autorisation parce que nous allons vouloir nous assurer que les renseignements qui seront recueillis seront équitables.

I know many of us as leaders over the years have shocked the heck out of research and studies and said that we are tired of all of that. About six years ago, I decided to change my mind and go to bat for research and data collection. It came from just finding out the value of those findings from different studies that have been done. We have to participate in another type of research, another type of study; but one that is really driven by ourselves, to help us determine the real truths, to find out what the truths are that are out there.

Je sais que bon nombre d'entre nous, en tant que dirigeants, ont traumatisé, au fil des ans, les responsables de recherches et d'études et ont dit que nous étions fatigués de tout cela. Il y a environ six ans, j'ai décidé de changer mon fusil d'épaule et d'effectuer moi-même une recherche et une collecte de données. Au départ, j'ai simplement pris conscience de la valeur des constatations tirées des diverses études qui avaient été faites. Nous devons participer à un autre type de recherche, un autre type d'étude; il faut toutefois s'assurer que la recherche est véritablement dirigée par nous et qu'elle nous permettra vraiment de connaître la vérité, de savoir ce qui se passe vraiment sur le terrain.

The regional health survey, for example, has made some gains over the past several years. I know the first part was done. One process is being undertaken right now, where we have researchers out there to ask for information from our membership, quite detailed information. Hopefully that information, the way it is being designed, will come back to our table as chief and council so that we can use that information for further development, in much the same way.

L'enquête régionale sur la santé, par exemple, s'est un peu améliorée au cours des dernières années. Je sais que la première partie a été faite. Dans le cadre d'un processus actuellement en cours, des chercheurs vont sur le terrain pour recueillir des renseignements auprès de nos membres, des renseignements plutôt détaillés. Nous espérons que ces renseignements, de la façon dont ils sont compilés, reviendront à notre table, à nous, les chefs et les conseils, afin que nous puissions les utiliser pour améliorer les choses, un peu de la même façon.

I would suggest, if we are going to participate in trying to get the real picture from us — and I support getting the real picture from us — part of this whole process is that we do research or a study that would get balanced information, not just a wide open band meeting because a venting session would happen. You could have a focus group approach or a combination of those. Also, you will have to have someone interview people on a one-on-one basis; that way you would get people in their comfort zone and really be able to tell what it is that they want to present and how they see, for example, changes around what we are talking about.

Je voudrais aussi proposer une chose, si on doit nous faire participer à une tentative de brosser un portrait fidèle de ce que nous sommes — et j'appuie une telle démarche —, cette démarche devra prendre la forme d'une recherche ou d'une étude qui mènera à l'obtention de renseignements équitables, et je crois qu'il faudrait éviter une rencontre de bande ouverte à tous qui risquerait de se transformer en séance de défoulement. Vous pourriez organiser des groupes de consultation ou combiner des méthodes. Vous devrez aussi interviewer des personnes individuellement; vous pourrez ainsi pénétrer dans leur zone de confort et serez véritablement en mesure de savoir ce qu'elles souhaitent exprimer et la façon dont elles perçoivent, par exemple, les changements dont nous discutons actuellement.

I would suggest that we do some type of a study — here we go again — whether there will be a pilot per area, per region, or for Manitoba or for Canada. However, I would certainly support that initiative because then, once and for all, you would gather all of these truths, and you would be able to present them to all of the decision makers to be able to make the changes.

That is my suggestion through that exercise.

Mr. Nepinak: I would like to answer a question that you had, but I also do not want to speak ahead of the senators. It is supplementary to Chief Bone.

The Chair: Chief, you are not being disrespectful at all. We are here to gather information. Formalities are important, but they are not that important. The information is more important.

Mr. Nepinak: The road out of the Indian Act, I strongly believe, is through treaty implementation. The comprehensive claims are there. Comprehensive claims are still being negotiated. We also have 125-year-old, 130-year-old treaties that are just sitting there. The blueprints for transition out of the Indian Act are there. We just have to recognize the implementation that needs to happen.

Judge David Arnott, as he was exiting his role with the Saskatchewan Office of the Treaty Commissioner, published a really good book about treaty implementation called *Treaty Implementation: Fulfilling the Covenant*. It is groundbreaking work. Some of the work that was done with the Saskatchewan Office of the Treaty Commissioner involved going to our elders and capturing the essence of what treaties mean to First Nations people. The process has also started in Manitoba, but I am not sure if it is to the same extent that they experimented in Saskatchewan. That is what I strongly believe. I believe we have got to work toward treaty implementation to get out of the Indian Act.

Senator Dyck: Chief Bone and you, Chief Nepinak, were talking about initiating a pilot study to gain information from the grassroots people, to be managed and utilized mainly by yourselves. I was wondering whether you would consider doing that maybe in partnership with people who used to be in the Office of the Treaty Commissioner in Saskatchewan, such as Paul Chartrand who is now at the Global College at the University of Winnipeg and the chair of the University of Winnipeg Aboriginal Governance Program. He was head of the Institute on Indigenous Government in British Columbia. I am not sure whether it is still there. Many research projects happen through universities that probably never really get to the grassroots people. Therefore, it would be a good idea if you could work together with them; it would be information that would serve you the best.

The Chair: All right. They nodded in the affirmative.

Je propose de procéder à un certain type d'étude — nous y voilà, encore une fois — afin de déterminer s'il y aura un projet pilote par secteur, par région, ou un seul pour tout le Manitoba ou pour tout le Canada. J'appuierais toutefois certainement une telle initiative, puisqu'elle permettrait, une bonne fois pour toutes, de connaître toute la vérité et qu'elle vous permettrait de fournir ces renseignements à tous les décideurs afin qu'ils soient en mesure d'apporter les changements requis.

C'est ce que je propose dans le cadre de cet exercice.

M. Nepinak : J'aimerais répondre à une question que vous avez posée, mais je ne veux pas intervenir à la place des sénateurs. C'est pour ajouter aux commentaires du chef Bone.

Le président : Chef, vous n'êtes pas du tout irrespectueux. Nous sommes ici pour recueillir de l'information. Les formalités sont importantes, mais pas tant que cela. L'information est ce qu'il y a de plus important.

M. Nepinak : Je crois fermement que, pour sortir de la Loi sur les Indiens, il faut mettre en œuvre des traités. Il y a les revendications globales. Elles sont toujours en cours de négociation. Il y a aussi des traités qui ont 125 ou 130 ans et qui ne sont pas utilisés. Les plans pour se débarrasser de la Loi sur les Indiens existent. Il ne nous reste qu'à reconnaître qu'ils doivent être mis en œuvre.

Le juge David Arnott, quand il a quitté son poste au sein du bureau du commissaire aux traités de la Saskatchewan, le Saskatchewan Office of the Treaty Commissioner, a publié un livre très intéressant sur l'application des traités qui s'appelait : *Treaty Implementation: Fulfilling Our Covenant*. C'était un ouvrage novateur. Le commissaire aux traités de la Saskatchewan prenait, entre autres, la peine d'aller rencontrer nos aînés afin de saisir le sens profond des traités pour les peuples des Premières nations. Le processus a aussi été entamé au Manitoba, mais je ne suis pas certain qu'il soit aussi vaste que ce qui a été mis à l'essai en Saskatchewan. C'est là ce en quoi je crois fermement. Je crois que nous devons tenter d'appliquer le traité pour nous débarrasser de la Loi sur les Indiens.

Le sénateur Dyck : Vous avez tous deux parlé, chef Bone et chef Nepinak, de la possibilité d'entreprendre une étude pilote pour recueillir de l'information auprès des gens du peuple, information qui sera compilée et utilisée essentiellement par vous. Je me demandais si vous pourriez envisager d'effectuer cette démarche, peut-être, en partenariat avec d'anciens membres du bureau du commissaire aux traités de la Saskatchewan, comme Paul Chartrand, du Collège Global de l'Université de Winnipeg et président du Programme de gouvernance autochtone de l'Université de Winnipeg. Il était le directeur de l'Institut sur les gouvernements autochtones en Colombie-Britannique. Je ne sais pas s'il y est toujours. Bon nombre de projets de recherche passent par les universités et ne se rendent probablement jamais jusqu'aux gens du peuple. Ce serait donc une bonne idée, pour vous, de collaborer avec eux; vous obtiendriez de l'information qui vous serait très utile.

Le président : Très bien. Ils ont acquiescé d'un signe de tête.

Go ahead, you can have a supplementary on this.

Senator Sibbeston: There is so much to say. Chief Clearsky raised the question of young people who get educated and what good is it. They go back to the reserve, and what good is it? I know that Chief Clarence Louie dealt with that; his answer was to have economic development. Children or students have to have some purpose; you have to educate them for some purpose. It is no use them going to grade 12 without anything to come home to. The answer to that is then, if possible, to have some economic development so that the students coming home have a purpose, so that children can know when they finish school, they will have a chance to get a job. They will know that they are attending school for a reason, that it is not for nothing.

I know that that is the answer, and it is not that easy to accomplish. I am hoping that all of our First Nations are moving toward self-sufficiency in terms of economic development. I am sure that the goal for all First Nations is to have their own economic self-sufficiency.

With respect to getting out of the Indian Act, it seems as if all the land claims, all the self-government agreements that have been made so far between First Nations and the federal government have provisions where they get away from being governed by the Indian Act. They have their own self-government agreement in terms of what they want. That is the case with so many agreements: the Ta'an Kwach'an, the Sechelt, the Westbank, and with the Inuit people up in the Arctic. I believe that is the answer.

I do not know what the process in Canada is, whether every First Nation has a chance to make an agreement with the government on self-government or not. I do not know what the line-up is, nor why some accomplish it and others do not. I am sure there must be a desire to get out of the Indian Act because First Nations are doing that.

Chief Nepinak talked this morning about carrying on or doing things under the provisions of the inherent right provision, trying to make changes under the inherent right. Section 35 of the Constitution guarantees the Aboriginal rights of people. Under that then, there is an inherent right to self-government. I imagine, in time, that all the First Nations in Canada will work toward self-government. It will be under that provision, not under the Indian Act.

Fifty years from now, I bet very few people will still be governed by the Indian Act. Agreements will have been entered into under the inherent rights to self-government that are there in the Constitution. However, it is vague and not clearly set out, so you have to negotiate the obvious things, and you have to really pursue it hard to accomplish that.

Allez-y, vous pouvez poser une question supplémentaire à ce sujet.

Le sénateur Sibbeston : Il y a tant de choses à dire. Le chef Clearsky a soulevé le problème des jeunes qui s'instruisent, mais à quelles fins? Ils retournent dans la réserve, et que peuvent-ils faire? Je sais que le chef Clarence Louie s'est penché sur ce problème; la solution qu'il proposait était le développement économique. Les enfants ou les élèves doivent avoir un but; vous devez les instruire dans un but précis. C'est inutile qu'ils terminent leur douzième année si rien ne les attend à la maison. La solution est donc, si possible, de favoriser le développement économique afin que les élèves qui reviennent à la maison aient un but, afin que les enfants sachent que, quand ils auront terminé leurs études, ils pourront obtenir un emploi. Ils sauront qu'ils vont à l'école dans un but bien précis, que ce n'est pas inutile.

Je sais que c'est la solution, et qu'elle n'est pas simple. J'aimerais que toutes les Premières nations deviennent autonomes sur le plan du développement économique. Je suis certain que toutes les Premières nations souhaitent être autonomes sur le plan économique.

En ce qui concerne le fait de se détacher de la Loi sur les Indiens, il semble que toutes les revendications territoriales et toutes les ententes sur l'autonomie gouvernementale qui ont été conclues jusqu'à présent entre les Premières nations et le gouvernement fédéral contiennent des dispositions qui prévoient un assouplissement de l'assujettissement à la Loi sur les Indiens. Les Premières nations ont leurs propres ententes sur l'autonomie gouvernementale en fonction de ce qu'elles souhaitent. C'est le cas d'un si grand nombre d'ententes : celles qui ont été conclues avec les Ta'an Kwach'an, les Sechelt, la bande de Westbank et les Inuits de l'Arctique. Je crois que c'est la solution.

Je ne sais pas quel est le processus au Canada, si chaque Première nation peut conclure une entente sur l'autonomie gouvernementale avec le gouvernement ou non. Je ne sais pas s'il y a une file d'attente, ni les raisons pour lesquelles certaines Premières nations concluent une telle entente et d'autres ne le font pas. Je suis certain qu'il existe une volonté de se détacher de la Loi sur les Indiens puisque les Premières nations font justement cela.

Le chef Nepinak a parlé ce matin de la possibilité de poursuivre ou de faire quelque chose dans le cadre des dispositions sur le droit inhérent, d'apporter des changements en vertu du droit inhérent. L'article 35 de la Constitution reconnaît la validité des droits des Autochtones. Cela signifie donc qu'ils ont droit à l'autonomie gouvernementale. Je suppose que toutes les Premières nations du Canada viseront, en temps et lieu, l'autonomie gouvernementale. Cela se fera en vertu de cette disposition, et non en vertu de la Loi sur les Indiens.

Je gage que, dans 50 ans, très peu de gens seront encore régis par la Loi sur les Indiens. Des ententes auront été conclues en vertu des droits inhérents à l'autonomie gouvernementale enchâssés dans la Constitution. Cependant, ceux-ci sont énoncés de façon vague et confuse, ce qui signifie qu'il faut négocier même les évidences et qu'il faut travailler très fort pour y arriver.

When you say that you want to things accomplished under the treaty implementation, I understand in a way what you mean. You are basically saying, "We signed a treaty long ago, and we want to interpret it in modern terms; we think it means this." Then, of course, there needs to be some negotiation to see whether the federal government agrees.

In the Northwest Territories, most areas have accomplished comprehensive land claims. The Tlicho have self-government, and other areas are working on their self-government agreements. However, the one group, the Akaitcho, who are negotiating based on a treaty implementation, for some reason, are not getting anywhere. They seem to be at a deadlock. I am sure it all has to do with the question of what a treaty means. They are having a difficult time. The federal government seems to have a difficult time accepting that approach.

I am just wondering whether the fact that they are having such a hard time with that in the North means it is a bit of a dead-end street for the time being, until it gets clarified or some real progress is made in this area so that that process is available.

However, in the North at the moment, there is no problem with comprehensive land claims; everyone has land claims. In contrast, with this process, people are stuck and are having a hard time going anywhere.

I just make these comments; I do not know whether it helps, but if you want to respond to that, that would be nice to hear.

Mr. Clearsky: Sorry to lead you to understand that our students get their grade 12 and stay within the boundaries; some of them do. We are trying to do our own economic development in our community. There are only so many things we can do with what little monies we receive through economic development dollars.

Listening to the Minister of Finance this morning, he was talking about being $50 billion in debt. Where is that going to leave us in the future? We will be getting cut soon and so on?

We try to continue on with our venture in Brandon for the three communities, as I stated this morning, for our own people. We keep getting shot down. We go up against a brick wall, and that is where I was referring to our Grand Chief of Manitoba. He is not looking after the interests of our First Nations.

To me, any information should be given to and any consultation should be with us chiefs. Besides, as I stated earlier, there are more bands pulling out of the Assembly of Manitoba Chiefs, so he will not be representing all of Manitoba. That is why I am saying this.

Quand vous dites que vous voulez que les choses soient accomplies dans le cadre de l'application d'un traité, je comprends, d'une certaine façon, ce que vous voulez dire. Ce que vous dites, essentiellement, c'est : « Nous avons signé un traité il y a longtemps et nous voulons l'interpréter selon l'époque moderne; nous pensons qu'il signifie cela. » Évidemment, il doit alors y avoir certaines négociations afin de déterminer si le gouvernement fédéral est d'accord.

Dans les Territoires du Nord-Ouest, des revendications territoriales globales ont eu lieu dans la plupart des régions. Les Tlicho ont obtenu l'autonomie gouvernementale, et d'autres régions travaillent actuellement à leurs ententes sur l'autonomie gouvernementale. Cependant, le groupe qui négocie à partir de l'application d'un traité, les Akaitcho, ne parviennent à rien, pour quelque raison que ce soit. Ils semblent être pris dans un cul-de-sac. Je suis sûr que tout cela a avoir avec la question de savoir ce que signifie un traité. Ils traversent un moment difficile. Le gouvernement fédéral semble avoir de la difficulté à accepter cette méthode.

Je me demande simplement si le fait qu'ils aient autant de problèmes avec cette méthode dans le Nord ne veut pas dire qu'il s'agit peut-être d'un cul-de-sac pour l'instant, jusqu'à ce qu'on clarifie la situation ou que de véritables progrès soient réalisés afin que le processus puisse être utilisé.

Néanmoins, il n'y a, actuellement, dans le Nord, aucun problème avec les revendications territoriales globales. Tout le monde a des revendications territoriales. En comparaison, avec ce processus, les gens sont coincés et n'arrivent pas à quoi que ce soit.

Je ne fais que le mentionner; je ne sais pas si mon commentaire est utile, mais si vous souhaitez y réagir, je serai heureux de vous écouter.

M. Clearsky : Je m'excuse de vous avoir mené à penser que nos élèves obtiennent leur 12e année et restent à l'intérieur des frontières; certains le font. Nous essayons d'effectuer notre propre développement économique au sein de notre collectivité. Seulement, nous recevons si peu d'argent pour le développement économique qu'il y a une limite à ce que nous pouvons accomplir.

J'ai entendu le ministre des Finances parler, ce matin, d'une dette de 50 milliards de dollars. Où cela nous mènera-t-il dans l'avenir? Est-ce qu'il y aura d'abord des restrictions suivies d'autres mesures?

Nous tentons de poursuivre notre initiative à Brandon qui touche trois collectivités, comme je l'ai dit ce matin, et qui s'adresse à notre propre peuple. On nous met constamment des bâtons dans les roues. Nous devons escalader un mur de briques, et c'est là que je mentionne notre grand chef du Manitoba. Il ne se préoccupe pas des intérêts des Premières nations.

À mon avis, nous devons, en tant que chefs, obtenir toute l'information et participer à toutes les consultations. De plus, comme je l'ai dit précédemment, de plus en plus de bandes quittent l'assemblée des chefs du Manitoba, ce qui signifie qu'ils ne représentent plus tout le Manitoba. C'est pourquoi j'en parle.

Senator Lovelace Nicholas: There has been a lot of talk about grassroots people and ensuring everyone knows what is happening within the First Nation. I am just surprised; I do not see any women here voicing their opinions on the election issue. Go get some.

The Chair: Maybe they are right, we should have gone to them. That is what they are saying. Two of the chiefs have said this, Chief Bone and Chief Clearsky. I will not speak for the other chief.

Senator Lovelace Nicholas: Well, that was my only question. Thank you.

The Chair: You got your answer.

Mr. Clearsky: I have to apologize for that. I walked out of the assembly and this woman called me in there. I do not know her; she is not from our community. In our traditional ways, she gave me this tobacco. I am not an elder, I am just a chief speaking on whatever I think is best for my community. Anyway, she gave me the tobacco. She said, "Our grand chief never mentioned the women or the youth in his opening statements, so I would like you to get back to that mike and express about the missing women," and so on.

I said, "Okay, I will, but there is a protocol here. We have a group of elders over there. They are the ones you should go and see." Because that is my beliefs, I said, "Would that be okay if I go and ask these elders?" She said, "Go ahead, do what you can, but if it does not happen, I want to see you at that mike." I said, "Okay."

I asked the elders; it is part of the teaching. I told them what happened. They said, "No, no, you go; you have to learn. That woman asked you; you go and carry it out. That is part of our teaching; you go," so I went.

There were a few ladies from my community that wanted to come this morning. I told them to come ahead. I told them where it was and asked them to bring some youth. They have not shown up, so that is why they are not here. It is not because we are being prejudiced toward women.

Senator Lovelace Nicholas: I did not say that.

Mr. Clearsky: Even though in my treaty it says that I can have four wives, I still never accomplished that.

The Chair: If you had, you would not be here.

Mr. Bone: I think it was more of a communication problem as to why there are not any women. In terms of the workload that you have heard us talk about, one of the responsibilities is trying to ensure we have councillors present or women present at this gathering. It was part of our difficulty — at least for me anyway — because of the amount of work I have.

Le sénateur Lovelace Nicholas : On a beaucoup parlé des gens du peuple et de l'importance de s'assurer que tout le monde est au courant de ce qui se passe au sein des Premières nations. Je suis simplement étonnée; je ne vois aucune femme parmi nous pour faire connaître son point de vue sur la question des élections. Allez en chercher.

Le président : Ils ont peut-être raison; nous aurions dû aller vers elles. C'est ce qu'ils disent. Deux des chefs l'ont mentionné, le chef Bone et le chef Clearsky. Je ne peux pas me prononcer pour l'autre chef.

Le sénateur Lovelace Nicholas : Eh bien, c'était ma seule question. Merci.

Le président : Vous avez eu votre réponse.

M. Clearsky : Je ne peux que m'excuser à ce sujet. Je suis sorti de l'assemblée, et cette femme m'a interpellé. Je ne la connais pas; elle n'est pas de notre collectivité. Comme nous le faisons traditionnellement, elle m'a donné du tabac. Je ne suis pas un aîné. Je suis simplement un chef qui souhaite ce qu'il y a de mieux pour sa collectivité et qui parle en son nom. Enfin bref, elle m'a donné le tabac. Elle a dit : « Notre grand chef ne parle jamais des femmes ni des jeunes dans ses déclarations préliminaires; je vous demande donc de retourner à ce micro et de parler de l'absence des femmes. »

J'ai dit : « D'accord, je le ferai, mais il y a un protocole à suivre. Nous avons un groupe d'aînés là-bas. C'est à eux que vous devriez vous adresser. » Comme je crois en ce groupe d'aînés, je lui ai demandé : « Est-ce que ça vous va si je vais demander aux aînés? » Elle a répondu : « Allez-y, faites ce que vous pouvez, mais si cela ne fonctionne pas, je veux que vous alliez au micro. » J'ai répondu : « D'accord. »

J'ai demandé aux aînés; cela fait partie de l'enseignement. Je leur ai expliqué ce qui se passait. Ils m'ont répondu : « Non, non. Tu dois y aller. Tu dois apprendre. C'est à toi que cette femme l'a demandé. Vas-y, occupe-toi de cela. Cela fait partie de notre enseignement; c'est à toi d'y aller. » J'y suis donc allé.

Quelques femmes de ma collectivité voulaient venir ce matin. Je leur ai dit qu'elles pouvaient venir. Je leur ai dit où se tenait la rencontre et leur ai demandé d'amener des jeunes. Elles ne se sont pas présentées; c'est pour ça qu'il n'y a pas de femmes ici. Ce n'est pas parce que nous avons des préjugés envers les femmes.

Le sénateur Lovelace Nicholas : Ce n'est pas ce que j'ai dit.

M. Clearsky : Même s'il est écrit, dans mon traité, que je peux avoir quatre femmes, je ne l'ai jamais fait.

Le président : Si vous l'aviez fait, vous ne seriez pas ici.

M. Bone : Je crois qu'il s'agissait plutôt d'un problème de communication et que le sénateur se demandait pourquoi il n'y a pas de femmes. En ce qui concerne les travaux dont nous vous avons parlé, l'une des responsabilités consiste à s'assurer que des conseillers ou des femmes assistent aux rencontres. Cela a posé problème — à moi, en tout cas — à cause de la charge de travail qui m'incombe.

This issue about the elections is major. It is really important really important. I recognize it, and it is of major importance. It was in the newspaper. I remember I met with my friend here, Mr. Ahmo, and we were talking about what was in the paper. He was lucky to have read a small section; it was not big news. It did not appear to be big news in the paper, at least not in this neck of the woods. I did not hear it on the radio; I was listening to the radio to hear about it.

However, for us, we know that this is a major issue, a major concern, and we really want to do some work on it. It has been talked about at assemblies and at our council tables over the years. Sometimes it has to do with money; it has to do with communication, in terms of being able to get here.

I also want to make one comment on a nod that I made in reference to the question about research, about participating with universities. We have done a little of that, I think, through the health table, in participating with the Centre for Aboriginal Health Research. We did an evaluation with them. We wanted to participate — at least I did — so we decided to participate with the promotion of research within our tables as chiefs and councils. It has to be driven by us and the information has to be brought to us. We have to own the information, and we have to be able to use that information.

I agree that we should be rounding up all the research that our students from our reserves participate in. Not only from the University of Manitoba but Winnipeg, Brandon, and all the universities, we need to gather up all those studies so that we could take a look at them because maybe some of the answers to what we are talking about on this issue are there.

I also agree that we should participate in an initiative. Perhaps we should do it by pilot to gather more information about some of these issues that we are dealing with because we want to come up with answers.

It is okay for Canada to say sorry. It is okay for us to begin a reconciliation, but what are we doing that is hard? What is it, how are we going to make the real changes? I think the way that we do that is to let us gather the true picture from Keeseekoowenin, Pine Creek, Waywayseecappo and places such as that to bring that information. Then we bring it to the tables where people can make decisions about it, whether they are chiefs and councillors, federal ministers or provincial ministers.

Mr. Nepinak: I wanted to comment on Senator Lovelace's point about the absence of women in our circle here today.

La question des élections constitue un enjeu majeur. C'est vraiment très très important. Je le reconnais, c'est d'une importance majeure. Il en a été question dans les journaux. Je me souviens avoir rencontré mon ami, M. Ahmo, ici, et nous avons discuté de ce qu'il y avait dans le journal. Il a eu la chance de voir la nouvelle dans une petite section; ce n'était pas une nouvelle importante. Ça n'a pas occupé une grande place dans l'actualité, du moins pas chez nous. Je n'en ai pas entendu parler à la radio; j'ai écouté la radio pour en entendre parler.

Cependant, nous savons très bien, pour notre part, qu'il s'agit d'un enjeu majeur, d'une préoccupation majeure, et nous voulons véritablement nous en occuper. La question a fait l'objet de discussions dans les assemblées et aux rencontres du conseil au fil du temps. Parfois, elle est abordée du point de vue des finances, parfois du point de vue des communications; d'autres fois, on se demande comment on pourra y parvenir.

J'aimerais aussi faire un commentaire concernant le signe de tête que j'ai fait pour acquiescer à la suite de la question sur la recherche et sur la participation avec des universités. C'est une méthode que nous avons un peu utilisée, je crois, dans le cadre de la table sur la santé, à laquelle nous avons participé en collaboration avec le Centre de recherche sur la santé des Autochtones. Nous avons procédé à une évaluation avec ces gens. Nous voulions participer — du moins, moi, je le voulais — donc nous avons décidé de faire la promotion de la recherche aux rencontres des chefs et des conseils. Cela devait venir de nous, et c'est nous qui devions recueillir l'information. L'information devait nous appartenir, et nous devions être en mesure de l'utiliser.

Je reconnais qu'il faudrait faire le point sur toutes les recherches auxquelles les étudiants de nos réserves participent. Pas seulement sur les recherches de l'Université du Manitoba, mais aussi sur celles de l'Université de Winnipeg, de Brandon et de toutes les universités; nous devons regrouper ces études afin de les examiner puisque certaines d'entre elles contiennent peut-être des réponses au sujet de l'enjeu dont nous discutons aujourd'hui.

Je suis aussi d'accord pour dire que nous devrions participer à une initiative. Nous devrions peut-être lui donner la forme d'un projet pilote visant à recueillir plus d'information sur certains des enjeux auxquels nous faisons face de façon à trouver des solutions.

C'est bien que le Canada s'excuse. C'est bien que nous entamions une réconciliation, mais que faisons-nous de difficile? Qu'est-ce que c'est — comment allons-nous apporter de véritables changements? Je crois que la façon d'y arriver, c'est de nous laisser dresser un portrait juste de Keeseekoowenin, de Pine Creek, de Waywayseecappo et d'autres endroits de ce type afin d'aller chercher l'information requise. Nous l'apporterons ensuite aux rencontres, où des décideurs pourront l'utiliser, qu'il s'agisse de chefs ou de conseillers, de ministres du fédéral ou de ministres des provinces.

M. Nepinak : J'aimerais formuler un commentaire concernant le point soulevé par le sénateur Lovelace à propos de l'absence de femmes à la table aujourd'hui.

It has only been relatively recently that I have really begun to recognize the influence and the power of women in our communities. I can only speak from my own personal experience with it.

When I graduated from law school, I was happy to just kind of keep it quiet. It was the women who said, "No, we will have a celebration for you, and people will come out, and they will recognize your accomplishments." I said that was okay, if that is the way it is going to be, that is the way it will be then. That is one example.

The women organize the events that happen in our community, and they make sure that the events that occur in our community that need recognition get the recognition they need.

My great-grandmother has long been gone now, but when our family comes together, there is never a time we come together where some of the lessons and the words that she had are not talked about. The principles of who we are come from our women, you know.

When it was time for me to run for election, it was the women who said that it was time for me to run for election. I think it is important to mention that even though we do not have female voters here today. It is important to know who is really holding the power in our communities, in my opinion.

Senator Hubley: If you have outstanding land claims, pulling away from the Indian Act, would that have a detrimental effect on the resolution of those land claims in your estimation?

Mr. Blackbird: I will see if I can answer your question.

The treaty is where we got our land claims from. It was not from the Indian Act. We still have outstanding treaty obligations that need to be honoured today.

Senator Sibbeston, you asked how these communities come up with self-government agreements. They are the result of a land claim, or the result of not having a treaty. I do not see being able to amend or prop up the Indian Act.

The Chief Nepinak, from Pine Creek, mentioned the treaty implementation. I think there is a real misunderstanding about what treaty really means to the First Nations and the non-First Nations people. When we talk about the treaty, it was an arrangement made by our forefathers that we have to honour today; as much as we do not like that we are not benefiting from that treaty agreement. If we really looked at the treaty and how we were supposed to benefit, it was talking about a sharing relationship.

I think that all started with a change in the 1930s when, for instance, the province, or the feds transferred the agreement to the province. Until that point, we never relied on anyone; we provided for ourselves. When they transferred, if they were

Ce n'est que relativement récemment que j'ai vraiment commencé à reconnaître l'influence et le pouvoir des femmes dans nos collectivités. Je ne peux parler qu'en mon propre nom, en fonction de ma propre expérience.

Quand j'ai reçu mon diplôme de la faculté de droit, je ne voulais pas en faire grand cas. Ce sont les femmes qui ont dit : « Non, nous allons organiser une célébration en ton honneur; les gens viendront, et ils constateront tes réalisations. « J'ai dit que j'étais d'accord et que si les choses devaient se passer ainsi, elles se passeraient ainsi. C'est là un exemple.

Ce sont les femmes qui organisent les événements dans notre collectivité, et elles s'assurent que tout ce qui se produit dans la collectivité et qui est digne de mention reçoit la reconnaissance méritée.

Mon arrière-grand-mère est décédée depuis longtemps, mais quand la famille se réunit, on ne manque jamais de mentionner certaines des leçons et des paroles qu'elle nous a transmises. Les principes qui font de nous ce que nous sommes nous viennent des femmes, vous savez.

Quand le temps est venu, pour moi, de me présenter aux élections, ce sont les femmes qui m'ont dit qu'il était temps que je me présente aux élections. Je crois qu'il est important de le souligner, même s'il n'y a pas d'électrices présentes aujourd'hui. Il est important de souligner qui détient véritablement le pouvoir dans nos collectivités, à mon avis.

Le sénateur Hubley : Compte tenu du fait qu'il peut y avoir des revendications territoriales non réglées, est-ce que, à votre avis, le fait de se défaire de la Loi sur les Indiens pourrait avoir des répercussions négatives sur le règlement de ces revendications territoriales?

M. Blackbird : Je vais voir si je peux répondre à votre question.

Nos revendications territoriales sont fondées sur le traité. Elles ne sont pas fondées sur la Loi sur les Indiens. Nous avons toujours des obligations en vertu du traité dont nous devons nous acquitter, même aujourd'hui.

Sénateur Sibbeston, vous avez demandé de quelle façon ces collectivités en venaient à conclure des ententes sur l'autonomie gouvernementale. Elles sont le résultat d'une revendication territoriale ou le résultat de l'absence d'un traité. Je ne crois pas qu'il serait possible d'amender ou d'étayer la Loi sur les Indiens.

Le chef Nepinak, de Pine Creek, a parlé de l'application du traité. Je crois qu'il existe un véritable malentendu à propos de ce que signifie vraiment le traité pour les membres des Premières nations et les autres. Le traité dont nous parlons est en fait un accord conclu par nos ancêtres, que nous devons honorer aujourd'hui; cela ne nous plaît pas que nous ne profitions pas de ce traité. Si on se penche vraiment sur le traité et sur les avantages qu'il devrait contenir pour nous, on constate qu'il y est question d'une relation partagée.

Je crois que les choses ont commencé à changer dans les années 1930 quand, par exemple, la province — ou le fédéral a transféré l'accord à la province. Auparavant, nous n'avions jamais dépendu de personne; nous subvenions à nos besoins. Quand le transfert a

illegally transferred, the federal government took it upon themselves to say that we transferred it over to the province. That is where we start to see dependency arise from. Until that point, from 1871 to the early 1930s, we did not depend on anyone. That is when we really started to see the effects of the Indian Act. It was being forced on us, how we elected our leaders.

Today we still elect our leaders under the Indian Act. They just picked at it and used it in the meantime. At some point, it has to change and get back to the way we used to govern ourselves. I thought I would mention that.

Senator Hubley: I have another question on consultation and communication. Certainly it has been a theme, both in our hearings yesterday and certainly today, that getting back to the grassroots is important for us to consider in any of our future hearings. However, I also heard that the chief and council are in place as well. I think, Chief Bone, you had mentioned that we have to remember that if the federal government decides to do something, it is fine, but they have to also communicate and to speak with you on whether that would go ahead.

Where do you see the grassroots? You are chief and council. We have the chiefs at the table, I believe. Do you feel that it is with you that we should be consulting, or if we should go beyond you and consult then with members? Perhaps we have both. I do not mind who would like to answer that, but it would be interesting to get the opinions, since we have both members and chiefs at the table today.

Mr. Blackbird: I will see if I can answer that. I do not think I will be overstepping my bounds here.

You asked where the youth are or where some of the women are today. I think if we are going to do something — I am not trying to speak on behalf of the leadership, the people still sworn to leadership — we would have to hold those discussions in our communities and then bring back the results. We would have a consultation. We have never done that yet.

If you are talking about research, we would be going to the communities and holding these discussions with the community members. We would ask them whether we want to get out of the Indian Act, and what we want to do, and how we are going to make it better.

We have to be provided with those resources so we can hold those discussions and see what it is all about. If we hold these discussions in Winnipeg, how many people will be present? If we hold these discussions here in Dauphin, you see behind us they are not here. The people are at the community level. That is where all the people are.

eu lieu, peut-être de façon illégale, le gouvernement fédéral a décidé de dire que les pouvoirs étaient transférés à la province. C'est à ce moment qu'une relation de dépendance a commencé à apparaître. Auparavant, de 1871 jusqu'au début des années 1930, nous ne dépendions de personne. C'est à cette époque que nous avons vraiment commencé à constater les effets de la Loi sur les Indiens. Elle nous était imposée et nous dictait la façon d'élire nos dirigeants.

Aujourd'hui, nous continuons à élire nos dirigeants en vertu de la Loi sur les Indiens. On a simplement pigé des idées dans cette loi et on les utilise en attendant. Mais il faudra bien que cela change, à un moment donné, et que nous revenions aux méthodes qui étaient utilisées quand nous nous gouvernions de façon autonome. Je pensais que je devais le mentionner.

Le sénateur Hubley : J'ai une autre question concernant les consultations et les communications. C'est un thème qui a certainement été abordé, tant hier, dans nos audiences, qu'aujourd'hui : le fait de s'adresser au peuple est une chose que nous devons absolument examiner dans nos audiences à venir. Cependant, j'ai aussi entendu mentionner que le chef et le conseil sont aussi au pouvoir. Je crois, chef Bone, que vous avez mentionné que nous ne devrions pas oublier que, si le gouvernement fédéral devait décider de faire quelque chose, il peut le faire, mais il doit aussi communiquer et discuter avec vous afin de déterminer s'il peut aller de l'avant.

À votre avis, où se trouve le peuple? Vous êtes le chef et vous représentez le conseil. Les chefs sont ici avec nous, je crois. Pensez-vous que c'est vous que nous devrions consulter, ou si nous devons aller plus loin et consulter les membres de la collectivité? Peut-être que nous devrions faire les deux. Ma question ne s'adresse à personne en particulier, mais j'aimerais bien connaître votre point de vue étant donné que nous accueillons, aujourd'hui, des membres de la collectivité ainsi que des chefs.

M. Blackbird : Je vais voir si je peux répondre à votre question. Je ne crois pas que je vais dépasser mon mandat.

Vous avez demandé où se trouvent, aujourd'hui, les jeunes, ou les femmes. Je crois que si nous voulons agir — je n'essaie pas de parler au nom des dirigeants; les gens s'en remettent encore aux dirigeants — il faudrait que ces discussions aient lieu dans nos collectivités, puis que vous rapportiez les résultats. Nous pourrions obtenir une consultation. Nous ne l'avons jamais fait.

Si l'on parle de recherches, nous pourrions aller dans les collectivités et organiser des discussions avec les membres de celles-ci. Nous leur demanderions s'ils pensent que nous devons nous débarrasser de la Loi sur les Indiens, ce que nous voulons faire, et de quelle façon nous pouvons améliorer les choses.

Pour pouvoir organiser ces discussions et connaître l'état de la situation, nous avons besoin de ressources. Si nous organisons les discussions à Winnipeg, combien de personnes seront présentes? Si nous organisons des discussions ici même, à Dauphin, ce sera comme aujourd'hui : vous pouvez voir qu'il n'y a personne derrière nous. Les gens du peuple sont dans les collectivités. C'est là qu'ils se trouvent tous.

If we are going into the communities, we have to provide what they are being consulted about. For example, in this case, we are consulting about elections. If you want to do it the way the old missionaries did it, they went house to house consulting, asking you to come out to Sunday church. That is a good way of consulting people, go out to each household and hold these things on what they are being asked. Go right to them.

A one-day forum will not do it because some people are not mobile or some people cannot be bothered, or maybe they never get the notice. If we are going to go out and consult our members, we have to consult every one of our members.

Senator Hubley: Do you feel you were consulted about the hearing today? We do our best to advertise. I do not know if we are always on the mark, but we certainly make every effort to inform people. Do you feel that you had enough information from wherever to appear here today?

Mr. Blackbird: Actually, I just became aware of it a few days ago.

Senator Hubley: How did you become aware of it?

Mr. Blackbird: The executive secretary for the council member sent me the email.

Senator Hubley: That is good.

Mr. Blackbird: I got back to whoever, I am not sure, I do not see the name here, and told him I am confirming Chief Bone's thing. I got a hold of Chief Bone. I am not sure how far he knew in advance that you were going to come here.

Senator Hubley: Therefore, you were the grassroots?

Mr. Blackbird: I only heard of this two days ago.

Senator Hubley: However, you are the grassroots?

Mr. Blackbird: Yes.

Senator Hubley: Okay.

Mr. Blackbird: I got an email.

Mr. Bone: I think we gave instructions to contact people through our executive council. It is interesting to hear the challenge in terms of trying to find out the truth.

Senator Hubley: Just clarify.

Mr. Bone: Yes, clarify, but it is also a little disrespectful because we are the official representatives of our people, our grassroots people. They are just right outside my door. That is how close I am to the First Nations, to my people.

Si nous décidons de nous rendre dans les collectivités, nous devons leur faire connaître les sujets que nous souhaitons aborder dans les consultations. Par exemple, dans ce cas, nous les consulterions à propos des élections. Il est possible de procéder comme le faisaient les missionnaires autrefois : ils allaient de maison en maison consulter les gens et leur demander de se rendre à l'église le dimanche. C'est une bonne façon de consulter les gens, de se rendre dans chaque ménage et de parler avec eux des thèmes au sujet desquels on souhaite les entendre. Il faut aller les voir directement.

L'organisation d'une tribune d'un jour ne fonctionnerait pas, puisque certaines personnes ne peuvent se déplacer, d'autres ne veulent pas être dérangées, et d'autres n'auront même pas reçu l'avis. Si nous décidons d'aller sur le terrain pour consulter nos membres, nous devrons consulter chacun d'entre eux.

Le sénateur Hubley : Avez-vous l'impression que vous avez été consultés à propos de l'audience d'aujourd'hui? Nous avons fait de notre mieux pour le faire connaître. Je ne sais pas si nous vison toujours juste, mais nous faisons vraiment tout ce que nous pouvons pour informer les gens. Estimez-vous avoir reçu assez d'information, de quelque source que ce soit, concernant la possibilité de témoigner aujourd'hui?

M. Blackbird : En fait, j'en ai entendu parler il y a seulement quelques jours.

Le sénateur Hubley : Comment en avez-vous entendu parler?

M. Blackbird : La secrétaire exécutive du conseil m'a envoyé le courriel.

Le sénateur Hubley : C'est bien.

M. Blackbird : J'ai répondu à quelqu'un — je ne me souviens pas à qui, je ne vois pas son nom ici — et je lui ai dit que je confirmais pour l'histoire du chef Bone. J'ai joint le chef Bone. Je ne sais pas à quel point il a su à l'avance que vous viendriez ici.

Le sénateur Hubley : On peut donc dire que vous faisiez partie du peuple?

M. Blackbird : J'en ai entendu parler il y a seulement deux jours.

Le sénateur Hubley : Oui, mais vous faites partie du peuple.

M. Blackbird : Oui.

Le sénateur Hubley : D'accord.

M. Blackbird : J'ai reçu un courriel.

M. Bone : Je crois que nous avons donné, comme directive, de communiquer avec les gens par l'entremise du conseil exécutif. C'est intéressant d'assister à un débat qui vise à connaître la vérité.

Le sénateur Hubley : Je voulais juste clarifier les choses.

M. Bone : Oui, clarifier les choses, mais c'est un peu irrespectueux, puisque nous sommes les représentants officiels de notre peuple, des gens du peuple. Ils sont juste là, à l'extérieur de chez moi. C'est à cette très petite distance que je me trouve des Premières nations, de mon peuple.

The clarification I would like to add is that you have the responsibility to talk to the chief and council first. The process that Mr. Blackbird explained, and the process I talked about in research gathering is the second part. The key thing is that in order to practice the respect that we have for each other, you have to talk to the chief and council first.

I will share a little story with you. For example, in Treaty Two area, Southwestern Manitoba, there is oil being found; there is a well I hear being drilled almost every day, or every week in the southwestern corner of Treaty Two territory. Now, if I could afford and bought myself the equipment and went there as Treaty Two and talked to the Pipestone people, the Dakotas, and maybe some of the local farmers who all agree that there is one more place for me to put a well over there, and I just talked to them only, and they gave me the approval to go ahead and do that, does that give me the right to be able to drill for that oil, or do I have to talk to the prime minister or the premier?

I think that is sort of the way that I would like to present this clarification back to you. We were involved in making a major deal that was called Treaty Two in 1871. It was made with our leadership, and the leadership you see at the table is remnants of that same leadership.

What we are saying, or what I am saying is that we made the deal, we made a major transaction in terms of how settlement should happen in 1871, and we allowed that to happen without any major disruptions. We are asking for that respect right now: If you are doing any kind of future work within our area, which is the Treaty Two area, you have to talk to chief and council first. The other processes we are not opposed to in terms of talking directly to our membership, but it has to be done with our participation, with our agreement, because if we continue on this path it creates problems at the leadership tables. We have seen that happen over the years.

I think that we are still arguing about the hydro line that crossed our community, for example, for $1,600 and a few jobs and a tractor that was given to someone as part of the deal. We have to avoid those kind of things. Those are things that happened in our recent history, in the past 100 years.

If we are looking at that, the other thing too is the discussion on natural resources. Much of our participation and the reason we are concerned about leadership or election terms and all that is so that we would have a time frame, for example, to sit down to talk to the province or to Canada about the natural resources. It makes business sense for us to be able to have longer planning terms so that we can really develop our plans in terms of how we want to negotiate on natural resource issues with the federal government or the province.

La précision que je veux apporter, c'est que vous avez la responsabilité de commencer par parler au chef et au conseil. Le processus expliqué par M. Blackbird et la démarche dont j'ai parlé concernant la recherche arrivent au second rang. Ce qu'il faut retenir, c'est que, pour préserver le respect que nous avons les uns pour les autres, vous devez commencer par vous adresser au chef et au conseil.

Je vais vous raconter une petite histoire. Dans la région régie par le Traité n° 2, dans le Sud-Ouest du Manitoba, on a trouvé du pétrole; j'ai entendu dire qu'on creuse un puits presque chaque jour ou chaque semaine dans le coin sud-ouest du territoire régi par le Traité n° 2. Maintenant, si je peux me permettre d'acheter l'équipement requis et que je me rends là où le Traité n° 2 est en vigueur et que je parle aux gens de l'industrie pétrolière, aux Dakotas et, peut-être, à quelques agriculteurs du coin, et qu'ils s'entendent tous pour dire qu'il y a de la place pour moi et que je peux creuser un puits — si je ne parle qu'à eux et qu'ils me donnent la permission de procéder —, est-ce que cela me donne le droit de creuser un puits de pétrole, ou si je dois m'adresser aussi au premier ministre de la province ou du Canada?

Je crois que c'est un peu de cette façon que je vous expliquerais cette précision. Nous avons participé à la conclusion d'un accord important en 1871, le Traité n° 2. Cet accord a été conclu par nos dirigeants, et les dirigeants que vous voyez ici aujourd'hui détiennent le même pouvoir que ces dirigeants.

Ce que nous disons, ou plutôt, ce que je dis, c'est que nous avons conclu un accord, nous avons procédé à une transaction importante concernant la façon dont l'établissement devait se faire en 1871, et nous avons permis que cela se fasse sans qu'il y ait de grands dérangements. Nous demandons maintenant que vous respectiez cet accord : si vous décidez d'entreprendre des travaux de n'importe quel type dans notre région, qui est la région visée par le Traité n° 2, vous devez d'abord vous adresser au chef et au conseil. Nous ne nous opposons pas aux autres processus, par exemple au fait de parler directement à nos membres, mais il faut que cela se fasse avec notre participation, avec notre accord, sinon, nous risquons d'avoir des problèmes avec les dirigeants. Nous avons déjà fait face à ce type de problème au fil des ans.

Je crois que nous débattons encore, par exemple, de la ligne de transport d'électricité qui a traversé notre collectivité en échange de 1 600 $, de quelques emplois et d'un tracteur qui a été donné à quelqu'un dans le cadre de l'entente. Nous devons éviter ce type de situation. Ce sont des situations que nous avons vécues dans un passé récent, au cours des 100 dernières années.

Pendant que nous y sommes, je dirais qu'il est aussi important de discuter des ressources naturelles. Si nous participons et que nous nous préoccupons à propos de la durée du mandat des dirigeants et du déroulement des élections, et tout cela, c'est parce que nous voulons fixer un moment, par exemple, pour nous asseoir avec la province ou avec le Canada pour discuter des ressources naturelles. Pour nous, il est logique que nous puissions planifier à plus long terme de façon à pouvoir véritablement élaborer des plans concernant la façon dont nous voulons négocier les questions des ressources naturelles avec le gouvernement fédéral ou la province.

Senator Hubley: Thank you for that.

Mr. Nepinak: I would also like to briefly comment on your question on the level of consultation.

Now that we have sat and met and had lunch together, I would be very happy to extend an invitation for the senators to come to Pine Creek. In so doing, coming into Pine Creek, you would sit, and we would smoke a pipe. You would hear some of the stories from our elders. You would hear our youth sing and our drum. We would have a feast from local food, and we would have good discussion. That is what consultation is, when you come to Pine Creek. You are all welcome to come along any time.

The Chair: Thank you, chief.

We have had an addition to the table, and it is Councillor Joseph Maud from Skownan First Nation.

Councillor, the Senate committee is seeking recommendations from the First Nations people in trying to draft a report that would make recommendations to the government about governance. This is mainly about election terms, length of terms and set election dates, tied in possibly with an accountability feature or a recall, or some form of check and balance in regard to election saying that we are going to recommend the extension of terms.

The Senate merely recommends to the government. We will draft a report based on what we are told as we travel the entire country. We will report it back to the Senate. We will ask the government, and generally it is the Minister of Indian Affairs and Northern Development that responds to issues that relate to our committee.

You have five minutes, sir, to tell us on this open-mike situation. We have restricted it to a five-minute delivery, and then the senators may ask you some questions if they have any. You have the floor, sir.

Joseph Maud, Councillor, Skownan First Nation: Thank you. Once again, my name is Joseph Maud. I am a councillor of Skownan First Nation, "headman," as we were called when the treaties were signed. I only found out about this when I was reading the weekend paper, it might have been the *Winnipeg Free Press* or the *Winnipeg Sun*. The chief may have received a fax from the Senate.

Nevertheless, I am glad that there is some discussion being brought out across the country. I have not heard what the others said, but I guess it would be appropriate if you went to the communities as well. Yes, the leaders are here, but at the same time, sometimes the grassroots people often feel left out.

However, there needs to be some reform in regard to First Nations elections. I, for one, am in support of a longer term of office. Two years is not much time to do things. It seems whatever

Le sénateur Hubley : Merci beaucoup.

M. Nepinak : J'aimerais aussi formuler un bref commentaire sur votre question concernant le niveau de consultation.

Maintenant que nous nous sommes réunis, nous nous sommes assis et nous avons mangé ensemble, je serais très heureux de lancer une nouvelle invitation aux sénateurs et de leur offrir de venir à Pine Creek. Si vous veniez à Pine Creek, nous pourrions nous asseoir et fumer le calumet. Nos aînés nous raconteraient des histoires. Vous pourriez aussi entendre les jeunes chanter et entendre nos tambours. Nous pourrions organiser un festin au cours duquel nous mangerions des mets locaux, et nous aurions une bonne discussion. C'est comme ça que se déroulerait une consultation si vous deviez venir à Pine Creek. Vous êtes les bienvenus, en tout temps.

Le président : Merci, chef.

Une personne s'est jointe à nous; il s'agit du conseiller Joseph Maud de la Première nation Skownan.

Monsieur, le comité sénatorial souhaite obtenir des recommandations de la part des peuples des Premières nations dans le but de rédiger un rapport qui contiendra des recommandations à l'intention du gouvernement à propos de la gouvernance. Nos discussions portent essentiellement sur les modalités des élections, la durée des mandats et la détermination des dates des élections, ces sujets étant liés, probablement, avec les responsabilités ou avec une destitution, ou toute autre forme de freins et de contrepoids, en ce qui concerne les élections, le fait de dire que nous allons recommander la prolongation des mandats...

Le Sénat ne fait que formuler des recommandations à l'intention du gouvernement. Nous rédigerons un rapport en fonction de ce que nous aurons entendu pendant nos voyages partout au pays. Nous rendrons compte de tout cela au Sénat. Nous demanderons au gouvernement, plus particulièrement au ministre des Affaires indiennes et du Nord Canada, de réagir aux enjeux dont s'occupe notre comité.

Vous avez cinq minutes, monsieur, pour nous parler de cette situation. Nous avons limité la durée des exposés à cinq minutes; les sénateurs pourront ensuite vous poser des questions, s'ils en ont. La parole est à vous, monsieur.

Joseph Maud, conseiller, Première nation Skownan : Merci. Encore une fois, je m'appelle Joseph Maud. Je suis conseiller de la Première nation Skownan — « dirigeant », comme on le disait à l'époque où les traités ont été signés. J'ai entendu parler de la présente rencontre seulement en lisant le journal de la fin de semaine, le *Winnipeg Free Press*, peut-être ou le *Winnipeg Sun*. Le chef a peut-être reçu un fax du Sénat.

Quoi qu'il en soit, je suis heureux qu'un débat ait lieu partout au pays. Je n'ai pas entendu ce que les autres ont dit, mais je suppose que ce serait pertinent que vous vous rendiez aussi dans les collectivités. C'est vrai, les dirigeants sont ici, mais il ne faut pas oublier que les gens du peuple se sentent souvent exclus.

Néanmoins, il doit y avoir une réforme de quelque sorte des élections des Premières nations. Pour ma part, je suis en faveur d'une prolongation du mandat. Un mandat de deux ans ne permet

the leadership is proposing, many of these funding agencies, federal, provincial and others, much of the time it takes about two years just to do the paperwork. Then there is an election called. Then that chief and council might be out of office because it appears they did nothing. Therefore, that is the downside of just the two-year term of office.

pas vraiment d'agir. Quel que soit ce que proposent les dirigeants, bien souvent, les organismes de financement, les gouvernements fédéral et provinciaux et d'autres organismes ont besoin, justement, d'à peu près deux ans pour s'occuper de la paperasserie. Puis, c'est à ce moment qu'une élection a lieu. Et là, le chef et le conseil peuvent perdre leur poste parce que les gens ont l'impression qu'ils n'ont rien fait. C'est donc là l'inconvénient d'un mandat de seulement deux ans.

The list goes on and on; I could probably talk for a day and a half, but I will try to restrict it, as you said, to five minutes.

La liste semble infinie; je pourrais probablement en parler pendant une journée et demie, mais je vais tenter de m'en tenir à cinq minutes, comme vous l'avez dit.

I know that there needs to be clauses in the election code or election by-laws for each respective community on, for example, who can be a chief. As it states right now in the Indian Act, the chief can be someone such as yourselves who do not have any First Nation blood. That is the truth under the situation right now. Any of you non-treaty people can run for chief of Skownan First Nation, and you might get in because that has already happened in our First Nation, much to the surprise of the residents of Skownan First Nation.

Je sais que le code ou le règlement qui régit l'élection devrait inclure des dispositions pour chacune des collectivités concernant, par exemple, les personnes qui peuvent devenir chef. Selon ce qui est dit, présentement, dans la Loi sur les Indiens, le chef peut être une personne comme vous, qui n'a pas de sang des Premières nations. C'est la vérité, actuellement. N'importe qui d'entre vous, même si vous n'êtes pas visé par un traité, pouvez vous présenter pour devenir chef de la Première nation Skownan, et vous pourriez même être élu, comme cela s'est déjà produit au sein de notre Première nation, au grand étonnement, d'ailleurs, des résidents de la Première nation Skownan.

I am in support of a longer term of office, whether that is three years, four years, five years. The direction I would like to get is from my community membership. However, there is a time restraint, a budget restraint for you being unable to come out to the communities. Two years is not enough. As I said, people could be voted out of office because it appears they did nothing, yet maybe they have a constitution in place ready to submit to the INAC minister to sign off on it, and then they are voted out and it is shelved. Maybe that chief could get back in two years later.

Je suis en faveur d'un mandat plus long, que ce soit un mandat de trois ans, de quatre ans ou de cinq ans. Ce que j'aimerais savoir, c'est ce que pensent les membres de notre collectivité. Cependant, il y a des limites de temps et de budget qui vous empêchent de vous rendre dans les collectivités. Un mandat de deux ans n'est pas suffisant. Comme je l'ai dit, des gens pourraient ne pas être réélus parce que les électeurs auraient l'impression qu'ils n'ont rien fait, et pourtant, ils auraient peut-être élaboré une constitution prête à présenter au ministre d'AIC afin d'être approuvée, mais, comme ils ne sont pas réélus, elle est placée sur une tablette. Peut-être qu'un chef qui n'est pas réélu pourrait revenir en poste deux ans plus tard.

Therefore, there needs to be reform on this very issue. As I said, as it stands right now, the chief does not have to be a First Nation member to run for office on a First Nation reserve. It has happened in Skownan, and we want to change that, but drafting up our own constitution will take years. Many times there is a change in leadership.

Il doit donc y avoir une réforme qui touche cet enjeu bien particulier. Comme je l'ai dit, dans l'état actuel des choses, un chef n'a pas à faire partie d'une Première nation pour se présenter aux élections au sein d'une réserve d'une Première nation. Une telle situation s'est produite à Skownan, et nous voulons éviter que ça se reproduise, mais il nous faudra des années pour élaborer notre propre constitution. Les dirigeants changeront à de multiples reprises.

I heard one of the previous speakers talk about smoking a pipe and our ceremonies. When we hold council, when we have visitors, when there are discussions such as this, there is a proper protocol. We have been bending over backwards to meet the general public on their protocol, but what about ours?

J'ai entendu un intervenant parler précédemment de la possibilité de fumer un calumet et d'organiser des cérémonies. Quand nous organisons un conseil, quand nous accueillons des visiteurs et quand nous tenons des discussions comme celles-ci, il y a un protocole à suivre. Nous nous sommes fendus en quatre pour respecter le protocole du grand public, mais qu'en est-il du nôtre?

I went to the apology last June in Ottawa. The Prime Minister said that these kind of things, such as the thinking of the churches and of the government to do away with our culture, with our practices, will never happen again in Canadian history. However,

Je me suis rendu à Ottawa, en juin dernier, quand il y a eu les excuses. Le premier ministre a dit que ce genre de choses, comme l'imposition des croyances de l'Église et l'élimination de notre culture et de nos pratiques par le gouvernement, ne se produirait

our cultures are still not given equal weight, in any setting, in any form. It is still not happening. I think it has to happen, you know, our culture, our languages.

I just read in the paper about Norway House. Their goal is to have 95 per cent Cree language by 2020. We want to do that in our communities, have you gentlemen, you ladies come to our communities and speak our language; it is the language of Skownan, Pine Creek.

There are many issues. It is so broad, and I know you are going to cut me off soon, but it is just not enough time. I should be given a half an hour. I went overseas standing toe-to-toe with those Russians, and you guys are only giving me five minutes. I was prepared to put my life on the line so that everyone could have freedom; but, anyways, my five minutes is almost up. It is just not enough time, you know.

The Chair: We tried to invite you to our full presentation, which would have given you an hour with questions and answers, but apparently they could not contact you. We apologize for that. Unfortunately, there is nothing we can do; we tried. We thank you for your service, by the way.

Now, I will open it back up to questions, if there are any. I appreciate the invitation, which I think you invited us to your nation. My first question is, if you did invite us to your nation, and I asked the previous members of the panel, how do we go there?

Mr. Maud: I would expect you to go up by canoe.

The Chair: We will.

There are two things. The woman next to you is a status First Nation person. I believe you are status as well, are you not, Senator Sibbeston from Northwest Territories and Senator Lovelace Nicholas from New Brunswick? Senator Dyck, you are not status? You are status, I am sorry, and Senator Hubley is not. I am Metis. I am related to Chief Murray Clearsky, but he will never admit it. I am part Ojibway.

The point is, you invited us, and we would love to go. We have been invited by the chiefs here today. How do we go there on an invitation and not just end up in a beef session by the people you defeated?

I know politics. There is nothing as confrontational as Ottawa. I was a member of parliament before I was a senator. I was a cabinet minister. These people were picking on me every time I got up in question period. However, the fact remains that I know how partisan it can get. How do we go there and get information and not just be subjected to a beef session by people who are opposed to the ruling class, should we say, the chief and councillor that are in? That is the big question that I have got. Maybe you have an answer for me.

plus jamais dans l'histoire du Canada. Pourtant, nos cultures ne se voient pas encore offrir le même statut, quel que soit le lieu ou le type d'événement. Cette promesse ne se concrétise pas. Je crois que cela doit se produire, vous savez — notre culture, nos langues.

Je viens de lire une nouvelle dans le journal sur Norway House. Là-bas, on vise à utiliser la langue crie à 95 p. 100 d'ici 2020. C'est ce que nous voulons faire dans nos collectivités : nous voulons que vous veniez, mesdames et messieurs, dans nos collectivités et que vous parliez notre langue; c'est la langue de Skownan, Pine Creek.

Il y a tant d'enjeux. C'est un sujet si vaste, et je sais que vous allez bientôt m'interrompre, mais je n'ai tout simplement pas suffisamment de temps. Je devrais avoir une demi-heure. Je me suis rendu de l'autre côté de l'océan pour être face à face avec ces Russes, et vous, vous ne m'accordez que cinq minutes. J'étais prêt à risquer ma vie pour la liberté de tous; mais, de toute façon, mes cinq minutes sont presque écoulées. Ce n'est simplement pas assez de temps, vous savez.

Le président : Nous avons tenté de vous inviter pour les témoignages, ce qui vous aurait permis de disposer d'une heure, avec les questions et les réponses, mais il semble que nous ayons été incapables de communiquer avec vous. Nous nous en excusons. Malheureusement, nous ne pouvons rien faire; nous avons essayé. En passant, nous vous remercions de votre service.

Maintenant, je veux ouvrir la séance de questions, s'il y en a. Je vous suis reconnaissant de votre invitation, parce que j'ai cru comprendre que vous nous avez invités dans votre nation. Ma première question est la suivante : si vous nous avez bel et bien invités dans votre nation — et j'ai posé la question aux autres personnes présentes — comment pouvons-nous nous y rendre?

M. Maud : Je m'attendrais à ce que vous veniez en canot.

Le président : Nous le ferons.

J'aimerais souligner deux choses. La femme qui se trouve à côté de vous est membre inscrite d'une Première nation. Je crois que vous êtes aussi un Indien inscrit, n'est-ce pas, sénateur Sibbeston, des Territoires du Nord-Ouest, et sénateur Lovelace Nicholas, du Nouveau-Brunswick? Sénateur Dyck, vous n'êtes pas inscrit? Vous êtes inscrit, je m'excuse et le sénateur Hubley ne l'est pas. Je suis métis. Je suis apparenté au chef Murray Clearsky, même s'il ne l'avouera jamais. Je suis en partie ojibway.

Ce que je veux dire, c'est que vous nous avez invités, et nous aimerions y aller. Nous avons été invités par les chefs présents aujourd'hui. Comment pouvons-nous nous y rendre après y avoir été invités sans que tout cela se termine par une séance de défoulement de la part des personnes qui ont perdu?

Je connais la politique. Les relations les plus conflictuelles se retrouvent à Ottawa. J'ai été député avant d'être sénateur. J'ai été ministre. L'opposition s'en prenait à moi chaque fois que je me levais pendant la période de questions. Bref, je sais à quel point ces relations peuvent être partisanes. Comment pouvons-nous réussir à aller dans les collectivités et à obtenir de l'information sans nous retrouver en pleine séance de défoulement de la part des gens qui s'opposent à la classe dirigeante, comme on peut dire, au chef et aux conseillers? C'est ma grande question. Vous avez peut-être une réponse.

Mr. Maud: You are Ojibway?

The Chair: Yes.

Mr. Maud: You got your foot in the door.

The Chair: However, saying that we are not, presuming that we are not, because unfortunately Chief Clearsky's relatives would not teach me anything.

Mr. Maud: Is not the new senator, what is his name there, the Aboriginal guy, Brazeau, is he not fluent?

The Chair: He is Algonquin.

Mr. Maud: Well, that is very similar to Ojibway.

The Chair: Well, there is a possibility. Do you think that that in itself would dispel any beef session?

Mr. Maud: There is an artificial boundary between us and you guys. As I said, it is that mentality. Our people still feel inferior to everyone in this room because you guys are wearing suits and ties, and so on. Our people will automatically feel inferior. If you are wearing a buckskin shirt and speaking Ojibway, they would feel very comfortable with you and would probably open up to you.

The Chair: I am Metis. I can speak French, but I cannot speak Ojibway, unfortunately. I think that recommendation you make makes sense in dealing with the people. I have got my cowboy hat back here, and I can wear my Metis jacket, which I wore because I chaired the session after the House of Commons in the reading room. Were you there with the Prime Minister when there was a formal gathering right after the apology in the House of Commons?

Mr. Maud: I was there.

The Chair: I was standing there in my Metis regalia. We want to go to the grassroots. That is why we are holding this open-mike session. However, unless we are invited on to First Nations territories, I would not go. I would want some assurance that we would hear a broad cross-section of the opinions and not just a certain segment of the band, of the First Nations people on a particular First Nations land. Do you understand what I am saying?

Mr. Maud: Yes.

The Chair: However, seeing that we have an invitation, I will pursue this personally. This is why we set out on this hearing. I am increasingly convinced that we have to find a way to talk to the rank and file on the ground. I do not disbelieve because chief today can become grassroots tomorrow, you know.

I apologize again for the fact that we could not get a hold of you. We did try; we tried with all the First Nations around Dauphin, and you are not that far. You are just up north here a bit, are you not?

M. Maud : Vous êtes ojibway?

Le président : Oui.

M. Maud : Vous avez mis un pied dans la porte.

Le président : Cependant, il faut dire que nous ne le sommes pas, il faut présumer que nous ne le sommes pas, puisque, malheureusement, la famille du chef Clearsky ne m'a rien enseigné.

M. Maud : Le nouveau sénateur — comment s'appelle-t-il, l'Autochtone, Brazeau — ne parle-t-il pas très bien la langue?

Le président : Il est algonquin.

M. Maud : Eh bien, cela ressemble beaucoup à la langue ojibway.

Le président : Eh bien, c'est une possibilité. Pensez-vous que cela pourrait permettre, en soi, d'empêcher toute séance de défoulement?

M. Maud : Il y a une frontière invisible entre vous et nous, messieurs. Comme je l'ai dit, c'est cette mentalité. Les gens de notre peuple vont se sentir inférieurs à toutes les personnes ici présentes parce que vous portez des complets et des cravates, et tout cela. Les gens se sentiront automatiquement inférieurs. Si vous portiez une veste en peau de daim et que vous parliez ojibway, ils se sentiraient très à l'aise avec vous et s'ouvriraient probablement à vous.

Le président : Je suis un Métis. Je peux parler français, mais je ne peux pas parler ojibway, malheureusement. Je crois que votre recommandation pourrait logiquement nous aider à entrer en contact avec les gens. J'ai encore mon chapeau de cow-boy, et je peux porter ma veste métisse, que j'ai portée quand je présidais la séance dans la salle de lecture à la sortie de la Chambre des communes. Étiez-vous présent, avec le premier ministre, quand il y a eu un rassemblement officiel tout de suite après les excuses à la Chambre des communes?

M. Maud : J'y étais.

Le président : Je me tenais là, avec mes habits métis. Nous voulons toucher les gens du peuple. C'est pourquoi nous organisons cette séance à micro ouvert. Cependant, à moins que nous soyons invités sur les territoires des Premières nations, je n'irai pas. Je voudrais être certain que nous puissions entendre des avis très variés, et pas seulement l'avis d'une certaine partie de la bande, du peuple des Premières nations qui se trouve sur une terre particulière des Premières nations. Comprenez-vous ce que je veux dire?

M. Maud : Oui.

Le président : Toutefois, maintenant que nous avons reçu une invitation, je vais m'en occuper personnellement. C'est pourquoi nous avons entrepris la présente audience. Je suis de plus en plus convaincu qu'il faut trouver une façon de parler aux gens du peuple, sur le terrain. Je ne suis pas incrédule parce que, vous savez, une personne qui est chef aujourd'hui peut redevenir une personne ordinaire demain.

Je m'excuse, encore une fois, que nous n'ayons pas réussi à vous joindre. Nous avons essayé. Nous avons essayé de joindre toutes les Premières nations près de Dauphin, et la vôtre n'est pas si loin. Elle est située juste un peu au nord, n'est-ce pas?

Mr. Maud: Yes, it is a long walk.

The Chair: A long walk?

Mr. Maud: It is about a four day walk.

The Chair: A four day walk?

Mr. Maud: Yes.

Mr. Clearsky: Getting back to this consultation and inviting you to our communities, I would not have a problem with you coming to our communities. However, as chiefs and councils of our communities, okay, if there are a few dollars to have this duty to consult, if there are any dollars from the Senate toward a chief and council to consult our community members, our grassroots people, to bring this forth, and get you welcomed to our communities, I would like to see a process like that.

The Chair: That would help you make it possible?

Mr. Clearsky: We would open the doors; we would do our own thing with respect to the election process, but we need monies. Do you know what I mean? We need money for whatever we do. That is the way the White man taught us.

The Chair: It comes from INAC. It costs you $3.00 in consulting to get $1.00.

Mr. Clearsky: That is right; that is exactly what happens to us. If we submit a proposal to INAC and want to do some consultation with our membership about the Senate coming to our First Nation, if we put in a $10,000 proposal, we will be lucky if we get $2,000, you know. I am asking the Senate here if we can put in a bigger travel claim.

The Chair: Councillor Maud, you are right. When I grew up, you know the white horse on the highway, when Jack McDowell, the MLA, came to town with a suit and tie on, we would just stand there and look because a suit and tie was what our fathers wore when they went to a wedding. Generally, the suit was too small after five or six years. I understand what you are saying, it is intimidating. You get a bunch of people coming in and you have to try to break down the barriers before you get there. I will be the first one to admit that I was not going to put my tie on, and I am sorry that I did that today. I generally wear my cowboy hat at all times, but I have to be respectful of the ladies in this room, so I took it off.

Mr. Clearsky: You just never answered my question.

The Chair: About the money.

Mr. Clearsky: Are there monies?

The Chair: I do not know whether there is any money, but we will find out.

M. Maud : Oui, c'est un long chemin à pied.

Le président : Un long chemin à pied?

M. Maud : Il faut environ quatre jours de marche pour arriver ici.

Le président : Quatre jours de marche?

M. Maud : Oui.

M. Clearsky : Pour revenir à cette consultation et à la possibilité de vous inviter dans nos collectivités, j'aimerais dire que je n'aurais rien contre le fait que vous veniez dans nos collectivités. Cependant, au nom des chefs et des conseils de nos collectivités, je dirais que, d'accord, si quelques dollars sont versés pour cette tâche qu'est la consultation, si le Sénat verse un peu d'argent au chef et au conseil pour pouvoir consulter les membres de la collectivité, les gens du peuple, pour faire connaître ces préoccupations et pour vous accueillir dans la collectivité, je serais d'accord pour qu'un tel processus ait lieu.

Le président : Cela vous aiderait à rendre une telle consultation possible?

M. Clearsky : Les portes vous seraient grandes ouvertes; nous ferions ce que nous avons à faire en ce qui concerne le processus électoral, mais nous avons besoin d'argent. Vous comprenez ce que je veux dire? Nous avons besoin d'argent pour tout ce que nous faisons. C'est ce que l'Homme blanc nous a enseigné.

Le président : Cela vient du MAINC. Cela vous coûte trois dollars de consultation pour obtenir un dollar.

M. Clearsky : C'est cela; c'est exactement ce qui nous arrive. Si nous présentons une proposition au MAINC et que nous voulons consulter nos membres au sujet de la possibilité que le Sénat se rende dans notre Première nation, nous présentons une proposition de 10 000 $, mais, vous savez, si nous sommes chanceux, nous obtiendrons 2 000 $. Je demande aujourd'hui au Sénat s'il est possible d'obtenir un plus important remboursement des frais de déplacement.

Le président : Conseiller Maud, vous avez raison. Quand j'étais petit — vous connaissez le cheval blanc, le long de la route — quand Jack McDowell, le député provincial, venait en ville avec son complet et sa cravate, nous nous arrêtions pour le regarder passer parce que, pour nous, un complet et une cravate étaient ce que portaient nos pères pour se rendre à un mariage. Habituellement, le complet était trop petit après cinq ou six ans. Je comprends ce que vous voulez dire; c'est intimidant. Il y a tout un groupe de gens qui arrivent, et il faut essayer de faire tomber les barrières avant qu'ils arrivent. Je serai le premier à reconnaître que je ne dois pas porter ma cravate, et je suis désolé de l'avoir fait aujourd'hui. Je porte habituellement mon chapeau de cow-boy en tout temps, mais, par respect pour les femmes ici présentes, je l'ai enlevé.

M. Clearsky : Vous n'avez pas répondu à ma question.

Le président : À propos de l'argent.

M. Clearsky : Y a-t-il de l'argent?

Le président : Je ne sais pas s'il y a de l'argent, mais nous le découvrirons.

Mr. Clearsky: I think that would be a better process than you just coming to our community. I do not have a problem with that.

The Chair: If I go there, I will ask for funds to set up a consultative process.

Mr. Clearsky: Right.

The Chair: They will ask me what I need funds for.

Mr. Clearsky: Because we want to come to these communities.

The Chair: Do you want us to go to the community?

Mr. Clearsky: We want you to come to our community, but in order for us to prepare our communities, we have to have a consultation process about the information that we have here, that you are giving us, or what we are exploring with the election.

The Chair: That question, I cannot answer. We will check it out and see what there is.

Mr. Clearsky: Otherwise, just in each community, each chief and council can go ahead and have the discussions without the membership.

The Chair: Are we talking big money?

Mr. Clearsky: I do not know; maybe $5,000 or $10,000 per community.

Mr. Bone: I like the way the discussion is going, but I think we have to be careful about what we are trying to achieve through this whole process. We are trying to get some legitimate information from our membership. If we are going to go for one of showmanship or whatever we are doing as part of this whole process, then our collection of information from our membership will be limited, or it would be set up in such a way, or even challenged. If we are going to participate through a bit of a consultation exercise — I am starting to get onto this — I will add five more grand to it. I am kidding.

I think what I am getting at is that if we are going to start a process, you have heard me talk about supporting studies and research or even talking to a focus group, that type of initiative. If we participate like that with each other, then we have to pay some serious attention to what we are doing here because we will be taking this information to a pretty high level. You will be taking the recommendations to the federal government, I gather. You want to make sure that all of the information that is being gathered is true information; I think that is the word I am looking for.

If we participate in this, I agree that if you want to a sample look at what you think our membership will say, then I think we can set that up; we can work with that.

We have to be serious in terms of this whole process so that it does not just simply turn into a circus. We want to make sure all of this activity is legitimate.

M. Clearsky : Je crois qu'il vaudrait mieux procéder ainsi plutôt que de simplement vous accueillir dans notre collectivité. Je n'ai pas de problème avec ça.

Le président : Si je vais dans les collectivités, je demanderai du financement pour mettre sur pied un processus de consultation.

M. Clearsky : Très bien.

Le président : Ils vont me demander les raisons pour lesquelles j'ai besoin d'argent.

M. Clearsky : Parce que nous voulons aller dans ces collectivités.

Le président : Voulez-vous que nous allions dans la collectivité?

M. Clearsky : Nous voulons que vous veniez dans la collectivité, mais pour pouvoir préparer nos collectivités à votre visite, nous devrons tenir un processus de consultation concernant l'information dont nous disposons et celle que vous nous fournissez, et concernant les possibilités envisagées en ce qui concerne les élections.

Le président : Je ne peux pas répondre à cette question. Nous allons voir ce que nous pouvons faire.

M. Clearsky : Il y a aussi une autre possibilité : dans chaque collectivité, le chef et le conseil peut aller de l'avant et participer aux discussions sans les membres de la collectivité.

Le président : Cela coûterait-il cher?

M. Clearsky : Je ne sais pas; peut-être 5 000 $ ou 10 000 $ par collectivité.

M. Bone : J'aime bien la tournure que prend la discussion, mais je crois qu'il ne faut pas oublier ce que nous tentons de réaliser par tout ce processus. Nous tenterons d'obtenir de l'information légitime de la part de nos membres. Si nous décidons d'insérer dans ce processus un spectacle ou quoi que ce soit du genre, notre collecte d'information auprès de nos membres risque d'être limitée, d'être partiale ou même d'être compromise. Si nous décidons de participer à la suite d'une espèce d'exercice de consultation — j'arrive à ce sujet — je vais ajouter 5 000 $. Je blague.

Ce que je veux dire, je pense, c'est que, si nous décidons d'entreprendre un processus — vous m'avez entendu parler de la possibilité de soutenir des études et des recherches ou même d'organiser un groupe de discussion, ce type d'initiative — si nous participons tous ensemble à un tel processus, nous devons faire bien attention à la façon dont nous procéderons, puisque l'information se rendra à un niveau très élevé. Les recommandations seront soumises au gouvernement fédéral, d'après ce que je comprends. Il faut s'assurer que toute l'information recueillie est exacte; je crois que c'est le terme que je cherchais.

Si nous participons à ce processus, je comprends que vous pourriez vouloir avoir un aperçu de ce que vous pensez que nos membres diront, et je crois que nous pouvons arranger cela; nous pouvons nous en occuper.

Nous devons aborder le processus avec beaucoup de sérieux pour éviter qu'il ne devienne un cirque. Nous devons nous assurer que toute cette démarche est légitime.

Mr. Clearsky: We have to prepare our membership.

The Chair: I hear you.

Mr. Clearsky: You people show up in our community, bang, bang, everyone is gone. You know, you are asking similar questions.

The Chair: I hear you.

Mr. Clearsky: Then the negative group will get in there. Do you know what I mean?

The Chair: How do we make it look so that it is not run by you guys?

Mr. Clearsky: What is not?

The Chair: You are the leadership.

Mr. Clearsky: That is right.

The Chair: We sit down and say, here, we are sending you $5,000. You are inviting us into your community. How do we structure it when we go in there so that it does not look as if Chief Clearsky's looking after his gang and the other gang is out?

Mr. Clearsky: No. I am saying that we use that money for elders, for some of the youth and the women's group, and also a lunch and coffee. All this, that is what we would use that money for, not for Chief Clearsky's pocket.

The Chair: I realize that. I am more concerned about the optics, how it looks. I think we can get a budget for this through the Senate because we could apply for it, and I could defend it in the Senate. When we ask for money, we craft a budget. Then I present the budget by way of a report to the Senate. Then when I ask that the report be approved in my name, all the senators have the right to question me about where this money is going and what I am are you doing with it. As a chair, I am not there; the vice-chair would do that.

Mr. Clearsky: You could put it toward rental or whatever. It would be the same as here. I imagine they are paying a few thousand dollars for this with lunch and everything. Do you know what I mean?

The Chair: Yes.

Mr. Clearsky: It would be the same thing.

The Chair: Well, this is the best deal in town.

Mr. Clearsky: As an example.

The Chair: We will move in here; we will to stay here permanently, the deal is so good. Downtown it was pretty expensive.

Mr. Maud: Have you got a name for this bill?

The Chair: For what?

M. Clearsky : Nous devons préparer nos membres.

Le président : Je comprends ce que vous dites.

M. Clearsky : Vos représentants se présentent dans notre collectivité, puis, pif, paf, tout le monde est parti. Vous savez, vous posez des questions semblables.

Le président : Je comprends.

M. Clearsky : C'est à ce moment que les voix négatives se feront entendre. Est-ce que vous comprenez ce que je veux dire?

Le président : Comment pouvons-nous procéder pour que les gens n'aient pas l'impression que le processus est dirigé par vous?

M. Clearsky : Qu'est-ce qui ne serait pas dirigé par nous?

Le président : Vous êtes les dirigeants.

M. Clearsky : C'est exact.

Le président : Nous nous assoyons et nous vous disons : « Voici, nous vous envoyons 5 000 $ ». Vous nous invitez dans votre collectivité. Comment pouvons-nous structurer l'événement, quand nous nous rendrons sur place, pour que les gens n'aient pas l'impression que le chef Clearsky s'occupe de ses amis pendant que les autres sont laissés de côté?

M. Clearsky : Non. Je dis que cet argent serait destiné aux aînés, à certains jeunes et aux femmes, et qu'il servirait à offrir un repas et du café. C'est à cela que servirait l'argent. Il ne s'en irait pas dans la poche du chef Clearsky.

Le président : Je le sais bien. Je me préoccupe surtout des apparences, de l'impression que cela donnera. Je crois que nous pouvons obtenir un budget pour cette démarche par l'entremise du Sénat puisque nous pouvons présenter une telle demande et que je peux défendre le projet. Quand nous demandons de l'argent, nous dressons un budget. Ensuite, je présente le budget au Sénat sous la forme d'un rapport. Par la suite, si un rapport en mon nom est approuvé, tous les sénateurs ont le droit de m'interroger pour savoir où ira l'argent et ce que je ferai et ce que vous ferez avec l'argent. En tant que président, je ne suis pas sur place; ce serait le vice-président qui s'en occuperait.

M. Clearsky : Vous pourriez dire que ce sont des frais de location, ou quoi que ce soit. Ce serait un peu comme ce qui se passe aujourd'hui. Je suppose que quelques milliers de dollars ont été dépensés pour le repas et tout le reste. Vous comprenez ce que je veux dire?

Le président : Oui.

M. Clearsky : Ce serait la même chose.

Le président : Eh bien, c'est la meilleure affaire en ville.

M. Clearsky : Par exemple.

Le président : Nous allons déménager ici; nous allons rester ici de façon permanente, c'est une très bonne affaire. Dans le centre-ville, c'était très cher.

M. Maud : Avez-vous un nom pour le projet de loi?

Le président : Pour quoi?

Mr. Maud: A name or a number? Eventually this will be a bill, right?

The Chair: No.

Mr. Maud: Bill 272, for example?

The Chair: No. We will have a report made, and we will give it a name. The same as when we did a report on the economic development, which we called *Sharing Canada's Prosperity — A Hand Up, Not a Hand Out*. Also, we had a report on specific claims called *Negotiation or Confrontation: It's Canada's Choice*.

We do not want legislation from this anyway because we are hearing across the country that First Nations do not want legislation on this; they just want their inherent right to govern themselves and to set up the structures themselves by way of a constitution, an electoral act, a chief electoral officer or what have you, whatever they decide.

We are out here trying to collect information from right across Canada that will help move this along quicker, sooner than later.

Mr. Maud: I am just envious of Sandra because there is a piece of legislation that she started, Bill C-31.

The Chair: Yes, I know she did. She is famous.

We thank all of you; we thank you for the invite. We apologize to you, sir, for the limited time that you had. We thank you from the bottom of our hearts. We appreciate the time you have taken and the honesty you have brought to this debate. We will be in touch with you somehow. If you have any more information that you want to get through to us, get it through to the clerk of this committee, and it will possibly form part of the record.

Before I adjourn, I want to thank the support staff, all the people who make this hearing possible because without these people, we would be lost. We would be like White men wandering around in Riding Mountain National Park.

Mr. Clearsky: I have one question before you go. This information that you have from us, our input and so on, is this going beyond?

The Chair: It will be in Hansard.

Mr. Clearsky: Will we get copies of the information, the transcripts, and so on?

The Chair: We could provide that.

Mr. Clearsky: I would not mind a copy.

The Chair: We will get you one. You are witnesses, so you are entitled to it. We will get you copies of the transcript. Maybe ensure that we have your contacts; so it shall be written, so it shall be done.

(The committee adjourned.)

M. Maud : Un nom ou un n°. À un moment donné, cela deviendra un projet de loi, n'est-ce pas?

Le président : Non.

M. Maud : Le projet de loi 272, par exemple?

Le président : Non. Nous allons rédiger un rapport, et le rapport portera un titre. Un peu comme nous avons rédigé un rapport sur le développement économique, que nous avons intitulé *Partager la prospérité du Canada — Un coup de main, pas la charité*. Nous avons aussi rédigé un rapport sur les revendications particulières qui était intitulé *Négociations ou affrontements : Le Canada a un choix à faire*.

Nous ne voulons pas en arriver avec un projet de loi, puisque les Premières nations de partout au pays nous disent qu'elles ne veulent pas de lois à ce sujet. Elles veulent simplement le droit inhérent à l'autonomie gouvernementale et la possibilité d'établir elles-mêmes leurs structures en s'appuyant sur une constitution, sur une loi électorale, sur un directeur général des élections ou sur tout autre outil qu'elles choisiront — que vous choisirez.

Nous sommes ici dans le but de tenter de recueillir de l'information de partout au Canada afin d'accélérer le plus possible ce processus.

M. Maud : Je suis simplement jaloux de Sandra parce qu'elle a créé un projet de loi, le projet de loi C-31.

Le président : Oui, je sais. Elle est célèbre.

Nous remercions chacun d'entre vous; nous vous remercions de l'invitation. Nous nous excusons, monsieur, du peu de temps dont vous disposiez. Nous vous remercions du fond du cœur. Nous vous sommes reconnaissants d'avoir pris le temps de participer au débat et de l'avoir fait en toute honnêteté. Nous demeurerons en contact avec vous d'une façon ou d'une autre. Si vous voulez nous transmettre des renseignements, quels qu'ils soient, transmettez-les à la greffière du comité, et ils figureront probablement dans le dossier.

Avant de lever la séance, j'aimerais remercier le personnel de soutien et tous ceux qui ont rendu possible cette audience parce que, sans eux, nous serions perdus. Nous serions comme des Hommes blancs qui errent dans le parc national du Mont-Riding.

M. Clearsky : J'ai une question, avant de conclure. L'information que nous vous avons transmise, nos commentaires, et tout cela — est-ce que cela va servir?

Le président : Cela figurera dans le hansard.

M. Clearsky : Allons-nous obtenir des copies de l'information, des transcriptions et de tout cela?

Le président : Nous pouvons vous en fournir.

M. Clearsky : J'aimerais bien en avoir une copie.

Le président : Nous vous en fournirons une. Vous y avez droit, en tant que témoin. Nous vous enverrons des copies de la transcription. Assurez-vous, peut-être, que nous avons vos coordonnées, afin que ce soit écrit et que ce soit fait.

(La séance est levée.)

MAIL POSTE
Canada Post Corporation/Société canadienne des postes
Postage paid Poste-payé
Lettermail Poste-lettre
1782711
OTTAWA

If undelivered, return COVER ONLY to:

Public Works and Government Services Canada –
Publishing and Depository Services
Ottawa, Ontario K1A 0S5

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada –
Les Éditions et Services de dépôt
Ottawa (Ontario) K1A 0S5

WITNESSES

Wednesday, May 27, 2009 — morning meeting

West Region Tribal Council:

Norman Bone, Chair, Chief of Keeseekoowenin Ojibway First Nation.

Waywayseecappo First Nation:

Murray Clearsky, Chief.

Pine Creek First Nation:

Derek Nepinak, Chief.

Wednesday, May 27, 2009 — afternoon meeting

As individuals:

Chief Norman Bone, Chair, West Region Tribal Council;

Chief Derek Nepinak, Pine Creek First Nation;

Dwayne Blackbird;

Mike D. Ahmo;

Murray Clearsky;

Joseph Maud, Councillor, Skownan First Nation.

TÉMOINS

Le mercredi 27 mai 2009 — séance du matin

West Region Tribal Council:

Norman Bone, président, chef de la Première nation Keeseekoowenin Ojibway.

Première nation Waywayseecappo:

Murray Clearsky, chef.

Première nation de Pine Creek:

Derek Nepinak, chef.

Le mercredi 27 mai 2009 — séance de l'après-midi

À titre personnel:

Chef Norman Bone, président, West Region Tribal Council;

Chef Derek Nepinak, Première nation de Pine Creek;

Dwayne Blackbird;

Mike D. Ahmo;

Murray Clearsky;

Joseph Maud, conseiller, Première nation Skownan.

Available from:
PWGSC – Publishing and Depository Services
Ottawa, Ontario K1A 0S5
Also available on the Internet: http://www.parl.gc.ca

Disponible auprès des:
TPGSC – Les Éditions et Services de dépôt
Ottawa (Ontario) K1A 0S5
Aussi disponible sur internet: http://www.parl.gc.ca